



universität
wien

MASTERARBEIT / MASTER'S THESIS

Titel der Masterarbeit / Title of the Master's Thesis

„Le français et le Québec – Traces de l'identité et de la conscience linguistique francophone à Montréal“

verfasst von / submitted by

Mona Müllner, BA

angestrebter akademischer Grad / in partial fulfilment of the requirements for the degree of
Master of Arts (MA)

Wien, 2019 / Vienna 2019

Studienkennzahl lt. Studienblatt /
degree programme code as it appears on
the student record sheet:

UA 066 149

Studienrichtung lt. Studienblatt /
degree programme as it appears on
the student record sheet:

Masterstudium Romanistik

Betreut von / Supervisor:

ao. Univ.-Prof. Dr. Peter Cichon

Remerciements

Je tiens à remercier mon professeur Peter Cichon qui m'a soutenu avec beaucoup de patience et compréhension pendant tout le temps qu'a pris la rédaction de ce mémoire. À Vienne ou ailleurs, il était toujours prêt à m'écouter, à trouver des solutions à mes incertitudes éventuelles concernant ce travail et à m'encourager à continuer.

J'adresse aussi tous mes remerciements à ma chère amie Marie qui a sacrifié beaucoup de son temps précieux pour m'aider à finaliser ce mémoire. Déjà pendant notre séjour à Montréal, elle a contribué à la continuation de mes études en me soutenant moralement ainsi qu'académiquement.

Je remercie du fond du cœur mes parents qui m'ont aidée à arriver au point où je me trouve actuellement avec leur soutien, leur patience et leur confiance inconditionnels. Grâce à leur compréhension pour mes passions, même si c'était dur de temps en temps, j'ai pu réaliser mes rêves, aujourd'hui devenus des souvenirs qui resteront à jamais dans mon cœur.

Finalement et même s'il ne le veut pas, je veux exprimer tous mes remerciements à Flo qui, pendant toutes ces années, était toujours à mes côtés. Il m'a soutenu, à n'importe quel instant et sans condition, à continuer et à réussir à faire ce que je voulais. Sans ses encouragements et son dévouement, je ne serais jamais arrivée où j'en suis aujourd'hui.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Une histoire de combat – la langue française au Québec et le long processus de la formation de l'identité québécoise	3
2.1. L'époque de la conquête – le français gagne du terrain (1534-1763).....	3
2.1.1. La langue en Nouvelle-France	5
2.2. L'époque de la résistance – le français est une langue sans statut (1763-1840)	7
2.2.1. Le Canadien et son identité.....	10
2.3. L'époque de la survivance – le français risque de disparaître (1840-1960).....	12
2.3.1. Les changements dans la société des Canadiens français	14
2.4. L'époque de la reconquête – le français regagne la vie (1960-nos jours).....	16
2.4.1. Les lois 22 et 101	18
2.4.2. Les années autour les référendums	21
2.4.3. La naissance du Québécois	25
3. L'identité et la conscience linguistique.....	31
3.1. L'identité.....	31
3.1.1. L'individu et le groupe	31
3.1.2. Formation et exposition.....	35
3.1.3. L'identité, la langue, la communauté et le prestige	37
3.1.4. La mémoire collective et l'identité culturelle	43
3.1.5. L'identité linguistique, le contact linguistique et la nation	46
3.2. La conscience linguistique	50
3.2.1. La conscience et la langue	50
3.2.2. Manifestation de la conscience et les attitudes	52
3.2.3. La conscience linguistique.....	53
3.2.3.1. La conscience linguistique selon Schlieben-Lange	53
3.2.3.2. La conscience linguistique selon Scherfer	54
3.2.3.2.1. Les attributs de la conscience linguistique.....	54
3.2.3.2.2. Les fonctions de la conscience linguistique	55
3.2.3.3. La conscience linguistique selon Gauger.....	56
3.2.3.4. La conscience linguistique selon Cichon	57
3.2.3.4.1. Les attributs dichotomes	58
3.2.3.4.2. La conscience linguistique dans les sociétés plurilingues	59
4. Montréal aujourd'hui	61
4.1. La situation linguistique d'aujourd'hui – La répartition linguistique.....	61
4.1.1. Au Québec	61

4.1.2. À Montréal	62
5. Analyse pratique – traces d’une identité et d’une conscience linguistique francophone aujourd’hui.....	64
5.1. Reddit et ses forums.....	65
5.2. « /r/montreal : Montréal est-elle une ville francophone ou anglophone ? »	66
5.2.1. Le contenu	66
5.2.2. Les langues employées.....	67
5.2.3. Le contenu des commentaires.....	69
5.2.4. Conclusion	71
5.3. « /r/montreal : L’anglais est-il rendu la langue par défaut à Montréal ? »	71
5.3.1. Le contenu	71
5.3.2. Le contenu des commentaires.....	72
5.3.3. Conclusion	76
5.4. « /r/montreal : Business names in English ? Take it as a compliment, not a threat. ».....	77
5.4.1. Le contenu	77
5.4.2. Le contenu des commentaires.....	77
5.4.3. Conclusion	79
5.5. « /r/montreal : Who do the quebecois need to defend their language from, really ? »	80
5.5.1. Le contenu	80
5.5.2. Le contenu des commentaires.....	81
5.5.3. Conclusion	85
5.6. « /r/montreal : Does Quebec culture need protecting because it’s weak ? »	85
5.6.1. Le contenu	85
5.6.2. Le contenu des commentaires.....	86
5.6.3. Conclusion	91
5.7. « /r/montreal : I’m more than a little furious at the PQ right now.. »	91
5.7.1. Le contenu	91
5.7.2. Le contenu des commentaires.....	92
5.7.3. Conclusion	93
5.8. « /r/montreal : Quel avenir pour le français à Montréal ? ».....	94
5.8.1. Le contenu des commentaires.....	94
5.8.2. Conclusion	95
5.9. « /r/Quebec : L’anglais fait partie de l’identité québécoise, dit Maxime Bernier ».....	95
5.9.1. Le contenu	95
5.9.2. Le contenu des commentaires.....	95

5.9.3. Conclusion	98
5.10. « /r/Quebec : Émergence du terme « québécois » et déclin du terme « French Canadian ». Merci Google Books ! »	98
5.10.1. Le contenu	98
5.10.2. Le contenu des commentaires.....	99
5.10.3. Conclusion	100
5.11. Les débats.....	101
6. Conclusion.....	104
Abstract	110
Bibliographie.....	112
Table des illustrations	115

1. Introduction

« Sprache bildet eine wesentliche Grundlage des Selbstverständnisses sowohl von Völkern und ethnischen Minderheiten als auch von kleineren und größeren, regionalen oder sozialen Gruppen. Sie kann als soziales, kulturelles oder politisches Mittel zur Identitätsstiftung und -vergewisserung oder – im Konfliktfall – zur Identitätssicherung verstanden und instrumentalisiert werden. Das Bedürfnis, sich auch auf einer sprachlichen Ebene repräsentiert zu fühlen, das Bedürfnis nach Identität durch Sprache und Sprachenidentität, ist ein genuin menschliches, das sich im Zusammenleben mit anderen ergibt. »¹

Ce besoin est particulièrement intéressant et me fascine d'autant plus depuis des expériences que j'ai fait au Canada. Entre août 2014 et août 2015, j'étais à Montréal, Québec dans le cadre du « Non-EU Student Exchange Program ». Pendant ce temps, j'entretenais un contact intensif avec les soi-disant Québécois mais aussi avec beaucoup de Français et Belges francophones qui étudiaient comme moi quelques mois à l'Université de Montréal.

Dans cet environnement francophone, j'étais témoin de nombreuses conversations sur la langue française et j'étais souvent très surprise de l'importance qu'elle prend chez les locuteurs maternels. La métalinguistique, donc de parler sur la langue, était omniprésente dans la vie quotidienne. Ainsi, les étudiants d'échange tenaient une liste avec des expressions particulièrement remarquables à Montréal ce qui suscitait chez les Québécois le besoin d'un certain comportement de défense en ce qui concerne leur propre langue.

Au cours des débats qui semblaient souvent continuer indéfiniment, j'ai eu l'impression que les Québécois étaient habitués de discuter de leur langue et de la défendre. Certains énoncés sur la position de la langue française assez déterminés m'amenaient à faire attention à telles conversations et ce n'était qu'après le traitement de la notion de la conscience linguistique, à mon retour à la Romanistik à Vienne, que je les ai pu comprendre correctement.

La conscience linguistique est -comme je veux le montrer dans mon travail- étroitement liée à l'identité qui, pour sa part, se forme souvent entre autres par la langue. Dans ce qui suit, je veux étudier ces trois concepts. Tout cela du point de vue des Québécois et surtout des Montréalais chez qui je suppose la conscience linguistique et l'identité sont particulièrement intéressants à cause de leur histoire tourmentée et du contact permanent avec les anglophones.

En raison de mes observations personnelles à l'étranger et des recherches que j'ai faites pendant mes études, je m'intéresse particulièrement à la manifestation de la conscience linguistique des Québécois francophones. C'est pour cela que j'ai la supposition que cette conscience linguistique des Québécois francophones et leur attitude envers leur langue constitue une partie

¹ Thim-Mabrey (2003), p. 5.

essentielle et certainement aussi souvent inconsciente de leur identité et est une caractéristique fondamentale des Québécois et de leur culture.

Pour pouvoir clarifier cette supposition, je me pose plusieurs questions auxquelles je répondrai au fur et à mesure : Est-ce vraiment l'histoire qui a formé les attitudes des locuteurs et quel rôle joue le passé dans la conscience linguistique d'aujourd'hui ? Qu'est-ce que c'est cette conscience linguistique si difficile à définir ? Comment est-elle liée au concept de l'identité et quelle fonction a la langue entre autres dans leur formation ? Quelle est l'importance de la langue dans la vie quotidienne et est-ce qu'on lui attribue une grande valeur ? Comment voient les locuteurs francophones d'autres langues comme l'anglais ? Sur quel pays orientent les Québécois francophones leur regard ? L'État canadien ou peut-être la France ?

J'espère que toutes ces questions et certainement encore beaucoup d'autres qui apparaîtront au cours du travail me mèneront à la vérification ou à la falsification de ma supposition.

Pour cela, je vais me concentrer tout d'abord sur l'incontournable sujet de l'histoire du Québec et le rôle que le conflit entre les deux communautés de langues joué au cours de temps. Ensuite, je veux travailler sur les concepts importants de l'identité et la conscience linguistique et faire une analyse pratique des énoncés des Québécois dans des forums en ligne. Enfin, je compte en tirer des résultats qui m'aideront à répondre aux questions.²

² Dans la suite de ce travail, j'ai repris toutes les citations en version originale, c'est-à-dire que je n'ai rien modifié et même gardé des éventuelles fautes d'orthographe ou de grammaire.

2. Une histoire de combat – la langue française au Québec et le long processus de la formation de l'identité québécoise

Pour comprendre la conscience linguistique des Québécois à Montréal et la valeur que tient la langue française pour eux aujourd'hui, il faut regarder de plus près comment la langue est arrivée au Canada, comment son statut a évolué au cours des siècles et ce que les locuteurs ont dû faire pour conserver leur langue ainsi que leur identité. L'histoire de la langue française au Québec et la formation d'une identité québécoise est une histoire de combat qui ne sera peut-être jamais finie.

2.1. L'époque de la conquête – le français gagne du terrain (1534-1763)

Plusieurs voyages d'exploration d'Européens comme celui des marins Giovanni et Girolamo de Verrazzano qui ont contribué à la dénomination du nouveau territoire entre la Nouvelle-Angleterre et la Terre-Neuve ont eu lieu avant le véritable point d'arrivée du français en Amérique du Nord.

Tout commence avec les expéditions du navigateur et explorateur Jacques Cartier qui a été désigné par François I^{er} pour découvrir de nouveaux territoires afin de fonder une colonie française.³ Celui-ci avait plusieurs raisons dans son intérêt pour les territoires d'outre-mer. D'une part, le désir de trouver le passage vers les Indes par la route de l'Ouest était toujours actuel.⁴ D'autre part, François I^{er} suivait depuis quelque temps les conquêtes de l'Espagne et du Portugal et voyait toutes les richesses qu'ils accumulaient grâce à leurs colonies dans le monde. Au cours de son premier voyage en 1534, Jacques Cartier découvra l'Île-du-Prince-Édouard, la côte du Nouveau-Brunswick et il suivit la côte de la péninsule de la Gaspésie jusqu'à l'embouchure du fleuve du Saint-Laurent.⁵ À Gaspé, il planta une croix géante avec l'inscription « Vive le roy de France » ce qui a été vu comme un acte politique d'appropriation.⁶ Mais ces événements n'intéressaient pas grand monde dans la patrie car pendant ces temps-là, la France avait d'autres problèmes politiques et religieux. Ainsi, Cartier encourageait la pelleterie mais il n'y avait pas encore d'établissement permanent des Français dans le Nouveau Monde. Du côté linguistique, il a contribué à la toponymie principalement francophone de l'Est du Canada.⁷

³ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm [3.2.2016].

⁴ Cf. Plourde (2003), p. 5.

⁵ Cf. Wolf (1987), p. 1.

⁶ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm [3.2.2016].

⁷ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm [9.2.2016].

Cette situation a changé avec le navigateur, explorateur et cartographe Samuel de Champlain qui a fondé plusieurs établissements le long du Saint-Laurent dont le Québec en 1608 et notamment Trois-Rivières en 1634 et Montréal (Ville-Marie) en 1642.⁸

Dans les années suivantes, la présence des Français a augmenté sur le continent, surtout à partir de la fondation de la « Compagnie de la Nouvelle-France » en 1627 avec laquelle l'expansion systématique de l'empire colonial a commencé. Cependant, un an plus tard, la population de la Nouvelle-France ne comptait que 76⁹ personnes. Pendant ces temps-là, c'étaient surtout l'Église et les missionnaires comme les récollets et les jésuites qui donnaient du soutien aux colons. Le 17^{ième} siècle sur le nouveau continent a été dominé par des affrontements entre les Français et les Anglais surtout sur le territoire de l'Acadie mais aussi avec les autochtones dans les régions autour du Saint-Laurent.

Le développement de la colonie s'est amélioré avec l'arrivée au gouvernement de Louis XIV. On a essayé d'assurer la paix et on a assuré une croissance démographique en cherchant des jeunes filles dans des orphelinats (les « filles du roi ») en France et en donnant des récompenses aux familles avec 10 enfants ou plus.¹⁰ Ainsi, la population de la Nouvelle-France, qui comptait 7.832 habitants en 1675, a atteint 11.562 habitants treize ans plus tard.¹¹

En explorant les Grands Lacs, en descendant le Mississippi jusqu'à son embouchure au golfe du Mexique et en prenant possession de la Louisiane¹², les colons français ont coupé le passage à l'Ouest du continent aux Anglais. Cela a renforcé le conflit politique et économique entre les Français et les Anglais. À la fin du 17^{ième} siècle, les Anglais d'outre

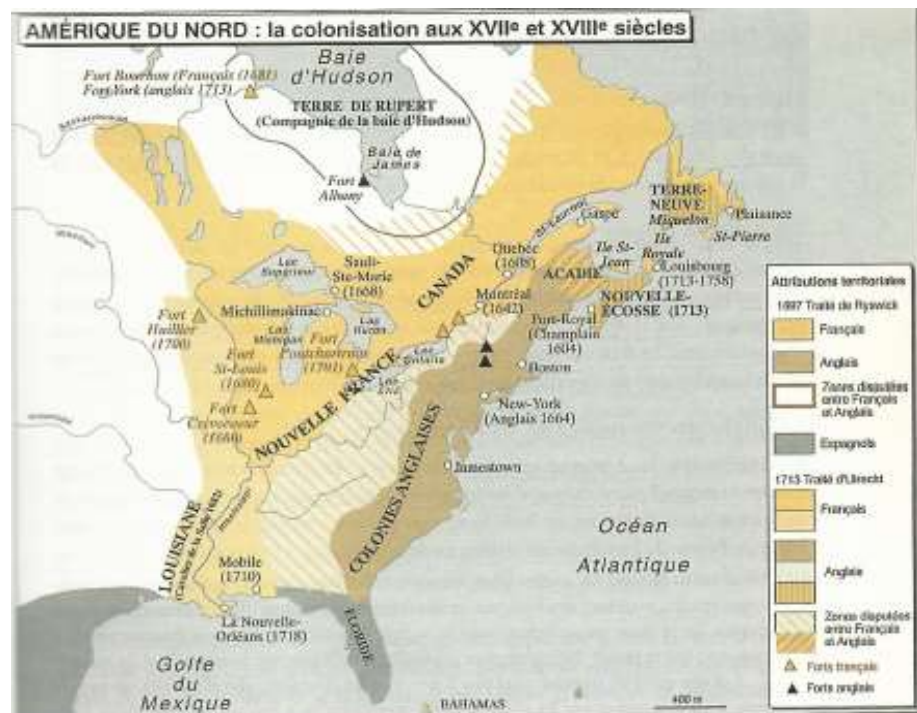


Figure 1: La colonisation aux XVII^e et XVIII^e siècles

⁸ Cf. Plourde (2003), p. 5-6.

⁹ Cf. <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064812-eng.htm> [9.2.2016].

¹⁰ Cf. Wolf (1987), p. 1-4.

¹¹ Cf. <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064812-eng.htm> [10.2.2016].

¹² Cf. Plourde (2003), p. 6.

Atlantique étaient vingt fois plus nombreux que la population de la Nouvelle-France.¹³ En occupant une immense partie du continent d'Amérique du Nord, l'empire colonial français atteignait son expansion maximale en début du 18^{ième} siècle mais « *il est peu peuplé et impossible à contrôler* »¹⁴.

Cette disproportion entre la population des colonies combinée avec la situation territoriale française et l'augmentation de la domination maritime des Anglais multiplie les affrontements entre les puissances européennes et la menace anglaise est omniprésente dans la colonie française. S'y ajoutant le début de la guerre de Sept Ans en 1756, le destin de l'empire des Français dans le Nouveau Monde est fixé.

Cette guerre imposait de nouvelles dimensions et ne déchaînait plus seulement en Europe mais sur la mer ainsi que sur d'autres continents comme l'Amérique du Nord. Elle est vue comme le premier conflit mondial¹⁵ et l'époque des conquêtes des Français concernant le territoire et la langue est finie. Les Anglais ont atteint leur apogée finalement dans la bataille des plaines d'Abraham où ils ont pris possession de la ville de Québec après trois mois de tir. En 1760, Montréal capitulait aussi.

Le traité de Paris de 1763 qui prend fin à la guerre de Sept Ans représente la fin de la prédominance des Français sur le continent mais montre aussi la montée en puissance des Anglais et marque le début de l'Amérique du Nord anglais.

2.1.1. La langue en Nouvelle-France

À l'arrivée des premiers colons dans le Nouveau Monde, la situation linguistique en France n'est pas homogène. Vu qu'ils venaient des différentes provinces de France, ils n'utilisaient pas tous le même idiome pour la communication.

Le français, dialecte de l'Île-de-France et langue nationale s'étendait déjà sur un territoire plus large qu'à son origine et on présume qu'environ un cinquième des Français le parlait. Mais le reste de la population parlait d'autres langues ou bien un patois qui est « [...] *une variété linguistique en usage dans un territoire restreint [...] il est habituellement non écrit, et provient d'un dialecte ou d'une langue en régression par rapport à une langue devenue dominante.* »¹⁶. En raison de l'origine et de la période exacte qu'on examine, on trouve qu'environ un tiers de colons était d'origine normande, un tiers venait de l'Île-de-France et ses environs et un tiers du

¹³ Cf. Wolf (1987), p. 4-5.

¹⁴ Plourde (2003), p. 7.

¹⁵ Cf. <http://www.laboutiquescienceetvie.com/librairie/guerres-et-histoire/la-guerre-de-sept-ans-1er-conflit-mondial.html> [12.2.2016].

¹⁶ Bouchard (2002), p. 44.

sud-ouest du domaine d'oïl¹⁷ mais il y a aussi des chiffres qui notent que 53% des colons venaient de la région de l'Île-de-France et 38% des provinces périphériques. Peu importe les chiffres exacts, on peut constater qu'une grande partie des émigrés était d'origine de l'Île-de-France et des régions avoisinantes ou d'autres grandes villes où le français était déjà la langue courante.¹⁸

On n'est pas unanime sur le processus exact de l'implantation du français au Québec. Il y a des théories différentes en ce qui concerne l'hétérogénéité (car des théories supposent que les émigrants du début de la colonisation étaient souvent des hommes d'origine rurale, parlant toutes sortes de patois, qui venaient parce qu'ils n'avaient rien à perdre¹⁹) ou l'homogénéité linguistique des émigrés au moment de leur arrivée dans le Nouveau Monde.²⁰

Parfois, on suppose que les émigrants venant des provinces étaient obligés de rester quelque temps aux ports d'embarquement, souvent pour plusieurs mois et qu'après le long voyage transatlantique le pourcentage des personnes qui parlaient uniquement leurs patois était radicalement réduit. À ceci s'ajoute le fait que sur le nouveau territoire ce n'étaient pas toujours les communautés qui parlaient le même patois, qui vivaient ensemble, ce qui contribuait à la disparition des patois en Nouvelle-France. Les mariages constituaient aussi un facteur important pour l'apparition de la prédominance du français. Les femmes parlaient pour la plupart français²¹ (70% des colons en provenance de la région parisienne étaient les femmes²²) et des modèles de transmission de langue montrent que la langue française était privilégiée et principalement apprise par la mère, à moins que le père soit le seul parlant le français (ou un dialecte autour de l'Île-de-France). Dans tous les cas c'était toujours le français qui a été favorisé.²³

À la fin du 17^{ième} ou au début du 18^{ième} siècle régnait déjà une unité linguistique sur le territoire français du Canada.²⁴ Ainsi, des témoignages des voyageurs, missionnaires ou officiers attestent tous de l'étonnement que la langue au Canada était d'une qualité nette, pure, sans accent et qu'on ne pouvait plus distinguer les différents « parler » de France.²⁵

¹⁷ Cf. Bouchard (2002), p. 43-45.

¹⁸ Cf. Plourde (2003), p. 25-28.

¹⁹ Cf. Mougéon & Beniak (1995), p. 107-109.

²⁰ Cf. Mougéon & Beniak (1995), p. 205-206.

²¹ Cf. Bouchard (2002), p. 43-45.

²² Cf. Plourde (2003), p. 27.

²³ Cf. Mougéon & Beniak (1995), p. 206.

²⁴ Cf. Bouchard (2002), p. 45.

²⁵ Cf. Plourde (2003), p. 25-27.

2.2. L'époque de la résistance – le français est une langue sans statut (1763-1840)

Avec le traité de Paris de 1763 qui a été invraisemblablement rédigé en français et la Proclamation royale de 1763, la nouvelle Province of Quebec devient une colonie britannique réduite aux deux rives du Saint-Laurent.²⁶ Il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Le traité ne contenait pas de privilèges pour les Canadiens (la désignation officielle de l'époque pour les Franco-Canadiens) et il s'orientait à leur assimilation totale. Une expression assez tôt des Canadiens de leur volonté à lutter pour leur propre langue était une pétition qu'ils envoyaient au roi en 1765 mais qui resta sans réponse.²⁷



Figure 2: La nouvelle Province of Quebec, 1763

Pour la politique d'assimilation, l'arrivée de beaucoup d'immigrants anglophones aurait été nécessaire mais dix ans plus tard, l'immigration anglaise se restreignait à seulement quelques centaines de personnes pendant que les francophones se reproduisaient sans problèmes. En conséquence, c'étaient plutôt les anglophones qui s'assimilaient aux francophones.²⁸

Avec cela, des troubles dans les colonies du Nouveau Monde, et les Treize colonies qui sont à l'origine des États-Unis plus tard, on adoptait l'Acte de Québec en 1774. Celui-ci rétablissait la juridiction civile et permettait l'exercice de la religion catholique ce qui signalait une démarche importante pour les Canadiens conservateurs. Même si la langue française n'a jamais été mentionnée officiellement, elle trouvait sa place assurée au moins à côté de l'anglais car la loi civile n'existait qu'en français.²⁹ En plus, les frontières de la Province of Quebec ont été poussées vers toutes les directions de façon à s'étendre aussi sur la région des Grands Lacs.³⁰ Mais ces petites nouvelles conquêtes n'ont pas duré longtemps. Avec la guerre dans les colonies britanniques qui finit suite à l'indépendance des États-Unis en 1783³¹, 15.000 personnes affluaient en Nouvelle-Écosse mais environ 10.000 personnes qui restaient loyales à la Grande-

²⁶ Cf. <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/proclamation-royale-%281763%29.html> [14.2.2016]

²⁷ Cf. Wolf (1987), p. 40-41.

²⁸ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm [14.2.2016].

²⁹ Cf. Wolf (1987), p. 40-41.

³⁰ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm [14.2.2016].

³¹ Cf. Plourde (2003), p. 64.

Bretagne se réfugiaient à la Province of Quebec, plus précisément au territoire de l'Ontario d'aujourd'hui. Ainsi, ils y ont triplé la population anglophone. Cette partie de la population n'était pas disposée à accepter l'Acte de Québec inconditionnellement.³²

La langue, la religion et le système juridique qui distinguaient fortement les francophones et les anglophones causait de nouvelles luttes entre les deux groupes. Le parlement britannique voulait mettre fin aux conflits³³ mais il avait principalement comme objectif de satisfaire les loyalistes ce qui menait à l'adoption de l'Acte constitutionnel en 1791³⁴.

Il a séparé la Province of Quebec en deux parties : le Haut-Canada et le Bas-Canada qui correspondent en gros aux provinces de l'Ontario et du Québec d'aujourd'hui.



Figure 3: Le Haut-Canada et le Bas-Canada, 1791

Tandis que les Franco-Canadiens sont submergés par la population anglophone en Haut-Canada et n'ont plus l'envie d'exprimer leur volonté politique, la situation qui suit l'adoption de l'Acte constitutionnel est aperçue différemment au Bas-Canada qui reste le seul territoire d'une possible intervention des Franco-Canadiens et qui deviendra la province de Québec en 1867.³⁵ La séparation était du moins un signe de reconnaissance qu'il y

avait une société francophone qui se distinguait de la société loyaliste anglophone.³⁶ Elle contribuait certainement au sentiment d'autonomie des Franco-Canadiens (envers les anglophones mais aussi envers la France) et à la formation d'une conscience « nationale ».³⁷

Les années après la séparation se caractérisaient par des incertitudes et conflits sur la langue et son utilisation officielle au Bas-Canada car l'Acte constitutionnel ne disait rien sur la religion ou la langue. La langue française n'avait pas de statut officiel mais contrairement à la volonté de la patrie de la colonie et ses loyalistes, son utilisation était nécessaire dans la Chambre de l'Assemblée. Ainsi, tous les documents, textes de lois et cetera ont été publiés en anglais et français.

³² Cf. Wolf (1987), p. 41-42.

³³ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm [14.2.2016].

³⁴ Cf. Forest (1998), p. 146.

³⁵ Cf. Bouchard (2002), p. 60.

³⁶ Cf. Plourde (2003), p. 65.

³⁷ Cf. Wolf (1987), p. 42.

Cette situation de bilinguisme préservait le français de sa disparition mais a incontestablement laissé des traces de façon à ce que des témoins de l'époque déclarent que la pureté du français d'autrefois a laissé sa place à un français marqué d'anglicismes et d'archaïsmes.³⁸ La perception du français au Canada qui se distingue de celui de la France se laisse aussi expliquer par le changement social en France. Avec la Révolution de 1789 de nouvelles classes sont apparues ce qui a modifié la langue. Tandis qu'en France la nouvelle classe de la bourgeoisie avait adapté la langue à son besoin, le français au Canada ne faisait pas partie de ce changement.³⁹

Mais cette cohabitation n'a pas duré longtemps parce que déjà dans les années 1810⁴⁰ et 1822 des projets d'Union du Haut- et du Bas-Canada montraient que l'intention d'assimiler les Franco-Canadiens restait toujours présente. Les intérêts des deux groupes de population se divisaient de plus en plus et le mécontentement de la population francophone grandissait. La question de la langue, un conseil législatif de majorité anglophone, l'agriculture qui se dégradait et des fonctions de direction occupées majoritairement par les anglophones en limitant les perspectives des Franco-Canadiens menaient entre autres à la Rébellion de Patriotes.⁴¹

Sous Louis-Joseph Papineau, la plupart des patriotes souligne son principe que « [...] *la langue n'est ni un attribut transcendant d'un groupe ethnique ni un motif d'exclusion ou de subordination ; son usage public assure aux citoyens la plénitude de leurs droits et libertés* [...] »⁴².

La révolte armée des Patriotes de 1837-1838 est tellement violente que les troupes militaires du Haut-Canada ont dû intervenir au Bas-Canada, que la loi martiale a été décrétée au Bas-Canada⁴³ et en 1838 une partie des Patriotes déclare même l'indépendance. Les révoltes au Haut-Canada où on était contre l'union pour des raisons ethniques mais surtout celles du Bas-Canada ont été réprimées de façon très violente.⁴⁴

Mais l'échec total et de nouveau un moment de crise extrême pour les francophones marquent l'année 1840. À cause des insurrections des années précédentes, Londres envoie un homme politique, Lord Durham qui devait donner des propositions d'amélioration de la situation dans les colonies.⁴⁵

Après « le rapport Durham » qui souligne l'importance de l'assimilation des francophones et qui déclare que cela est seulement possible en faisant de l'anglais la seule langue officielle

³⁸ Cf. Plourde (2003), p. 65-68.

³⁹ Cf. http://www.axl.cefau.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm [2.3.2016].

⁴⁰ Cf. Plourde (2003), p. 69.

⁴¹ Cf. Wolf (1987), p. 43-44.

⁴² Martel & Pâquet (2010), p. 48.

⁴³ Cf. http://www.axl.cefau.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm [1.3.2016].

⁴⁴ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 47-49.

⁴⁵ Cf. Forest (1998), p. 160.

l'Acte d'Union est adopté en 1840.⁴⁶ Il envisage une assimilation immédiate des francophones : en unissant le Haut- et le Bas-Canada, les Canadiens français sont mis en minorité et l'article 41 de l'Acte d'Union fait de l'anglais la seule langue officielle dans les provinces unies.⁴⁷

De 1763 à 1851, la population du Bas- et du Haut-Canada augmenta excessivement entre autres à cause du traité de Paris, de l'Acte de Québec qui soulignait la domination de Montréal dans la traite des fourrures et à cause de la suite de la Révolution américaine.

Le début du 19^{ième} siècle fut marqué par des flots d'immigrants britanniques qui quittent l'Europe à cause de la révolution industrielle et des changements sociaux et économiques qu'elle apportait. Mais vu que beaucoup d'immigrants étaient d'origine britannique ceci n'était pas forcément un avantage pour la population francophone. La population de la province du Haut-Canada dépasse celle du Bas-Canada en 1851 et la population d'origine britannique constitue alors plus d'un quart de la population totale de Bas-Canada.⁴⁸

2.2.1. Le Canadien et son identité

Avec cet acte, les francophones qui ne sont plus que des Canadiens mais qui deviennent des Canadiens français voient que l'État n'assure plus l'existence de leur société ce qui était attribué à la conception de leur nation. La langue française devient donc le signe pour la résistance contre l'exclusion de la politique et sa participation. Ainsi, il faut voir que la lutte pour le français avec un statut officiel soit en quelque sorte toujours la lutte pour la reconnaissance politique de la nation canadienne-française avec ses institutions, ses lois et sa culture.⁴⁹

L'identité des Canadiens (français) de l'époque est déjà assez prononcée. Tout d'abord, elle se caractérise par la distinction des Anglais qui contrairement à eux-mêmes – les habitants – restent toujours sous le pouvoir britannique et n'appartiennent pas à une nation avec une culture propre.

La culture du Canadien se compose principalement de la religion catholique et de la langue française. Le clergé qui prend une place importante à l'intérieur de la société canadienne-française défendait toujours la langue française parce qu'elle servait comme moyen de protection contre le protestantisme. La langue toujours menacée mais qui pour beaucoup de personnes est le seul moyen de communication est le signe de l'origine ethnique du Canadien et constitue le cœur de son identité. Certainement lié à la forte croyance, l'identité du Canadien est aussi marquée par le conservatisme, ses valeurs familiales et son indépendance à cause de

⁴⁶ Cf. Wolf (1987), p. 44.

⁴⁷ Cf. Bouchard (2002), p. 60-61.

⁴⁸ Cf. Plourde (2003), p. 80-86.

⁴⁹ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 57.

sa vie d'agriculteur. Il vit une vie modeste souvent sans avoir une formation officielle et préfère laisser le domaine de l'économie aux Anglais.

Mais même si la langue française est importante pour le particularisme des Canadiens et ils luttent pour leur langue et sa représentation officielle, c'est seulement au milieu du 19^{ième} siècle qu'ils commencent à s'inquiéter et à s'occuper de la forme-même de leur langue. Tandis que l'unilinguisme règne à la campagne, l'anglais est omniprésent à côté du français dans les villes. On y trouve donc la situation d'une vraie « contamination anglaise » du français mais en général, seul le clergé est perçu (par les personnes ne pas parlant le français canadien) comme parlant un français pur sans anglicisme ni archaïsme.

Jusqu'en 1850, il n'y a presque pas de documents qui attestent que les Canadiens réfléchissent beaucoup sur leur langue. Cela était souvent le cas pour défendre les droits du français mais ce n'était pas pour condamner des formes particulières qui existent au Canada.

La formation pour la conscience pour les particularités du français canadien venait justement des anglophones au Canada et aux États-Unis qui désignaient le français des Canadiens comme un patois, un terme qu'ils connotaient intentionnellement péjorativement en l'opposant au « vrai français » ce qui était pour eux, celui de Paris.

Il s'est imposé « [...] *le mépris des Anglo-Saxons, le Parisian French en tant que référence, le rejet du « français de Paris » comme norme, et l'apologie de la langue des paysans canadiens.* »⁵⁰ mais cela signifiait aussi l'abandon de « [...] *l'affirmation que les Canadiens français parlent en général une langue aussi correcte que les Français.* »⁵¹.

À partir de ce moment-là, ce sentiment de dégradation du Canadien français a augmenté continuellement.

Dans les villes, surtout dans la classe de la bourgeoisie, on confrontait pour la première fois le problème de devoir instruire l'anglais aux enfants si on souhaitait de leur donner les possibilités d'une montée sociale parce que c'était une langue de prestige à cause de son pouvoir dans le domaine de l'économie et de la politique. Les cent ans qui suivent sont de nouveau marqués par la lutte pour le français mais la conscience linguistique des Canadiens était en train de changer.⁵²

⁵⁰ Bouchard (2002), p. 67.

⁵¹ Bouchard (2002), p. 67-68.

⁵² Cf. Bouchard (2002), p. 62-70.

2.3. L'époque de la survivance – le français risque de disparaître (1840-1960)

Le territoire uni est le Canada-Uni ou « province du Canada » mais il est officiellement souvent dénommé Canada-Ouest (Haut-Canada) et Canada-Est (Bas-Canada) mais les habitants l'appellent Upper-Canada et Bas-Canada jusqu'en 1867.

En plus de la suprématie de l'anglais dans les provinces unies, le Canada-Est -dont surtout les francophones y résident- souffrait sous plusieurs inconvénients. À l'Assemblée législative, la réduction de la majorité de presque 20% qui s'aggravait encore dans les années suivantes était une grande perte ainsi que l'égalité des députés même si le Canada-Est avait 650.000 d'habitants et le Canada-Ouest en comptait 250.000 de moins. Ce dernier pouvait ainsi affronter les francophones avec la minorité anglophone au Canada-Est. Par ailleurs, la capitale est devenue mobile et ainsi Québec n'occupait plus sa position spéciale. Les dettes des deux provinces ont aussi été réunies ce qui était un inconvénient pour le Canada-Est qui en avait beaucoup moins.⁵³

Heureusement pour les Canadiens francophones, la proscription du français n'était pas imposable dans la pratique et cet état d'unilinguisme anglais dura seulement jusqu'en 1848 quand l'article 41 de l'Acte d'Union a été abrogé.⁵⁴ La langue française a été donc officiellement rétablie au Parlement du Canada-Uni mais les années suivantes ont été marquées par une instabilité politique.

Des nouvelles alliances politiques entre Canadiens français et Canadiens anglais se formaient et pendant un certain temps, un gouvernement libéral-conservateur a existé au Canada-Uni mais ceci n'a pas fonctionné longtemps. En 1864, on parle d'une crise constitutionnelle qui y a régné. Ainsi, c'est déjà cette année-là qu'on a commencé à réfléchir à une fédération du Canada-Est, du Canada-Ouest et des provinces maritimes (le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse).⁵⁵ Un gagnant de l'Acte d'Union était l'Église catholique qui n'avait plus de statut juridique depuis 1791 mais le regagnait par l'Acte de 1840. À ce moment, elle a donc pris la domination dans le domaine de la santé et dans l'instruction publique.⁵⁶

Les raisons de la politique extérieure et militaire⁵⁷, notamment la crainte d'une invasion militaire américaine, la situation économique et celle de la politique intérieure ainsi que la démographie du Canada-Ouest dépassant la population du Canada-Est en 1851 et la volonté

⁵³ Cf. http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s3_Union.htm#1_Le_Qu%C3%A9bec_sous_l'Union_%281840-1867%29 [7.3.2016].

⁵⁴ Cf. Wolf (1987), p. 45.

⁵⁵ Cf. Plourde (2003), p. 140-141.

⁵⁶ Cf. http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s3_Union.htm#1_Le_Qu%C3%A9bec_sous_l'Union_%281840-1867%29 [8.3.2016].

⁵⁷ Cf. Wolf (1987), p. 46.

émergente du côté des Anglais d'une représentation proportionnelle menaient enfin à l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (ou Loi constitutionnelle de 1867 comme on l'appelle depuis 1982).⁵⁸

Elle représente la constitution du Canada. Le fait qu'il s'agisse d'une simple loi qui a été adoptée par le Parlement impérial de Londres et que le peuple n'a pas eu la possibilité de l'approuver a parfois été critiqué.⁵⁹ La terminologie est assez complexe mais

« [...] on peut dire que le Dominion du Canada fut formé le 1er juillet 1867 avec la confédération de quatre provinces fondatrices (Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) de l'Amérique du Nord britannique pour former une Union fédérale. Il faut ajouter qu'au XIXe siècle les termes fédération et confédération étaient généralement employés comme synonymes. En droit, le Canada n'était pas une confédération-il ne l'est pas davantage aujourd'hui-, mais une fédération. »⁶⁰

La place que prend le français dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 est vraiment important même si on n'y trouvait qu'un seul article qui abordait directement la situation des langues au Canada. Après de longs débats sur l'article 46 du projet de constitution, celui-ci a été remplacé par l'article 133 qui faisait de l'anglais et du français des langues officielles en stipulant l'usage obligatoire des deux langues au parlement et devant les tribunaux sur le plan fédéral et dans la province de Québec.

Indirectement, l'article 93 touchait aussi l'usage des langues parce qu'il donne la compétence du domaine de l'éducation aux provinces qui en même temps n'ont pas eu le droit d'affecter les droits et privilèges des écoles confessionnelles. Même si ce règlement n'a pas été prévu spécialement pour les franco-catholiques, il aurait pu les soutenir hors du Québec et aurait ainsi pu contribuer aussi à la protection et la conservation du français.⁶¹

Mais bientôt après l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique la Nouvelle-Écosse (faisant partie de la confédération déjà auparavant), le Nouveau-Brunswick et le Manitoba abrogeaient les subventions financières des écoles confessionnelles. Autour du changement de siècle, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba et au Saskatchewan, l'anglais devint l'unique langue d'enseignement. En 1912, l'Ontario ne supprima pas les écoles confessionnelles mais il limita drastiquement le français dans l'enseignement.⁶²

Le temps subséquent ne montra que très peu de réussites pour la langue française. En 1888, une loi qui garantissait 50\$ aux fonctionnaires qui pouvaient s'exprimer dans une autre langue a été

⁵⁸ Cf. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s3_Union.htm#1_Le_Qu%C3%A9bec_sous_l'Union_%281840-1867%29 [8.3.2016].

⁵⁹ Cf. Plourde (2003), p. 140.

⁶⁰ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s3_Union.htm#1_Le_Qu%C3%A9bec_sous_l'Union_%281840-1867%29 [8.3.2016].

⁶¹ Cf. Plourde (2003), p. 141-144.

⁶² Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 59-61 & 77-78.

adoptée.⁶³ En 1910, la Loi LaVergne rendait des services publics comme les domaines du chemin de fer, d'électricité, du téléphone et du télégraphe bilingues mais par manque d'allocations de réalisation et d'une amende peu élevée en cas de non-respect cela ne constituait pas une mesure de grande portée.⁶⁴ Malgré tout, c'était la première action de l'État québécois dans le domaine linguistique.⁶⁵

En plus des élites canadiennes françaises qui étaient influencées par l'anglais qui les entourait depuis quelque temps, l'usage du français de la société se dégradait aussi. Mais surtout les élites canadiennes françaises commençaient à s'en rendre compte.

À partir du début du 20^{ième} siècle, des premiers mouvements linguistiques comme « La Société du parler français » ou « La Ligue des droits français » naquirent⁶⁶ et avec entre autres une pétition en 1908 de « L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française » pour le bilinguisme dans les services publics qui a été signée par 435.000 personnes⁶⁷. On voyait la volonté de francisation du Québec et la conscience pour la langue qui se formait. Il s'agissait surtout de l'affichage et de l'étiquetage des produits qui étaient en 1922 presque entièrement en anglais.⁶⁸

Comme l'État québécois n'agissait pas beaucoup dans le domaine linguistique, les initiatives venaient surtout de la société civile qui de 1912 à 1957 organisait quatre « Congrès de la langue française » dont le dernier a traité le sujet de refrancisation. Sinon, c'était l'Église catholique qui s'occupait de l'éducation et de la culture et ainsi de la langue française. Finalement, on ne doit pas sous-estimer le rôle des médias de masse qui ont participé à la formation des standards linguistiques, notamment la radio au Québec à partir des années 1920 et la télévision trente ans après, surtout avec la Société Radio-Canada.⁶⁹

2.3.1. Les changements dans la société des Canadiens français

Entre 1840 et 1960, l'assimilation et l'émigration des Canadiens français et l'accroissement des Canadiens anglais font de la société francophone une minorité qui ne peut plus lutter pour ses droits mais qui est obligée d'essayer de conserver le peu de culture qui lui reste.

Depuis le début du colonialisme français, la majorité des Canadiens était autonome en vivant à la campagne et en cultivant la terre. Cette situation changeait au fil de cette époque pour diverses

⁶³ Cf. Plourde (2003), p. 149.

⁶⁴ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 87.

⁶⁵ Cf. Plourde (2003), p. 151.

⁶⁶ Cf. Plourde (2003), p. 148-149.

⁶⁷ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 81-82.

⁶⁸ Cf. Bouchard (2002), p. 86-87.

⁶⁹ Cf. Plourde (2003), p. 148-153.

raisons : à cause des familles avec des enfants nombreux, les fils ne pouvaient plus toujours hériter de la terre de leur famille et ils la cherchaient ailleurs. Mais bientôt les frontières du Québec ont été atteintes et l'extension vers l'Ouest n'était plus désirable à cause des restrictions des droits des francophones. Beaucoup de Canadiens français étaient donc obligés d'aller dans les villes où ils travaillaient souvent dans l'industrie. La plupart était peu instruite, ainsi la classe ouvrière des villes s'est vite agrandie et la population rurale diminuait de 77% à 37% entre 1881 et 1931.⁷⁰

À cause de la situation devenant de plus en plus précaire à la campagne, environ 800.000 à 900.000 personnes émigrent aux États-Unis, la plupart en Nouvelle-Angleterre dans la même période pour chercher des emplois dans l'industrie.⁷¹

Le changement de l'économie en utilisant de l'acier au lieu du bois, la crise économique à la fin des années 1920 et le surplus des ouvriers qui en résultait, provoquaient une aggravation de la situation de la société canadienne-française. Avec l'industrialisation et l'urbanisme, on pouvait donc observer la prolétarianisation de la classe paysanne et les ouvriers se trouvaient sous une structure sociale qui a été dominé par les Canadiens anglais. Tandis qu'ils étaient toujours dominants dans l'économie et l'industrie, les Canadiens français toujours sous l'influence puissante de l'Église restaient conservateurs et n'étaient pas établis dans ces domaines.

Avec leurs métiers sans prestige, une société urbaine qui était en changement constant, l'intégration était presque impossible et les Canadiens français étaient exposés à un déclassement social. Les Canadiens anglais les dominaient donc dans la politique, dans l'économie et, avec la dégradation de leur image, ils les dominaient aussi socialement.⁷²

« Le passage à la ville eut donc aussi des effets psychologiques violents et fut une des principales causes de la crise identitaire. Cette dernière a des prolongements encore perceptibles dans la société québécoise contemporaine. »⁷³

Avec l'image dégradante qu'avait le Canadien français, c'était aussi la perception de son identité mais surtout celle du français qui se détériorait. Il devenait de plus en plus une langue poussée et limitée à la vie privée. Ils se rendaient compte que le « patois » et le mépris de ce terme que les Canadiens anglais soulignaient depuis quelque temps n'était peut-être pas seulement un mythe. Jusqu'à la fin des années 1950, l'image négative de parler « un jargon

⁷⁰ Cf. Bouchard (2002), p. 71-79.

⁷¹ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 83.

⁷² Cf. Bouchard (2002), p. 71-79.

⁷³ Bouchard (2002), p. 78.

vulgaire et déstructuré à l'extrême »⁷⁴ était ancré dans la conscience des Canadiens français, de façon que la notion de joul est née.⁷⁵

Le changement dans la société et l'afflux vers les villes se manifeste aussi dans l'agglomération de Montréal qui en 1911 comptait encore environ 500.000 d'habitants et en 1931, elle passait la limite d'un million d'habitants.⁷⁶

Population de Montréal* selon l'origine ethnique, en pourcentages, selon les années (1800-1991)

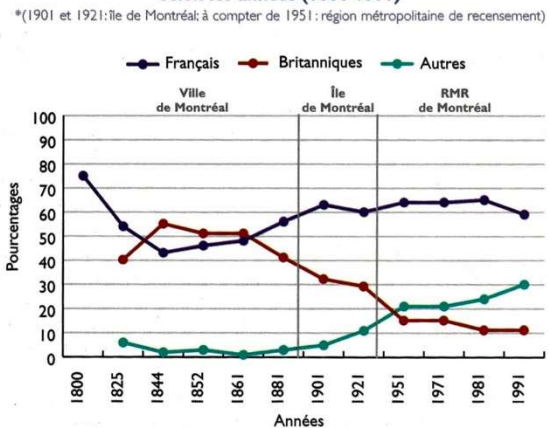


Figure 4: Population de Montréal, 1800-1991

2.4. L'époque de la reconquête – le français regagne la vie (1960-nos jours)

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la situation économique au Canada et au Québec s'est énormément améliorée ce qui avait comme conséquence le début du changement de la société au Québec. L'adaptation aux nouvelles conditions de vie dans les villes provoquait que l'importance de l'Église dans la société diminuait et les anciennes valeurs et l'auto-perception des Canadiens français au Québec n'étaient plus valables.⁷⁷

Une nouvelle classe moyenne urbanisée apparaissait et mettait en cause l'infériorité des francophones envers les anglophones. Montréal où vivait un tiers de la population du Québec était à cette époque à 60% francophone même si on y trouvait aussi la majorité des anglophones et des immigrants du Québec.

Entre autres sous le futur premier ministre Jean Lesage, les francophones commençaient à critiquer l'inactivité du gouvernement québécois, le terme du joul a fait son apparition et amenait un débat intensif sur la langue et l'identité des Québécois. Cette prise de conscience politique et sociale a inauguré le changement radical par la Révolution tranquille qui a transformé le Québec pour toujours.⁷⁸

Avec la mort du premier ministre conservateur du Québec, Maurice Duplessis, en 1959 et après les élections en 1960, le Parti libéral sous Jean Lesage est au pouvoir.⁷⁹ Un an plus tard, un ministère des Affaires culturelles et l'Office de la langue française ont été créés. La tâche principale de l'Office était le support du gouvernement dans le but de faire du français la langue

⁷⁴ Bouchard (2002), p. 90.

⁷⁵ Cf. Bouchard (2002), p. 81-90.

⁷⁶ Cf. Plourde (2003), p. 158.

⁷⁷ Cf. Bouchard (2002), p. 184-185.

⁷⁸ Cf. Plourde (2003), p. 223-229.

⁷⁹ Cf. Bouchard (2002), p. 226-227.

prédominante dans l’affichage public mais aussi de faire avancer l’emploi du français dans les entreprises.⁸⁰ Cette création d’une institution dédiée à la langue constituait la première acquisition de la Révolution tranquille.⁸¹

À cause du mécontentement dans la société et des débats incessants sur la position du français, la Commission royale d’enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme faisait un rapport à partir de 1961 pour examiner la situation du bilinguisme et l’égalité entre « les deux peuples » du Canada.⁸² Elle entraîne un changement extrême du système éducatif québécois en long terme. Ainsi, le contenu des programmes a été réformé, des cégeps (Collège d’enseignement général et professionnel) ont été créés et on essayait de faciliter l’accès à l’éducation.⁸³

Deux ans plus tard, une deuxième enquête sur le même sujet a été lancée qui, après le premier rapport qui figurait comme prise de conscience, constituait déjà une mise en garde au gouvernement canadien sur les exigences linguistiques au Québec. Après la continuation des événements et revendications, elle mena à la Loi fédérale sur les langues officielles en 1969. Elle stipulait « [...] *l’égalité de l’anglais et du français dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada, et dans les organismes fédéraux* [...] »⁸⁴ et voulait « sauver » le français en inaugurant le bilinguisme sur tout le territoire canadien.

Le Québec refusait cette survivance artificielle et voulait une vie française ce qu’on pouvait seulement assurer en faisant du français la langue dominante au Québec.⁸⁵ Comme la loi s’appliquait seulement aux institutions fédérales le secteur économique privé n’a pas été touché et le domaine de l’éducation restait aussi dans la compétence des provinces.⁸⁶

Les années précédentes au Québec étaient marquées par la crise de Saint-Léonard qui relevait la question de l’intégration des immigrants. Après que la commission scolaire voulait retransformer la seule école secondaire du quartier (à l’époque Saint-Léonard ne faisait pas encore partie de la ville de Montréal) qui avait une population d’une part importante italienne dans une école secondaire anglophone les perturbations des francophones étaient énormes. Cela effacerait les classes élémentaires bilingues (ou même françaises) pour les nouveaux immigrants.

Vu qu’à Montréal se trouvait la plupart des immigrants et que le français ne les attirait pas encore à cause de son statut social et économique, cela constituait un sujet sensible parce que

⁸⁰ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 125.

⁸¹ Cf. Bouchard (2002), p. 229.

⁸² Cf. Wolf (1987), p. 95.

⁸³ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 126.

⁸⁴ Plourde (2003), p. 251.

⁸⁵ Cf. Plourde (2003), p. 249-251.

⁸⁶ Cf. Wolf (1987), p. 100-101.

le choix des immigrants tombait presque toujours en faveur de l'anglais.⁸⁷ La loi pour promouvoir la langue française au Québec (Loi 63) de 1969 qui donnait le droit de choisir la langue d'enseignement au Québec ne calmait pas du tout la situation très tendue.

Au milieu de la crise de Saint-Léonard, le Québec installa la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) qui réfléchissait à la proposition de faire du français la langue du travail au Québec. Mais même si son rapport constituait le début d'une politique linguistique résolue du gouvernement du Québec, il n'était pas satisfaisant pour le public à cause de ses énonciations prudentes.⁸⁸

2.4.1. Les lois 22 et 101

Après la période des Commissions d'enquête jusqu'en 1969 et les agitations qu'elles provoquaient, suivit la période de lois linguistiques qui s'annonçait déjà avec les lois de la même année.

Pendant ce temps s'inséra aussi la promulgation de La loi sur la langue officielle (Loi 22) en 1974. Après la Commission Gendron mais surtout comme réaction à la Loi canadienne sur les langues officielles de 1969, le français devenait avec la Loi 22 alors la langue officielle du Québec. Elle assurait l'usage du français dans tous les secteurs, que ce soit dans les rapports avec Ottawa ou les autres provinces ou que ce soit dans tous les secteurs d'économie même privés à l'intérieur de la province.

L'emploi du français était aussi prévu pour l'affichage et l'étiquetage. Mais en même temps de toutes ces acquisitions du français, l'usage de l'anglais ou d'autres langues n'a pas été interdit ce que limitait la portée de la loi.⁸⁹

Un autre point qui provoquait le mécontentement des deux groupes linguistiques était le nouveau règlement de l'enseignement. Le choix libre de la langue de l'enseignement a été restreint de façon à ce que les enfants fussent désormais obligés de faire des tests pour vérifier leur connaissance de langue qui doit être suffisamment élevée pour l'enseignement dans cette langue. Ceci devait restreindre l'accès à l'école anglaise.⁹⁰ Ces tests ont été soumis à la critique de ne pas être un dispositif objectif.⁹¹

⁸⁷ Cf. http://archives.radio-canada.ca/sante/langue_culture/clips/7519/ et <http://www.panoramitalia.com/en/arts-culture/history/saint-leonard-conflict-language-legislation-quebec/2325/> [12.3.2016].

⁸⁸ Cf. Plourde (2003), p. 249-250.

⁸⁹ Cf. Wolf (1987), p. 114-115.

⁹⁰ Cf. Plourde (2003), p. 252-253 & 290.

⁹¹ Cf. Wolf (1987), p. 114-115.

L'ensemble des 123 articles contenait des mesures avec un fond « *plus coercitif qu'incitatif* ». ⁹²
La réaction du public manifestait le mécontentement chez les anglophones qui ne voulaient pas perdre leurs privilèges linguistiques et condamnaient la loi d'être discriminatoire ainsi que chez les francophones pour lesquels la loi n'allait pas assez loin et continuait à accepter le bilinguisme. ⁹³

C'est enfin avec la victoire du Parti québécois en 1976 sous René Lévesque que le destin linguistique du Québec fut scellé. Le premier ministre Lévesque charge le ministre d'État au Développement culturel de travailler sur un livre blanc sur la politique québécoise de la langue française. ⁹⁴

Dedans, la situation plutôt inquiétante du français et sa relation avec l'anglais y est décrite mais il souligne aussi la nécessité de faire du français la langue officielle du Québec en respectant les minorités. Le livre blanc soulignait qu'il s'agissait d'une justice sociale mais que l'apprentissage d'une langue seconde était aussi important.

En 1977, la Loi 101 ou la Charte de la langue française fut enfin adoptée. Le fait d'appeler cette loi charte ne signifiait pas qu'elle se trouvait sur le même niveau qu'une charte mais qu'on voulait souligner qu'elle se distinguait fortement d'autres lois. La Charte remplaçait la Loi 22, faisant du français la seule langue officielle du Québec et ayant les cinq objectifs de « [...] *définir la nature linguistique de la société québécoise, assurer l'intégration scolaire des enfants immigrants, franciser le monde du travail, pourvoir aux conditions de respect de la majorité francophone, créer les organismes chargés de la mise en œuvre de la Charte.* » ⁹⁵.

Désormais, le français devenait « *la langue commune à tous les Québécois* » ⁹⁶ et il était la langue de l'administration et des services publics, de la législation et de la justice. Le domaine de l'enseignement devenait francophone aussi de la maternelle à la fin du secondaire. La seule exception était si un des parents avait reçu l'enseignement primaire au Québec en anglais. Ainsi, les immigrants étaient aussi scolarisés en français.

Contrairement à la loi 22, la Charte prévoyait aussi des sanctions pour les entreprises d'au moins 50 personnes qui ne respectaient pas l'obtention d'un certificat en suivant un processus de francisation. Cette francisation comportait l'emploi du français dans la communication, les documents et la publicité.

⁹² Cf. Plourde (2003), p. 252.

⁹³ Cf. http://www.axl.cefam.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s4_Modernisation.htm [13.3.2016].

⁹⁴ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 195.

⁹⁵ Plourde (2003), p. 277.

⁹⁶ Plourde (2003), p. 280.

La Charte prescrivait également l'unilinguisme français dans l'affichage public et la publicité commerciale ce qui entraîna beaucoup de débats. Au même titre, toutes les informations concernant les produits de consommations devaient être en français.

Enfin, la Charte faisait émerger trois institutions linguistiques importantes : l'Office de la langue française qui était en charge de la « francisation », la Commission de surveillance de la langue française (modifiée à Commission de protection de la langue française plus tard) qui était responsable du respect de la Charte ce qui a souvent été vu comme une police de la langue et le Conseil de la langue française s'occupait de l'interprétation et l'application de la Charte.⁹⁷

Comme on aurait pu le prévoir, la Charte a fait des vagues et a déclenché toute sorte de réactions partout au Québec. Ainsi, plusieurs entreprises ont déménagé du Québec, un grand bousculement était le déménagement de la compagnie d'assurance Sun-Life pour laquelle le déménagement était plus cher qu'une possible francisation de l'entreprise.⁹⁸

En plus de la politique linguistique, ce fait pourrait aussi être lié aux taxes assez élevées au Québec et l'orientation progressive vers les provinces de l'Ouest. Les statistiques de Statistics Canada montrent qu'entre 1976 et 1981, la population anglophone de Québec diminuait de 11,8% tandis que la population francophone augmentait de 6,4%.⁹⁹

On a aussi modifié l'article 133 concernant l'unilinguisme français dans la législation, la justice et administration publique. À cause de l'incompatibilité avec la Loi constitutionnelle de 1867, le bilinguisme a de nouveau été rétabli.

On changeait aussi « la clause Québec » qui prévoyait entre autres que les Canadiens d'autres provinces devaient suivre l'enseignement francophone faute d'un parent scolarisé en anglais au Québec. Elle était donc changée en « la clause Canada » qui permettait l'enseignement dans la langue de la minorité (anglais) si un parent avait reçu sa scolarisation primaire dans cette langue au Canada.¹⁰⁰

Enfin, la discussion sur l'affichage public qui incluait même le Comité des droits de l'homme des Nations Unies un certain temps trouva sa fin dans la Loi 86 qui stipulait que « *L'affichage commercial, les enseignes et la publicité doivent être en français. Ils peuvent aussi être à la fois en français et dans une autre langue, à condition que le français soit nettement prééminent.* »¹⁰¹.

⁹⁷ Cf. Plourde (2003), p. 273-284.

⁹⁸ Cf. Wolf (1987), p. 117.

⁹⁹ Cf. Bourhis (1984), p. 44.

¹⁰⁰ Cf. Plourde (2003), p. 287-288.

¹⁰¹ <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/loi-86/> [15.3.2016].

2.4.2. Les années autour les référendums

En mai 1980, le Parti Québécois sous René Lévesque qui cherchait dès le début à réaliser l'indépendance du Québec tenait à sa promesse qu'il avait fait lors des élections en 1976 et un référendum a eu lieu.¹⁰² Il demandait aux Québécois d'avoir le mandat de négocier avec le Canada sur « [...] *une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples.* »¹⁰³. Mais le référendum a subi un échec avec 40,44% des votes pour un Oui et 59,56% des votes pour un Non avec un taux de participation de 85,61%.¹⁰⁴

En même temps, le référendum a donné le moment idéal pour le Parti libéral sous le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau de faire avancer le programme constitutionnel. D'après lui, il ne s'agissait pas de changer les compétences des États fédéraux ou provinciaux ou de reconnaître un statut particulier au Québec mais il voulait protéger les droits et les libertés fondamentaux en renforçant la coexistence linguistique, les différentes ethnies et les droits scolaires des minorités linguistiques.

À cause d'une possible restriction du pouvoir du Québec, René Lévesque s'opposait à une charte des droits et libertés mais malgré l'opposition des quelques provinces au début la Charte canadienne des droits et libertés a été adoptée après quelques modifications avec Loi constitutionnelle de 1982¹⁰⁵.¹⁰⁶

Le Québec ne donna jamais son consentement mais l'imposition montrait la position de la province devenue moins forte.¹⁰⁷ Les Québécois se sentaient trahis et ainsi le Parti Québécois a été réélu en 1981.¹⁰⁸

Les élections fédérales de 1984 font naître le nouveau gouvernement conservateur progressif qui essaie de reconnaître les particularités du Québec et de sa société en inaugurant le principe de diversité au lieu de celui d'uniformité.¹⁰⁹

L'Accord du lac Meech reconnaissait « [...] *l'existence de Canadiens d'expression française concentrés au Québec ainsi que le caractère distinct de la société québécoise.* »¹¹⁰ Cela était une tentative de gagner l'accord de Québec avec son nouveau gouvernement libéral en ce qui concerne la constitution modifiée. Même si au début, il n'y avait pas de critique, on disait

¹⁰² Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-referendum-1980/> [17.3.2016].

¹⁰³ Lévesque & Pelletier (2005), p. 14.

¹⁰⁴ Cf. Lévesque & Pelletier (2005), p. 15.

¹⁰⁵ Cf. <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html> [17.3.2016].

¹⁰⁶ Cf. Martel & Pâquet (2010), p. 221-223.

¹⁰⁷ Cf. http://www.axl.cefap.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm [17.3.2016].

¹⁰⁸ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-referendum-1980/> [17.3.2016].

¹⁰⁹ Cf. Plourde (2003), p. 362-365.

¹¹⁰ Plourde (2003), p. 362.

bientôt que le fait de faire du Québec une province distincte détruisait le caractère fédéral du Canada et donnait au Québec un rôle spécial.

Pour devenir juridiquement obligatoire, toutes les dix provinces auraient dû ratifier l'accord en trois ans. Le Québec le faisait en premier lieu mais après trois ans en juin 1990 le Manitoba était la seule province (mais la Terre-Neuve-et-Labrador se sont entre-temps opposés aussi à l'accord) qui ne l'avait pas ratifiée. Ainsi, l'Accord du lac Meech n'était jamais juridiquement valable.¹¹¹

Cet échec de l'accord a fait émerger un nouveau nationalisme chez les Québécois qui se sentaient traités de manière injuste. Dans ce contexte s'insère aussi l'apparition du Bloc Québécois en 1990 sous Lucien Bouchard et d'autres membres des partis libéraux et conservateurs qui poursuivaient l'objectif de mener le Québec à la souveraineté.¹¹²

La prochaine tentative d'arriver à un consensus de toutes les provinces était l'Accord de Charlottetown en 1992. Cette fois-ci, le gouvernement a essayé d'inclure le public dans l'évolution des négociations et, en octobre 1992, un référendum sur la question « *Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 ?* »¹¹³ a eu lieu.

Mais même si les gouvernements fédéral et de toutes les provinces y avaient apporté leur soutien, 56,68% de la population québécoise a voté pour un Non¹¹⁴, sur le niveau national c'étaient 54,3% qui ont voté contre l'accord. On a souvent dit qu'ils votaient surtout contre le gouvernement sous Brian Mulroney (chef du Parti progressiste-conservateur).¹¹⁵

Après les élections de 1993 où le Bloc québécois figurait comme « opposition officielle » et l'échec de deux accords, les discussions sur la souveraineté du Québec réapparaissaient et en octobre 1995 le référendum sur la question « *Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signé le 12 juin 1995 ?* »¹¹⁶ a eu lieu. Les deux textes mentionnés dans la question incluaient entre autres une déclaration de souveraineté du Québec.

Après une campagne très échauffée sur ce sujet délicat les votes contre la souveraineté du Québec dépassaient ceux d'un Oui de très peu : seulement 50,58% contre 49,42%¹¹⁷. Avec

¹¹¹ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/meech-lake-agreement/> [18.3.2016].

¹¹² Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/meech-lake-agreement/> et <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/bloc-quebecois/> [18.3.2016].

¹¹³ Lévesque & Pelletier (2005), p. 30.

¹¹⁴ Cf. Lévesque & Pelletier (2005), p. 31.

¹¹⁵ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/the-charlottetown-agreement/> [20.3.2016].

¹¹⁶ Lévesque & Pelletier (2005), p. 50.

¹¹⁷ Cf. Lévesque & Pelletier (2005), p. 51.

l'échec du référendum, le premier ministre Jacques Parizeau a été remplacé par Lucien Bouchard qui étant le nouveau chef du Parti Québécois avait déjà annoncé avant les élections qu'il prévoyait d'initier un nouveau référendum sur la souveraineté en 1997.¹¹⁸

En 1997, les premiers ministres de toutes les provinces du Canada se sont réunis et ont élaboré l'entente de Calgary. On reconnaissait à la société du Québec son caractère unique en tant que sa majorité francophone, sa culture et sa tradition de droit civil. Mais en même temps, on soulignait aussi que toutes les provinces avaient les mêmes pouvoirs. Même si toutes les provinces sauf le Québec ont adopté la déclaration de Calgary, la déclaration n'avait déjà plus de grande importance un an plus tard.¹¹⁹

(Dans ce contexte, c'est intéressant de jeter un œil sur les sources qui traitent ces sujets. Le site du linguiste Jacques Leclerc ne peut pas réprimer un passage plutôt subjectif :

*« L'histoire est là pour démontrer que le Canada anglais ne s'est jamais résigné à ce que le Québec se protège «trop» sur le plan linguistique. De plus, le Canada anglais n'acceptera jamais que le Québec dispose de droits collectifs que les autres provinces n'auront pas obtenus et, au surplus, que ces droits aient préséance sur les droits individuels affirmés dans la Charte des droits et libertés, une charte que le Canada anglais a adoptée sans le Québec. Si ce n'était que du Canada anglais, le statut particulier pour le Québec serait une notion nulle et non avenue. »*¹²⁰

Cela montre le sentiment de la démarcation totale du Québec et le reste du Canada dans l'histoire même jusqu'en nos jours.)

Par crainte d'annonces par rapport à un nouveau référendum au Québec, la Cour suprême du Canada a rendu le « Renvoi relatif à la sécession du Québec » qui stipulait qu'une province ne peut pas déclarer sa souveraineté unilatéralement. En cas d'une majorité votante pour la souveraineté du Québec dans un référendum, les autres provinces seraient obligées d'entamer des négociations avec la province et les conditions sous lesquelles elles accepteraient sa souveraineté.¹²¹

Mais le sujet de la souveraineté du Québec a été relégué à l'arrière-plan quand Jean Charest avec le Parti libéral devint le premier ministre du Québec en 2003.¹²² En ce qui concerne la

¹¹⁸ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-referendum-1995/> [20.3.2016].

¹¹⁹ Cf. http://www.axl.cef.aval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm#7_Les_rondes_constitutionnelles [7.4.2016].

¹²⁰ http://www.axl.cef.aval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm#7_Les_rondes_constitutionnelles [5.4.2016].

¹²¹ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-secession-reference/> [7.4.2016].

¹²² Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-referendum-1995/> [12.4.2016].

question de langue, son gouvernement a fait preuve d'une certaine retenue ce qui signifiait en même temps qu'on ne touchait pas à la Charte de la langue française.¹²³

À cette période tombe l'adoption de la motion sous le premier ministre du Canada Stephen Harper en 2006. Après des débats et des propositions du Bloc québécois dont on trouvait la revendication de la reconnaissance que « les Québécois forment une nation », la motion de Stephen Harper que « les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni » a été adoptée.¹²⁴ Après des essais du côté du Bloc québécois d'aller encore plus loin il a bientôt décidé de se contenter de la motion de Harper.¹²⁵

En 2012, un gouvernement minoritaire a été élu avec le Parti québécois à la tête sous la première ministre Pauline Marois. Déjà connu pour sa tendance à la législation linguistique, peu de temps après les élections, le Parti québécois présente un projet de loi modifiant fondamentalement la Charte de la langue française. En gros, les modifications auraient représenté des renforcements pour la langue française. Mais après des annonces des forts partis d'oppositions contre ce projet, il a été abandonné par le Parti québécois avant même un vote dans l'Assemblée nationale.¹²⁶

Pauline Marois était confiante de gagner de nouvelles élections convoquées par elle-même. Avec l'annonce de la candidature de Pierre Karl Péladeau pour le Parti québécois qui était connu pour sa foi à la souveraineté du Québec, les discussions autour d'un possible référendum voyaient une courte revitalisation. Mais la réélection du Parti québécois a subi un échec, le Parti libéral du Québec sous Philippe Couillard gagnait et le sujet de la souveraineté du Québec disparaissait du niveau politique.¹²⁷

Le public québécois reprochait souvent à Philippe Couillard, premier ministre du Québec entre 2014 et 2018, de nier la situation dégradante de la langue française surtout à Montréal (par exemple en rapport avec les enseignes anglaises des multinationales de commerce) et de rester trop inactif en ce qui concerne la législation linguistique.¹²⁸

À ce jour, le Québec n'a jamais donné formellement son consentement à la constitution de 1982. Même si ce n'est pas nécessaire, cela constitue un signe fort du Québec et son rôle au sein du Canada.

¹²³ Cf. http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm#7_Les_rondes_constitutionnelles [12.4.2016].

¹²⁴ Cf. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2006/11/27/007-vote-nation.shtml> [12.4.2016].

¹²⁵ Cf. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/24/009-nation-qc-accueil.shtml> [12.4.2016].

¹²⁶ Cf. http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm#7_Les_rondes_constitutionnelles [15.4.2016].

¹²⁷ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/quebec-referendum-1995/> [15.4.2016].

¹²⁸ Cf. http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm#7_Les_rondes_constitutionnelles [15.4.2016].

2.4.3. La naissance du Québécois

Sous Duplessis, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, le Québec était encore dominé par le cléricisme et l'obscurantisme. L'Église québécoise ne payait pas d'impôts et recevait des dons et subventions. Elle était donc très riche et puissante et ainsi elle contrôlait les importants domaines du système éducatif et de la santé. Souvent, les seuls amusements dans le sport ainsi que dans tous les autres domaines d'activité étaient aussi organisés par elle. Son omniprésence posait lourdement sur la société qui vivait dans un système hiérarchique serré avec des valeurs familiales et rurales très traditionnelles. Selon les rapports de l'époque, durant cette période régnait « une atmosphère lourde et sans ouverture » et rétrospectivement, on parle de « la grande noirceur ».¹²⁹

Depuis quelque temps, on parlait de la notion du joul qui n'était pas un terme nouveau mais qui à partir de 1959, fut l'objet d'un changement et dont on disait souvent qu'il venait de la prononciation populaire du « cheval ». À partir de ce moment, cette notion servait à désigner la variété linguistique marquée profondément par l'anglais qui s'est développé dans les villes. La polémique autour ce terme provoquait des discussions animées, beaucoup le voyaient comme la langue parlée partout au Québec et d'autres faisaient une stricte différence entre le joul et la langue familière. En dépit de la définition exacte, l'apparition d'un nouveau terme montre toujours qu'un concept nouveau a trouvé son chemin dans la conscience collective et ainsi, il constituait un facteur important pour le déclenchement de la Révolution tranquille.

Il fait sa nouvelle apparition entre autres dans *Le Devoir* quand l'éditorialiste André Laurendeau écrivait que presque tous les jeunes parlaient joul et que cela montrait l'état de pauvreté dans lequel se trouvait la langue française au Québec.¹³⁰ Une lettre qui a été publiée sous le pseudonyme de Frère Untel dans ce même journal attaquait l'État et son inaction en ce qui concerne la langue.

Ces énoncés déclenchaient des polémiques d'une immense dimension, plusieurs lecteurs pour démontrant leur impression d' « [...] *une dégradation radicale de la langue et de la culture au Québec.* », ¹³¹ et ont été d'autant plus attisées après la publication de « Les insolences du frère Untel » par Jean-Paul Desbiens, préfacé par André Laurendeau en 1960.¹³² En quelques jours seulement, 17.000 exemplaires du livre ont été vendus et plus de 120.000 dans les mois suivant sa publication.¹³³

¹²⁹ Cf. Portes (1994), p. 101-106.

¹³⁰ Cf. Bouchard (2002), p. 217-219 & 230-232.

¹³¹ Bouchard (2002), p. 218.

¹³² Cf. Plourde (2003), p. 228.

¹³³ Cf. http://ici.radio-canada.ca/emissions/il_etait_une_voix/2015-2016/chronique.asp?idChronique=382175 [18.4.2016].

Dans le livre, Desbiens a dénoncé le joual en le désignant comme « langue désossée » mais il va plus loin et accuse la religion d’être marquée par la peur. En plus, il critique profondément le système d’enseignement archaïque qui manifeste un « système d’injustices sociales » où il fallait -à son avis- remettre en cause le rôle des religieux. Desbiens conclut finalement ce qu’il veut « [...] *c’est créer un appel d’air ; je veux qu’on respire par ici.* »¹³⁴ et ainsi ce livre constitue sans doute un élément fondamental du déclenchement de la Révolution tranquille.¹³⁵ Même si la discussion sur la langue n’est pas du tout nouvelle, cette fois-ci, « [...] *il se dessine une volonté collective de redresser la situation en s’attaquant à ses causes socio-économiques et politiques.* »¹³⁶ Dans ce contexte, le slogan qui figure comme le symbole de la Révolution tranquille « Maintenant ou jamais ! Maîtres chez nous ! » est l’expression de la volonté des Québécois qui aspiraient à administrer et à être responsables eux-mêmes de leurs ressources



Figure 5: Affiche de la campagne électorale 1962

naturelles ainsi que de leur langue et de leur culture. Les Canadiens français qui devenaient à cette période les Québécois commençaient à remettre en cause tous les piliers de leur identité mais surtout du système où ils vivaient -le Québec dans la Fédération canadienne.¹³⁷ Le conservatisme et l’inaction du gouvernement de Maurice Duplessis devenait presque insupportable pour les jeunes intellectuels qui se sont établis dans les décennies précédentes. Ainsi, bientôt tout le monde revendiquait l’intervention de l’État québécois. Le

centre d’action constituait incontestablement Montréal où la domination des anglophones était omniprésente.¹³⁸

Le terme « quiet revolution » qui est apparu pour la première fois dans un journal de Toronto souligna ce changement en douceur du Québec dans les années 1960.¹³⁹ Cette période est principalement marquée par la remise en question du système prédominant dans la province de Québec ainsi que par une prise de conscience de ses habitants.¹⁴⁰ Le slogan de l’ancien ministre

¹³⁴ Desbiens (2005), p. 99.

¹³⁵ Cf. <http://larevolutiontranquille.ca/fr/le-frere-untel.php> [18.4.2016], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1385.html> [18.4.2016] et <http://www.lapresse.ca/arts/dossiers/salon-du-livre-de-montreal-2010/201011/20/01-4344778-les-insolences-du-frere-untel-le-premier-grand-livre-de-la-revolution-tranquille.php> [18.4.2016].

¹³⁶ Bouchard (2002), p. 221.

¹³⁷ Cf. Plourde (2003), p. 238, 260.

¹³⁸ Cf. Bouchard (2002), p. 225-226.

¹³⁹ Cf. Portes (1994), p. 107.

¹⁴⁰ Cf. Plourde (2003), p. 240.

fédéral des Ressources naturelles Jean Lesage « Il faut que ça change ! » représente véritablement les événements à partir de son élection comme premier ministre de Québec à la tête du gouvernement du Parti libéral en 1960.¹⁴¹

La première grande démarche constituait en la création d'un ministère de l'Éducation en 1964 qui entraîna des changements fondamentaux dans le système de l'enseignement et signala surtout le passage de l'éducation de l'Église à celle de l'État.¹⁴² Même si l'évolution a pris du temps, l'enseignement est gratuit et laïc à partir de ce moment.¹⁴³

La deuxième grande mesure qui figure comme signe de la Révolution tranquille est l'appropriation des ressources énergiques qui est annoncé par Lesage en 1961 par

*« La province de Québec croit que ses ressources naturelles sont la propriété de tous ses citoyens. [...] Il est temps d'agir. Je vous assure que le colonialisme économique n'est plus acceptable pour les Québécois. »*¹⁴⁴ et, plus tard, il souligna encore cela en disant *« L'électricité, c'est la clef de l'économie moderne. [...] après tant des générations nous serons maîtres chez nous ! (...) L'époque du colonialisme économique est révolue. Nous marchons vers la libération. C'est maintenant ou jamais. Soyons maîtres chez nous ! »*¹⁴⁵.

Ainsi, plusieurs compagnies privées d'hydro-électricité ont été nationalisées en 1963 et ensuite, elles ont été fusionnées à la société d'État Hydro-Québec qui devenait très vite l'entreprise avec la plus grande importance économique au Québec. Le but de faire avancer l'influence industrielle sous contrôle francophone au Québec a aussi réussi grâce au fait que le français y était devenu la langue de travail. Hydro-Québec figure comme la deuxième plus grande société d'État au Canada aujourd'hui dont les Québécois sont fiers.¹⁴⁶ En 1966, avant d'évoluer son projet de Sécurité sociale, le parti de Lesage gagnait plus des voix dans les élections mais l'Union nationale avait la majorité des sièges. Les explications varient mais on peut dire que cette rupture avec la tradition au sein de Québec combinée avec les autres apparences aux cultures occidentales de cette décennie provoquaient chez certains des sentiments de rejet. En même temps, ces élections sous le slogan « Québec d'abord » apportaient le sujet de la nation qui s'allongent jusqu'aujourd'hui.

Mais l'apparition d'une affirmation nationale a aussi laissé naître le mouvement révolutionnaire du Front de libération du Québec (FLQ) vers 1963 qui s'orientait vers les mouvements dans des anciennes colonies qui se sont libérées avec la lutte armée.¹⁴⁷ Les militants commettaient à partir de ce moment plusieurs attentats terroristes souvent contre la population anglaise à

¹⁴¹ Cf. Portes (1994), p. 108-110.

¹⁴² Cf. Laperrière & Beauregard (2007), p. 11.

¹⁴³ Cf. Portes (1994), p. 110.

¹⁴⁴ Lacoursière & Bouchard (1972), p. 1195.

¹⁴⁵ Lacoursière & Bouchard (1972), p. 1209.

¹⁴⁶ Cf. Gagnon & Montcalm (1992), p. 65-66.

¹⁴⁷ Cf. Portes (1994), p. 112-118.

Montréal. Le FLQ était responsable d'une série d'attentats à la bombe et a causé beaucoup de blessés et même des morts. Entre autres l'enlèvement du commissaire commercial britannique James Cross et l'enlèvement et le meurtre du vice-premier ministre et ministre du travail québécois, Pierre Laporte, la crise d'octobre a été déclenchée en 1970. L'armée a été mise à la disposition du gouvernement québécois pour soutenir les forces policières et pour la seule fois dans l'histoire du Canada, la Loi sur les mesures de guerre a été décrétée en temps de paix.¹⁴⁸

L'ouverture qui était en train d'envahir le Québec a pris un niveau international en 1967 quand aussi pour le centenaire de la Confédération, l'exposition universelle a eu lieu à Montréal. À cette occasion, on essayait de finalement faire un saut pour représenter une ville avec une image internationale et Montréal a fait l'objet de plusieurs changements. Ainsi, le métro a été inauguré et l'architecture s'est développée de façon vigoureuse avec des premiers gratte-ciels.

Une relation devenue assez proche dans les dernières années entre la France et le Québec, l'ouverture de la « Délégation générale du Québec à Paris » qui représentait l'exception qu'une province d'une fédération obtenait une représentation autonome à l'étranger et des énoncés du président de la République française Charles de Gaulle comme « [...] *la France est présente au Canada, non seulement par ses représentants, mais aussi parce que de nombreux Canadiens sont de sang français, de langue française, d'esprit français. Bref, ils sont français sauf en ce qui concerne le domaine de la souveraineté.* »¹⁴⁹ laissait présager une tension de la part du Canada pour la visite de ce dernier à l'exposition universelle. De Gaulle répondait aux attentes et dans son discours à Montréal il proclamait :

« *C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville de Montréal française. [...] et c'est à Montréal qu'il faut que je le dise, car s'il y a au monde une ville exemplaire par ses réussites modernes, c'est la vôtre, et je me permets d'ajouter : c'est la nôtre. [...] Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et vive la France !* »¹⁵⁰

Ce discours a suscité de nombreuses réactions à travers le monde entier, les relations entre le Canada et la France étaient perturbées pour quelques années. Les nationalistes voyaient avec plaisir monter leur combat à un niveau international et des nouveaux mouvements envisageant l'indépendance du Québec se formaient. Dans cette période tombe aussi l'apparition du Parti québécois en 1968.

La société québécoise a vu les conséquences des réformes de la Révolution tranquille en une baisse radicale du taux de natalité qui entre 1961 et 1971 a diminué de 26,6% à 15,6%. Jusqu'à

¹⁴⁸ Cf. <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/front-de-liberation-du-quebec/> [22.4.2016] et <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/october-crisis/> [22.4.2016].

¹⁴⁹ Portes (1994), p. 122.

¹⁵⁰ Portes (1994), p. 124.

ce moment-là, les familles avec beaucoup d'enfants étaient la caractéristique fondamentale de la population québécoise. La même évolution se manifestait dans l'Église où le nombre des prêtres a diminué de moitié en moins de vingt ans et les fidèles ne venaient plus.¹⁵¹

Au cours des années 1960 et la Révolution tranquille, se passa aussi une transformation identitaire importante qui a mené finalement à l'image de la représentation du Québécois qu'on connaît aujourd'hui.

En quelques années seulement, la notion du Canadien français disparut complètement, au moins en ce qui concernait la désignation des francophones vivant au Québec et elle a été remplacée par le terme du Québécois. Même si les premiers textes qui introduisaient cette notion étaient souvent marqués par une tendance d'indépendance, ils exprimaient clairement la raison de leur choix du terme. Ainsi, on lit dans une lettre de lecteur dans *Le Devoir* en 1964 :

*« Nous ne sommes pas des canadiens français : nous sommes des québécois. Jamais nous n'avons et jamais nous ne penserons canadien, parce que « canada » est synonyme d'Angleterre et que nous ne sommes pas anglais. »*¹⁵²

Ce processus de s'appeler différemment que dans le passé montre aussi la volonté de rompre avec les connotations négatives qui étaient attachées aux noms anciens. En plus, on a ajouté au nouveau nom le facteur de l'appartenance à un certain territoire qui était important dans le cas du Québec parce que le gouvernement était principalement francophone. Mais en même temps, on se séparait aussi des francophones résidants dans les autres provinces du Canada. Pourtant cela n'était pas d'une grande importance, vu que leur assimilation à l'anglais était souvent très avancée. En fin de compte, la modification du nom propre faisait d'une collectivité francophone la majorité au Québec et donnait finalement aussi le courage de se sentir en majorité.

D'autres termes qui montrent la consolidation de l'identité québécoise est le passage de la référence « la province de Québec » vers « le Québec » et au lieu de dire que quelque chose se passait « dans le Québec » on a maintenant tendance à dire que cela se passait « au Québec ». Dans les deux cas, on veut se diriger de la province vers l'État. La notion « francophone » a aussi une autre connotation au Canada qu'ailleurs puisqu'elle signifie ici une personne de langue maternelle française. Tandis que dans les dictionnaires l'aspect de langue maternelle ne se trouve pas, seulement le fait qu'une personne « parle habituellement le français ». ¹⁵³

À la période de la Révolution tranquille, on a donc pu observer un changement en profondeur de l'identité collective. La société québécoise a laissé derrière sa perception négative de sa langue et de son identité. Elle est devenue fière de sa culture et de ses particularités et elle sait

¹⁵¹ Cf. Portes (1994), p. 114-115 & 121-125.

¹⁵² Bouchard (2002), p. 236.

¹⁵³ Cf. Bouchard (2002), p. 235-239.

qu'elle n'a pas besoin de se cacher. Cela se manifeste aussi dans l'énorme production artistique de l'époque. Pendant des décennies et jusqu'aujourd'hui on voit qu'elle n'a jamais arrêté de lutter pour ses droits et qu'elle n'arrêtera probablement jamais.

3. L'identité et la conscience linguistique

L'explication et la connaissance des deux concepts de l'identité et de la conscience linguistique sont indispensables pour la compréhension de la situation linguistique à Montréal, la position et l'attitude que prennent les Montréalais envers cette réalité. L'identité d'une personne ou d'une collectivité est certainement un facteur pour le degré de manifestation de la conscience linguistique mais en même temps la conscience linguistique peut constituer un élément fondamental de l'identité. Cela montre que les deux notions sont directement liées l'une à l'autre et entretiennent des échanges permanents.

3.1. L'identité

L'importance du concept de l'identité en ce qui concerne la langue ne peut pas être niée. C'est toujours l'identité qui est concernée quand on dit que l'anglais passe de plus en plus dans d'autres langues mais aussi quand on parle d'une hiérarchie des langues et leur emploi. De ce fait, on trouve aussi l'explication pour laquelle les locuteurs conçoivent des interventions d'État dans « leur » langue souvent avec inquiétude et le refusent.¹⁵⁴

Étant un terme abstrait, on trouve plusieurs définitions pour la notion d'identité. Dans le dictionnaire Larousse en ligne, elle est définie comme « *Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité* »¹⁵⁵ tandis que dans Le Petit Robert, on fait la différence entre l'identité personnelle qui est le « *caractère de ce qui demeure identique à soi-même* »¹⁵⁶ et l'identité culturelle qu'on caractérise comme « *ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, etc.) qui lui confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe* »¹⁵⁷.

En comparant ces définitions, on peut en déduire les éléments les plus saillants qui est d'un côté, la distinction entre l'identité de l'individu et l'identité d'un groupe, c'est-à-dire l'identité collective où l'appartenance prend une place importante. De l'autre côté, il y a l'élément de la singularité et de l'individualité en ce qui concerne les traits propres de la collectivité.

3.1.1. L'individu et le groupe

On peut constater l'usage synonyme de l'identité (personnelle) et de l'individualité. Cela apparaît comme assez concluant quand on remarque que les deux termes sont liés directement à l'importance de la continuité dans les périodes de vie alternantes. Selon Goffmann, l'identité

¹⁵⁴ Cf. Schlieben-Lange (1991), p. 3.

¹⁵⁵ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%C3%A9/41420?q=identit%C3%A9#41315> [26.4.2016]

¹⁵⁶ Le Petit Robert (2013), p. 1272.

¹⁵⁷ Idem.

se constitue seulement dans l'équilibre entre l'individualité et l'ancrage social. L'individualité s'est développée comme résultat des processus d'interaction sociaux et ainsi l'identité reflète les idées et attentes des autres.¹⁵⁸ Krappmann constate que dans cette permanente interaction, l'individu construit son identité lui-même, il l'exprime mais il a besoin de la reconnaissance et de l'affirmation des autres. Le gain de conviction de son entourage dépend aussi des conditions dans lesquelles l'individu doit présenter son identité, c'est-à-dire s'il y a des interdictions ou des contraintes dominantes qui existent et qui doivent être considérées.¹⁵⁹

Pour Mead, l'individu et son identité influencent donc son entourage mais, en même temps, il est tout autant influencé par son environnement. À cause de l'influence permanente qui vient de l'extérieur, on pourrait en déduire que l'identité n'est pas statique mais qu'elle est toujours soumise à une transformation et un développement.¹⁶⁰

Ainsi, elle est la « [...] *verharrende Wesensgleichheit von etwas, das auch unter wechselnden Einflüssen als dasselbe* » *« identifiziert » wird* »¹⁶¹. On peut en déduire que chaque changement important dans les situations sociales de la vie entraîne des changements d'identité.¹⁶²

Mais, en même temps, l'identité doit être présentée de façon explicite, claire et nette afin de ne pas permettre trop d'interprétations ambiguës. C'est l'identité qui montre à l'environnement les intérêts et buts qu'on pourrait poursuivre ensemble. Dans ce contexte, Krappmann souligne que « *Menschen, die nicht fähig sind, sich in ihrer Identität zu präsentieren, scheiden [...] aus Interaktion aus, denn ihre Gegenüber vermögen nicht zu errahnen, welcher Sinn ihrem Tun unterliegt.* »¹⁶³ Dans ce processus, la langue est le moyen le plus important et le plus efficace.¹⁶⁴ Mead insiste sur le fait que l'identité est un phénomène social où l'existence de la langue prend une place si importante que l'identité n'existerait même pas sans elle. Ce sont la transmission linguistique et la communication qui permettent l'interaction entre l'individu et son entourage qui pour sa part rend possible la formation et la progression de l'identité.¹⁶⁵ Selon Cichon elle est « [...] *ein Instrument sozialer Integration, dessen Verwendbarkeit zugleich eng an die Sprache geknüpft ist.* »¹⁶⁶

¹⁵⁸ Cf. Schönflug (1987), p. 145.

¹⁵⁹ Cf. Krappmann (2006), p. 406.

¹⁶⁰ Cf. Schönflug (1987), p. 145-150.

¹⁶¹ Cichon (1998), p. 47.

¹⁶² Cf. Cichon (1998), p. 47.

¹⁶³ Krappmann (2006), p. 406

¹⁶⁴ Cf. Krappmann (2006), p. 406

¹⁶⁵ Cf. Schönflug (1987), p. 145-150.

¹⁶⁶ Cichon (1998), p. 47.

Comme l'individu occupe une place importante dans le contexte de l'identité, le concept du groupe l'est aussi. En général, un groupe est marqué par des intérêts et buts identiques et les caractéristiques principales sont les mêmes. Les éléments minimaux pour la définition d'un groupe sont premièrement, le fait que les personnes à l'intérieur du groupe coordonnent leurs actes et leur comportement ce qu'on aperçoit d'autant plus quand la taille du groupe est encore assez limitée. Un composant important et certainement aussi valable pour des groupes de la taille d'une entière nation sont les attentes des personnes impliquées que leur appartenance permanente au groupe aide à atteindre et à réaliser les buts visés. De plus, un groupe a une histoire des relations et expériences qui a très probablement contribué à la formation d'une identité collective, d'un sentiment d'appartenance à la communauté et à une cohésion sociale. Même si des groupements temporaires existent, l'élément de durabilité est toujours perceptible dans ce contexte.

Dans son article « Groupe », Fisch présente plusieurs caractéristiques pour des petits groupes dont plusieurs semblent être aptes à représenter des traits importants d'une communauté.

Premièrement, il y a le sentiment de se sentir proche l'un de l'autre à l'intérieur et d'avoir une certaine émotion de sympathie pour les autres membres. Ce sentiment positif envers les autres membres mène à une réduction de la distance sociale ce qui engage la perception que les personnes de la communauté se ressemblent d'une certaine façon. Cela se manifeste dans la formation d'une collectivité qui se définit comme un « nous » et constitue la deuxième caractéristique.

Aux membres de sa propre communauté, on attribue beaucoup des traits positifs ce qui résulte en une démarcation des autres groupes. Selon Tajfel, tandis qu'on assigne beaucoup de caractéristiques positives à la propre communauté, d'autres sont jugées négatives. Le sentiment de rejet et souvent aussi d'aversion est fréquemment justifié par la préservation et la défense des propres valeurs positives. Ce processus de formation d'une identité collective est particulièrement important pour la formation de l'identité individuelle.

De plus, la cohésion sociale est un point important pour un groupe, les coutumes servent souvent à l'isolement d'autres communautés et renforcent cet effet ainsi que le fait d'avoir vécu quelque chose ensemble, de souffrir des choses pareilles, d'agir ensemble ou d'accomplir des tâches ensemble ou de devoir lutter contre le même ennemi. C'est exactement ce sentiment de cohésion sociale qui permet à une communauté de se percevoir comme un ensemble même si les membres ne sont pas en contact permanent.

Typiquement, la répartition des rôles à l'intérieur du groupe se fait tout d'abord autour du rôle de dirigeant. À côté de cette structure officielle, il y a aussi toujours différents modèles des relations internes.

L'impact et l'importance des groupes d'appartenance constituent une assurance et une certitude sociale ce qui devient d'autant plus important dans des situations d'incertitude, par exemple quand le groupe ou une de ses particularités est menacée. Cette sécurité qui est aperçue par les membres joue un rôle capital dans les processus de la conformité et d'uniformité. En lien avec ces processus, une caractéristique facile à comprendre est le fait d'une constante comparaison des personnes à l'intérieur de la communauté. Cela favorise profondément l'évolution de conformité et d'uniformité et, en même temps, la différenciation sociale d'autres collectivités. Le dernier notable trait d'un groupe est l'avantage en ce qui concerne la mise en place des règles et dans l'élaboration de solutions aux problèmes. Les obstacles qu'une communauté rencontre ont un potentiel beaucoup plus grand d'être franchis ou au moins d'être entendus que ceux d'un individu. Quant au premier avantage, il faut mentionner le bénéfice de promulguer des normes obligatoires qui aident à régler le comportement à l'intérieur de la collectivité. Cela aide certainement aussi à conserver et à défendre des valeurs importantes envers l'extérieur. On surveille le respect des normes et sanctionne toute violation ce qui résulte en des routines, rituels et des évidences que les membres ne remettent plus en question. La remise en cause de ces normes revient à une atteinte d'un tabou.

La mise en valeur de la langue et de la communication prend une place aussi importante à l'intérieur d'une société qu'il a chez l'identité individuelle. Ce sont les moyens de base qui permettent l'interaction dans un groupe. Plus l'intensité de contact existe à l'intérieur d'une collectivité souvent combiné avec la réduction du contact avec l'extérieur, plus la langue et son usage peuvent devenir plus spécifiques dans la société ainsi que cela devient une caractéristique saillante. Devant le fond de ce travail, les fonctions de ces particularités concernant la langue peuvent être la volonté de montrer l'appartenance et le sentiment d'union et la démarcation ou même l'exclusion des personnes qui ne font pas partie de la communauté.¹⁶⁷

Schlieben-Lange parle même du caractère conditionnel que figure la langue pour une société. (voir dans 3.1.3. L'identité, la langue, la communauté et le prestige)

¹⁶⁷ Cf. Fisch (1987), p. 150-156.

3.1.2. Formation et exposition

Pour Schmidt, il est évident que l'identité n'est pas une chose statique mais plutôt le résultat d'un nombre de processus. Pour lui, sa formation ne va qu'avec les concepts de la conscience, de la conscience de soi et celui du « je ».

Pour le processus de la formation de l'identité, il est important de savoir que la conscience est toujours la conscience de quelque chose. On peut dire qu'on y trouve toujours l'élément de référence à quelque chose. À ce sujet, il faut accorder de l'importance à trois aspects : la distinction entre le point de départ (souvent « un je » ou « un nous ») et le point cible (le quelque chose) auquel on se réfère, puis cette référence permanente et enfin le fait qu'il n'est pas possible qu'on observe les processus actuels. C'est alors du rapport entre l'identité et la conscience qui se constitue toujours des références que l'identité est en changement permanent. En ce qui concerne la conscience de soi, il y a un obstacle qui marque aussi le concept de l'identité : c'est le fait que la personne est toujours active et passive en même temps parce qu'elle constitue toujours simultanément le sujet et l'objet quand elle est en autoréflexion. Ce choix permanent fait qu'il y a toujours un processus de construction et que, par conséquent, l'identité est aussi dynamique. Schmidt en déduit que l'identité est la sélection vers laquelle l'observation de soi et des autres est dirigée et qu'on peut seulement s'orienter et se diriger dans la vie avec son aide. Elle est liée aux aspects affectifs et moraux. Ainsi, on cherche toujours à pouvoir représenter son identité moralement et à se sentir bien avec elle.¹⁶⁸

Le concept du « je » est important car « *Das Gehirn entwickelt eine von Bewusstsein begleitete Instanz, über die es zu einer corticalen Erlebniseinheit wird und damit zur Ausbildung von Identität. Dieser Prozess ist stark an die Ausbildung eines autobiographischen Gedächtnisses gebunden.* »¹⁶⁹

Dans la formation de l'identité individuelle, ce sont les jeunes qui passent par l'importante phase de faire les choix adéquats de « l'offre » des rôles, relations et valeurs. Si les jeunes échouent devant cette tâche, ils glissent dans une diffusion identitaire qui déclenche une incertitude profonde mais, s'ils réussissent à se construire une identité, cela les encourage à présenter et maintenir l'unité et la continuité envers les autres. Les différents états de l'identité dépendent fortement de facteurs psychologiques comme l'anxiété, le respect des autorités, les espérances dans le futur, l'estimation de soi-même, les performances cognitives ainsi que la faculté de jugement moral.¹⁷⁰

¹⁶⁸ Cf. Schmidt (2003), p. 2-5.

¹⁶⁹ Schmidt (2003), p. 4.

¹⁷⁰ Cf. Krappmann (2006), p. 408-409.

La formation de l'identité est donc un processus très complexe où plusieurs aspects jouent un rôle important. Dépendant de la personne ou de la collectivité, elle se forme plus tôt ou tard et se manifeste plus ou moins fort. C'est aussi cela qui fait qu'elle est toujours en changement. Mais son élément de la référence permanente fait d'elle certainement un concept unique et a comme conséquence qu'elle est influencée sans cesse. On voit donc que l'identité n'est pas un concept qu'on puisse observer de façon close qui est indépendant mais qu'elle est toujours encadrée dans un contexte. Ainsi, on pourrait probablement dire que la formation de l'identité n'est jamais finie. Tous les aspects dans le chapitre suivant sont donc d'une certaine manière un élément qui contribue à la formation de l'identité.

Cette formation est particulièrement importante quand on conçoit « [...] *Identitätsbildung als Initiationsprozeß in die Kultur* [...] »¹⁷¹.

Tout aussi important que la formation de l'identité, sa persistance se constitue surtout par l'exposition. Dans ce contexte, Schmidt appuie deux aspects.

Premièrement, il est nécessaire que l'identité soit attribuable socialement à la personne agissant. C'est-à-dire qu'une certaine façon d'agir et une cohérence de ses actions sont seulement pertinentes pour l'identité quand cette cohérence est reconnue des autres. Schmidt et des théoriciens comme Simmons, McCall et Krappmann soulignent le fait que l'identité se trouve toujours entre les attentes et espoirs sociaux et les désirs et besoins personnels. Ainsi, le processus de la formation est seulement réussi et l'identité n'est créée qu'à long terme quand les autres la reconnaissent facultativement et de leur propre volonté. De cette façon, l'identité est justifiée socialement.

Deuxièmement, Schmidt insiste sur l'exhibition de l'identité qui a la même importance que sa formation. L'entourage et la personne même doivent régulièrement décider de nouveau si quelqu'un « reste identique », c'est-à-dire que la continuité et la compatibilité des actions et présentations dans lesquelles on se représente par rapport aux autres sont véritablement importantes. En conséquence, l'identité et sa construction sont étroitement liées à la narration et la description, c'est-à-dire à la communication. Ce processus de l'exhibition correspond donc à des actions et des actes communication concrets.¹⁷²

La paire de la formation et l'exposition se retrouve aussi dans les deux côtés de l'identité : d'une part, l'auto-conception et la vue de soi qui se manifeste dans la formation de l'identité et d'autre part, la vue à et de l'extérieur qu'on perçoit dans l'exposition.¹⁷³

¹⁷¹ Krappmann (2006), p. 409.

¹⁷² Cf. Schmidt (2003), p. 5-6.

¹⁷³ Cf. Thim-Mabrey (2003), p. 3-4.

3.1.3. L'identité, la langue, la communauté et le prestige

L'identité et la langue sont deux termes avec des concepts qui ont des liens très étroits. La langue contribue certainement à l'émergence de l'identité mais vice versa l'identité d'une personne ou d'une collectivité influence la langue et souvent la langue est un moyen important pour exprimer son identité. On voit donc que ces deux notions ne vont pas sans l'autre et s'influencent mutuellement.

Thim-Mabrey mentionne les relations entre l'identité et la langue en attirant l'attention sur l'identité nationale et la (propre) langue, l'identité nationale, culturelle et linguistique, l'identité individuelle dans le contexte des dialectes, la hiérarchie, les institutions, l'âge et le sexe.

Quant à l'expression de l'identité linguistique, il faut toujours déclarer nettement quelle signification on lui attribue. D'un côté, l'identité linguistique désigne les qualités et caractères qu'on attribue à une langue et qui rendent possible de la délimiter d'une autre. Dans ce contexte, c'est la langue qui a une identité qui fait de la langue son unicité.

D'un autre côté, l'identité linguistique peut aussi qualifier l'identité d'une personne par rapport à sa langue ou à une langue. Par cela, on peut parler d'une langue officielle d'un pays comme l'anglais ou le français mais aussi d'une langue dialectale ou sociolectale d'une communauté ainsi qu'une utilisation linguistique idiolectale. La notion ne dit rien sur l'importance que prend la langue dans l'identité. Elle peut être une part permanente qui constitue l'identité ou elle peut juste figurer comme une part accessoire qui ne devient importante que dans certaines situations. Dans ce contexte, il faut aussi considérer que la perception de soi d'une personne ainsi que son identification par son environnement peut varier énormément en fonction de la place que prend la langue dans la vie de la personne. Le cas échéant, de l'observation de la langue, on conclut en attribuant d'autres caractéristiques complémentaires à la personne, que ce soit à la personne comme individu ou en faisant partie d'un groupe ou d'une communauté.

*« Gerade in der Außenperspektive beinhalten Einstellungen zu Sprachen und Sprachvarietäten oft stereotype positive oder negative Vorstellungen von bestimmten charakteristischen Eigenschaften ihrer Sprecher, die in der Sprache zum Ausdruck kämen, so dass sich, gemäß solcher Wahrnehmung, in der Sprache dann auch eine durch Gruppenzugehörigkeit geprägte Identität manifestierte. »*¹⁷⁴

Ce qui est plus clair, c'est le terme « identité à travers la langue »¹⁷⁵ où on aborde seulement cette partie de l'identité qui est constituée par la langue ou son utilisation. La langue est un

¹⁷⁴ Quasthoff dans Thim-Mabrey (2003), p. 2.

¹⁷⁵ Le terme est traduit de l'expression allemande „Identität durch Sprache“ par rapport à la notion „Sprachidentität“ (identité linguistique).

instrument dans la formation de l'identité mais on ne sait pas si l'identité se montre concrètement dans l'usage linguistique.¹⁷⁶ Cela dépend certainement aussi du degré de la manifestation et peut probablement varier aussi au fil du temps.

Comme Fisch l'a déjà abordé dans sa présentation du concept du groupe, il y a un rapport entre le groupe et la langue. Schlieben-Lange introduit la relation entre ces deux notions en ajoutant le concept d'identité. D'après elle, la langue crée et constitue l'identité et la langue figure même comme condition pour une société. Des entières nations ou même d'autant plus les groupes minoritaires se définissent par leur langue commune. Elle est le moyen essentiel pour une communauté et sa culture de se délimiter de l'extérieur et de renforcer la cohésion sociale à l'intérieur.

Mais Schlieben-Lange va plus loin en constatant que la langue ne constitue pas seulement la formation et le maintien d'une société mais qu'elle marque et influence fortement la façon dont la société aperçoit la réalité. La perception de la réalité dépend tout d'abord de ce que la langue nous offre. Même si on n'est pas tout à fait d'accord avec Humboldt que la conception du monde des différents peuples s'est établie linguistiquement, il faut au moins reconnaître qu'une langue serve un peu comme indicateur. Elle met à la disposition certains outils dont les locuteurs peuvent s'en servir et, de cette façon, ils sont rendus sensibles aux nations et aux conceptions. Il est probable qu'une personne perçoive plus facilement et plus vite les choses qu'elle ne puisse l'exprimer.

Schlieben-Lange nomme les deux composantes de la conscience de l'identité collective. D'un côté, il y a la cohésion à l'intérieur, de l'autre côté, il y a la démarcation vers l'extérieur et d'autres groupes.

Durant le 19^{ième} siècle, cette forte identification d'un groupe et la langue comme symbole d'identité menait à l'idée que les frontières d'un État et les frontières d'une langue seraient les mêmes, une nation devait correspondre à une communauté linguistique. Souvent, d'autres circonstances culturelles comme la religion s'y ajoutaient comme facteurs de communauté. Souvent, les communautés n'exigeaient pas une nation indépendante mais le droit à la protection de la minorité ce qui se trouve d'ailleurs dans les droits fondamentaux de quelques nations.¹⁷⁷

« Es muß beachtet werden, dass sich sprachliche Minderheiten oft wesentlich stärker mit ihrer Sprache identifizieren, als das bei großen Nationen der Fall ist, da die Sprache als

¹⁷⁶ Cf. Thim-Mabrey (2003), p. 1-4.

¹⁷⁷ Cf. Schlieben-Lange (1991), p. 17-19 & 101-103.

*Identitätssymbol gerade die einzige Möglichkeit der Selbstdefinition ist, wenn gemeinsame ökonomische Leistungen, Verwaltungsformen usw. nicht vorliegen können.*¹⁷⁸ »

Les problèmes des langues minoritaires sont souvent dus à l'opposition de « la langue de pouvoir » et « la langue de solidarité ». Il y a des situations où la langue officielle ne correspond pas à la langue parlée à la maison. Dans ce cas, les langues représentent aussi des symboles différents. Tandis que la langue officielle est le symbole du pouvoir qui est d'ailleurs souvent le pouvoir « des autres », la langue parlée à la maison est le symbole de l'identité du groupe, dite identité collective qui est le fond de la solidarité pour le groupe.

Les mêmes différences se trouvent aussi en ce qui concerne les couches sociales, souvent quand il s'agit d'une couche socialement basse. Il y a toujours l'opposition entre l'égalité, c'est-à-dire une montée sociale et un détachement du groupe parce qu'en utilisant l'autre langue, celle du pouvoir et en perdant ou en niant ainsi une partie de l'identité collective la solidarité pour la communauté et un critère important pour sa cohésion disparaissent.

C'est aussi dans ce contexte que Schlieben-Lange insiste sur le changement permanent auquel l'identité est soumise. La dynamique de la langue et la culture ne doit pas être sous-estimée. La langue de la minorité peut même disparaître quand elle ne fait pas partie des transformations car, si c'est seulement la langue officielle qui évolue et qui couvre les besoins communicatifs actuels, la langue minoritaire perd sa position symbolique, ne mène plus à des actions politiques ou économiques et un caractère constituant du groupe s'échappe.¹⁷⁹

Aussi Edwards souligne le rôle que la langue joue dans la communauté. À côté de la fonction communicative qui sert comme instrument de communication, il y a la fonction symbolique qui fait de la langue l'emblème du groupe. Mais l'importance de cette distinction varie énormément selon les communautés. Les aspects symboliques sont d'autant plus liés avec les fonctions instrumentales quand la langue quotidienne est en même temps la langue ancestrale.¹⁸⁰

*« The symbolic value of language, the historical and cultural associations which it has accumulated and its « natural semantics of remembrance » [...] provide a rich underlay for every communicative interaction, a powerful underpinning of shared connotations.*¹⁸¹ »

Ainsi, ce ne sont pas seulement les informations paralinguistiques comme l'intonation, la gestuelle et la mimique ou toutes les autres informations non-verbales qui nous aident à « traduire » et à « interpréter » comme Edwards le décrit. Ce qui contribue certainement de la

¹⁷⁸ Schlieben-Lange (1991), p. 102.

¹⁷⁹ Cf. Schlieben-Lange (1991), p. 101-103.

¹⁸⁰ Cf. Edwards (2009), p. 55-57.

¹⁸¹ Edwards (2009), p. 55.

même façon à déchiffrer et à lire entre les lignes, c'est la « continuité culturelle » dans laquelle la langue est ancrée et qui n'est pas accessible par tout le monde. Les personnes qui ne font pas partie de la communauté, par exemple parce qu'ils ont appris la langue seulement pour des raisons pratiques et desquelles on dirait même de maîtriser la langue couramment peuvent avoir l'impression justifiée qu'il y a des niveaux de communication plus profonds qui restent clos.

« Only those who grow up within a community can, perhaps, participate fully in this sort of « expanded » interaction, because they alone can make the necessary « translations ». [...] The complicated interviewing of language and culture that rests upon a fusion of pragmatic linguistic skills and the more intangible associations carried by language is not always immediately apparent to native speakers within a majority-speech community.¹⁸² »

Néanmoins, Edwards insiste sur le fait que les deux fonctions peuvent être séparées l'une de l'autre. Cela est d'autant plus perceptible quand on regarde l'emploi de la langue et les attitudes dans les minorités, dans des situations où deux langues sont en contact et dans toute autre communauté où des changements en ce qui concerne la langue ont eu lieu il n'y a pas trop longtemps.

La fonction symbolique peut se manifester de manière très forte dans la mesure que la fonction communicative n'existe presque plus mais la valeur de la langue à l'intérieur de la communauté est d'une importance très élevée. Cela peut mener jusqu'à la situation qu'une langue n'est plus parlée mais qu'elle joue toujours un rôle dans la communauté. *« [...] it should be remembered that language, unlike other purely emblematic markers, is itself a complex system that is at least theoretically capable of regaining an instrumental and communicative status.¹⁸³ »*

Il faut donc toujours considérer que ces deux fonctions existent et que la fonction symbolique peut souvent survivre à la fonction communicative mais que c'est souvent la langue vernaculaire, donc celle à l'intérieur de la communauté qui ne fait que naître les fonctions. Mais en tout cas, la perte du rôle communicatif d'une langue apporte normalement aussi un affaiblissement ou parfois même la disparition de sa capacité symbolique et unifiante.¹⁸⁴

Comme l'a déjà évoqué Schlieben-Lange et aussi Edwards, la racine fondamentale de l'appartenance sociale, l'identification et la solidarité qu'on ressent pour le groupe est la langue. Mais même si on peut-être justement à cause des différentes langues (dialectes, sociolectes, idiolectes et toute variété), il ne faut pas chercher longtemps jusqu'à ce qu'on rencontre des jugements de valeur envers les autres langues. Ces attitudes qui existent envers les langues sont souvent liées au prestige des langues.

¹⁸² Edwards (2009), p. 55.

¹⁸³ Edwards (2009), p. 56.

¹⁸⁴ Cf. Edwards (2009), p. 55-57.

Le prestige représente d'habitude, une bonne réputation sociale et une estimation pour une personne, groupe, institution etc. à cause de ses traits qui sont jugés comme des attributs positifs et s'opposent ainsi au stigmaté.

À l'origine, quand on parlait du prestige, on se référait aux influences et effets négatifs qu'on ne pouvait pas expliquer avec l'aide de la raison et que des personnes ou groupes exercent sur les autres. Les deux facteurs qui constituent le concept du prestige aujourd'hui étaient donc déjà existants.

D'un côté, il y a le stigmaté négatif et le charisme positif, c'est-à-dire le mépris et l'estime social. De l'autre côté, le prestige est marqué par ses sources ambivalentes qu'on ne peut souvent pas interpréter rationnellement et qui sont soumises à un changement permanent.¹⁸⁵

« [...] *Wertschätzung ebenso wie Verachtung [sind] die Folge von Fremdeinschätzung, also von sozialen Beziehungen und nicht von Persönlichkeitsmerkmalen [...]. Prestige und Stigma stellen für den Einzelnen objektive Bedingungen dar, die aber auf subjektiven Bewertungen anderer Personen beruhen.*¹⁸⁶ »

L'attribution du prestige se base sur l'accord des membres d'une communauté sur l'évaluation des caractéristiques que la communauté voit comme désirables à atteindre. Cela dépend fortement de l'importance des valeurs, de l'appartenance sociale et du mode de vie des personnes qui évaluent. Des critères comme l'origine, l'appartenance professionnelle, le comportement, la richesse, la formation et le pouvoir font partie des critères qui jouent un rôle assez important dans le concept du prestige. On trouve les symboles du prestige dans des formes et combinaisons différentes qui exigent souvent l'appartenance à un groupe mais aussi la compétence de son utilisation.¹⁸⁷

Ainsi, ce concept du prestige peut être appliqué directement aux langues auxquelles est souvent attribué un grand prestige. Normalement, il n'y a pas de raisons objectives pour qu'une langue vaille mieux qu'une autre mais l'évaluation se fait avec des paramètres subjectifs. Certainement, cette évaluation se fait en considération -probablement inconsciente- des éléments comme l'histoire de la langue, son importance historique et actuelle, son pouvoir et son influence, l'image et le comportement et le niveau social qu'on accorde à ses locuteurs, le territoire auquel on l'attribue ou simplement son son.

Déjà dans les années 1970, un groupe de travail à Montréal écrivait dans un manifeste que

« *Aucune langue (ou variété d'une même langue) n'est plus complexe, plus souple ou plus adéquate qu'une autre. [...] Toutes les langues se valent du strict point de vue linguistique.*

¹⁸⁵ Cf. Strasser & Brömme (2006), p. 412.

¹⁸⁶ Strasser & Brömme (2006), p. 412.

¹⁸⁷ Cf. Strasser & Brömme (2006), p. 412-414.

*Tout jugement de valeur porté sur la langue en usage dans une communauté donnée n'a rien à voir avec les propriétés linguistiques qui caractérisent cet usage de la langue. Par contre, ces jugements sont de très bons indices des sentiments de ceux qui les émettent à l'endroit de ceux qu'ils accusent de mal parler. »*¹⁸⁸

Ils poursuivaient même l'idée que les jugements de valeur par rapport aux langues et leur sur- ou dévalorisation sont principalement faits pour ne pas trouver de raisons objectives pour des inégalités sociales dans l'économie et la politique et renforcent d'autant plus la discrimination d'une communauté.¹⁸⁹

À ce point, il faut anticiper un peu parce qu'il est important de démontrer le lien entre l'identité et la conscience linguistique. Le prestige qui est donné à certaines langues mais pas à d'autres se manifeste entre autres dans les jugements de valeur qui sont particulièrement intéressants parce que le concept du jugement comporte selon Cichon l'attribut d'une manifestation de la conscience à laquelle on peut « accéder » par l'empirie.

Les deux termes du préjugé et du stéréotype se distinguent plus ou moins seulement dans l'articulation d'un stéréotype tandis que le préjugé correspond plutôt à un état mental. Cette articulation peut se manifester d'autant moins fort quand se trouve à l'intérieur du propre groupe social parce que le préjugé y est assez répandu normalement.

On peut regarder les stéréotypes en relation avec la langue de deux façons, d'un côté les formes d'expression linguistique et, de l'autre côté, la langue fait l'objet elle-même. Ainsi, Cichon appuie le fait que les préjugés et stéréotypes qui se réfèrent à la langue se cumulent avant tout dans les situations de contact des langues. Ils influencent toute forme de plurilinguisme, de contact linguistique, de l'évolution des langues et leur conservation ainsi que le rôle que joue la langue dans la politique et les médias.¹⁹⁰

Quasthoff définit les notions en constatant que

*« Ein Stereotyp ist der verbale Ausdruck einer auf soziale Gruppen oder einzelne Personen als deren Mitglieder gerichteten Überzeugung. Es hat die logische Form eines Urteils, das in ungerechtfertigt vereinfachender und generalisierender Weise, mit emotional-wertender Tendenz, einer Klasse von Personen bestimmte Eigenschaften oder Verhaltensweisen zu- oder abspricht. Linguistisch ist es als Satz beschreibbar. »*¹⁹¹

Quant à leur formation, le préjugé et le stéréotype se basent souvent sur des observations sélectives qui, pour la plupart, sont transmises et reprises sans contrôle. Cela se passe normalement dans l'environnement immédiat. L'acquisition incontrôlée se fait par la reprise de l'avis et de l'attitude des parents ou d'autres personnes proches tandis que l'influence à travers

¹⁸⁸ Corbett (1990), p. 35-36.

¹⁸⁹ Cf. Corbett (1990), p. 35-38.

¹⁹⁰ Cf. Cichon (1998), p. 48-50.

¹⁹¹ Quasthoff (1973), p. 28.

l'éducation est contrôlée.¹⁹² L'importance de l'aspect de son environnement et de la communauté explicite Quasthoff en définissant « [...] *daß es sich bei « Stereotypen » um kollektive Bewußtseinsinhalte handelt* [...] ».¹⁹³

De plus, Cichon résume plusieurs théories concernant l'abandon des préjugés et des stéréotypes en disant que cela dépend certainement de la socialisation et de la personnalité mentale. Mais aussi, il démontre que les êtres humains tendent à une pensée bipolaire où on projette un reflet sur l'autre et des traits comme le bon et le mauvais et le fort et le faible est souligné sans arrêt. En plus, l'être humain préfère des comportements qui s'orientent vers certains modèles et qui correspondent à des habitudes. Pour cette raison, il a tendance à voir des contraires quand il est exposé à l'inconnu et l'étranger.

Pour boucler la boucle, il faut mentionner qu'on utilise plutôt le terme « attitude (linguistique) » quand on parle des stéréotypes et préjugés et quand on se réfère à la langue. Les attitudes constituent la disposition de juger, les stéréotypes par contre sont l'articulation des convictions qu'elles soient positives ou négatives. Le stéréotype est donc l'objectivation concrète de certaines attitudes.¹⁹⁴ (voir 3.2.2. Manifestation de la conscience et les attitudes)

3.1.4. La mémoire collective et l'identité culturelle

On peut essayer d'établir le rapport entre l'identité individuelle et l'identité collective en introduisant le concept de l'identité culturelle dont la formation et la persistance sont étroitement liées à la mémoire collective.

Déjà en 1976 Saint-Jacques, professeur de linguistique a écrit : « *C'est une évidence que le Québec doit son identité culturelle à sa langue.* »¹⁹⁵ Ce fait que la langue (française) constitue un élément important dans l'identité culturelle d'une société, notamment de la société québécoise, et y est ancrée profondément peut être dû à ce qu'on appelle la mémoire collective. Cette notion a été décrite et marquée d'abord de Halbwachs et puis d'Assmann. Halbwachs souligne que même la mémoire individuelle est toujours influencée par l'entourage d'une personne, que ce soit dans le processus de la mémorisation ou de la « remémorisation », c'est-à-dire dans le moment où on essaie de se souvenir. Le contexte social et le groupe d'appartenance déterminent la façon dont des événements, sentiments etc. entrent dans la mémoire et dont ils influencent les souvenirs de telle façon que ces souvenirs sont souvent reconstruits et sont ainsi « faits » par les autres sans qu'on s'en rende compte.

¹⁹² Cf. Cichon (1998), p. 48-50.

¹⁹³ Quasthoff (1973), p. 28.

¹⁹⁴ Cf. Cichon (1998), p. 48-50.

¹⁹⁵ Corbett (1990), p. 229.

Ainsi, Halbwachs insiste sur le fait que « *De toute façon, dans la mesure où nous cédon sans résistance à une suggestion du dehors, nous croyons penser et sentir librement. C'est ainsi que la plupart des influences sociales auxquelles nous obéissons le plus fréquemment nous demeurent inaperçues.* »¹⁹⁶ C'est-à-dire que nos actions dépendent toujours de tous les influences par l'extérieur même si on ne s'aperçoit pas.

Dans ce contexte de collectivité, il est pourtant important de se rappeler que « [...] *ce sont cependant des individus qui se souviennent, en tant que membres du groupe. [...] chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective [...].* »¹⁹⁷

Tout de même, l'aspect de la mémoire collective reste omniprésent. À côté du fait que la mémoire personnelle est beaucoup plus dense, la différence capitale de la mémoire individuelle et collective consiste en leurs limites. Tandis que la mémoire individuelle est limitée dans le temps et l'espace, celles de la mémoire collective peut l'être aussi mais, elle peut aussi figurer le contraire.

Halbwachs explique qu'un individu clame qu'il se souvient des événements même s'il n'a pas participé directement et qu'il les connaît juste à cause des témoignages des autres et des rapports dans les journaux par exemple. Ces événements se sont déroulés à l'intérieur de la propre nation et occupent une place dans la mémoire de celle-ci. Quand l'individu essaie de se rappeler, il ne peut pas seulement compléter ses souvenirs mais il est obligé de recourir à la mémoire des autres qui devient ainsi « la source unique » de ces souvenirs. Cela se passe aussi avec les incidents qui se sont passés avant la naissance de l'individu qui peut augmenter ses souvenirs historiques en lisant et en parlant.

« *Dans la pensée nationale, ces événements ont laissé une trace profonde, non seulement parce que les institutions en ont été modifiées, mais parce que la tradition en subsiste très vivante dans telle ou telle région du groupe, parti politique, province, classe professionnelle ou même dans telle ou telle famille et chez certains hommes qui en ont connu personnellement les témoins. [...] ce sont des notions, des symboles [...]* »¹⁹⁸

De cette façon, il se forme un milieu artificiel qui correspond à un espace collectif qui fait aussi l'histoire collective de la société. Ce milieu et cette mémoire collective sont transmis de génération en génération et restent ainsi toujours une part importante de la société. Souvent, les traditions et coutumes aident à conserver cette mémoire et à se rappeler ensemble. Halbwachs insiste alors sur l'influence du passé à la vie d'aujourd'hui. Ces traces peuvent être visibles ou pas et déterminent constamment la façon de penser et de sentir. Parfois, il faut que le regard

¹⁹⁶ Halbwachs (1997), p. 90.

¹⁹⁷ Halbwachs (1997), p. 94.

¹⁹⁸ Halbwachs (1997), p. 99.

qu'on doive jeter dans le passé soit assez éloigné mais normalement on peut y trouver des explications pour des événements actuels.

Cependant, Halbwachs met en évidence que « *C'est [la mémoire collective] un courant de pensée continu, d'une continuité qui n'a rien d'artificiel, puisqu'elle ne retient du passé que ce qui en est encore vivant ou capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient. Par définition, elle ne dépasse pas les limites de ce groupe. [...] Le groupe, au moment où il envisage son passé, sent bien qu'il est resté le même et prend conscience de son identité à travers le temps.* »¹⁹⁹

Il en résulte alors que la mémoire collective prenne une place d'une énorme importance à l'intérieur d'une société et contribue au fait que le groupe soit toujours en train de percevoir les différences entre la propre mémoire collective et celle d'autres groupes. En faisant cela, le groupe s'isole de plus en plus ce qui fait encore en sorte que le sentiment de cohésion sociale devienne plus fort.²⁰⁰

Assmann se joint à Halbwachs en constatant que les particularités qu'a une personne à cause de son appartenance à un groupe et de sa culture est le résultat de la socialisation et de la transmission culturelle. Mais il introduit aussi le concept de la mémoire culturelle qu'il définit comme « *Sammelbegriff für alles Wissen, das im spezifischen Interaktionsrahmen einer Gesellschaft Handeln und Erleben steuert und von Generation zu Generation zur wiederholten Einübung und Einweisung ansteht.*²⁰¹ » Selon Assmann, cette mémoire culturelle n'est pas limitée dans le temps comme il l'attribue à la mémoire collective qui remonte d'environ 80-100 ans en arrière. Elle consiste en des points de repère qui sont des événements du passé dont les souvenirs persistent grâce aux faits et aux lieux culturels comme des textes, rites et monuments et grâce à la communication institutionnalisée. Assmann nomme plusieurs critères pour la mémoire culturelle.

Premièrement, il traite « l'identité concrète » ou le rapport au groupe. C'est la mémoire culturelle qui conserve le savoir d'un groupe qui en retire sa conscience d'unité et de sa particularité. Le contenu est marqué par la composante forte de l'identité, c'est-à-dire qu'il y a une nette frontière qui sépare le positif qui représente « le nous » du négatif qui est le contraire. Deuxièmement, la mémoire culturelle se réfère toujours à une situation actuelle, la société construit donc toujours un cadre de référence actuel.

Puis, l'objectivité et la forme concluante du savoir collectif est une condition principale pour son hérité culturelle et institutionnalisé. L'important pour cette forme est l'utilisation de

¹⁹⁹ Halbwachs (1997), p. 131 & 139.

²⁰⁰ Cf. Halbwachs (1997), p. 51-142.

²⁰¹ Assmann (1988), p. 9.

plusieurs médias comme l'écriture, les rites ainsi que les images. La formation se fait donc linguistiquement, rituellement et figurativement.

De plus, la protection institutionnalisée de la communication et la spécialisation de la pratique sont caractéristiques pour la mémoire culturelle, c'est-à-dire qu'elles doivent toujours être soignées.

Il y a aussi le critère de la fiabilité parce que ce système de la mémoire culturelle mène à une perception normative. Ainsi, le savoir culturel est bien structuré et il existe une importance nuancée des différents symboles à l'intérieur du savoir.

Et finalement, la mémoire culturelle est réflexive : elle interprète la coutume avec les proverbes, les maximes et avec les rites. Elle se réfère toujours à soi-même en ce qui concerne la critique, l'interprétation, l'exclusion, la censure et le contrôle et elle reflète la perception du groupe de lui-même.

Assmann conclut alors que de la mémoire culturelle est le savoir qui est partagé collectivement dans une société et son soin stabilise la perception de soi d'un groupe et qu'elle est un concept important sur lequel une société s'appuie en ce qui concerne sa conscience, son unité et sa particularité. Cela varie toujours selon l'époque et la culture.²⁰²

Ce qui joue un rôle important sur le fond de ce travail, c'est le fait que « *Verschieden sind aber auch die allgemeinsten Grundeinstellungen zu Geschichte und Vergangenheit und damit zur Funktion des Erinnerns überhaupt. [...] In ihrer kulturellen Überlieferung wird eine Gesellschaft sichtbar: für sich und für andere. Welche Vergangenheit sie darin sichtbar werden und in der Wertperspektive ihrer identifikatorischen Aneignung hervortreten läßt, sagt etwas aus darüber, was sie ist und worauf sie hinauswill.*²⁰³ »

3.1.5. L'identité linguistique, le contact linguistique et la nation

Un autre facteur qu'il ne faut pas sous-estimer dans le concept de l'identité et celui de l'identité linguistique sont l'idée de la nation et un éventuel contact linguistique.

Dans ce contexte, on peut trouver des points de vue extrêmes dans le sens qu'Edwards cite Davis qui insistait sur son avis que « *A people without a language of its own is only half a nation [...]* »²⁰⁴.

Des telles déclarations donnent souvent une impression qui ne correspond pas à la réalité. Tandis que les définitions de la langue officielle et co-officielle sont claires et désignent les langues qu'une unité politique emploie officiellement, la notion de la langue nationale ne reflète pas la réalité à cent pour cent. La langue du centre politique et social devient le symbole pour l'identité et l'unité d'une nation et est ainsi un critère constitutif d'elle-même. Mais en réalité,

²⁰² Cf. Assmann (1988), p. 9-16.

²⁰³ Assmann (1988), p. 16.

²⁰⁴ Edwards (2009), p. 205.

il n'y pas vraiment d'État où il n'y a pas de minorités et où la langue se propage seulement à l'intérieur des frontières. Il est donc très important de regarder de plus près le rôle que la langue ou les langues joue(nt) dans la société.²⁰⁵

La discussion autour la définition de la nation et la question de savoir si ce concept est toujours actuel aujourd'hui n'a pas de fin. À l'origine, c'était dans le contexte de la révolution française que les phénomènes de nationalisme, de loyauté et de foi dans l'unité et l'autonomie sont nés. Ce développement était suivi directement, de l'émergence de la notion du peuple et de la relation très proche entre la langue et la nation.²⁰⁶

Cela est la raison pour laquelle Eisenstadt initie la construction des identités nationales dans la fin du 18^{ième} siècle en Europe. C'est dans les deux siècles suivants qu'elle se répandra sur le monde entier et qu'elle gagnera de l'importance sociale et politique. Aujourd'hui, elle est omniprésente sous de nombreuses formes différentes et on la comprend comme l'essai de construire une identité collective sur base des frontières politiques et des facteurs historiques, territoriaux, linguistiques et ethniques. Les identités nationales se composent de parts culturelles et politiques qui se trouvent souvent dans des relations de tension.²⁰⁷ Cela est certainement dû au différents buts et intérêts que la culture et la politique poursuivent.

Une fois que la relation entre une langue et son appartenance à un groupe a été établie -comme c'est souvent le cas dans les nations- la protection de la langue devient de la plus haute importance ce qui se manifeste fréquemment dans une activité puriste et normative plus élevée.²⁰⁸ Cette défense contre « les invasions » de l'extérieur est étroitement liée à la tentative de préserver, standardiser et codifier un parti important de l'identité collective.²⁰⁹

Edwards souligne que « *It is important to remember at the outset that linguistic activity here is essentially in the service of identity protection.* »²¹⁰

Ces actions de standardisation et purification s'affirment dans l'émergence des académies, ce qu'on peut appeler « le purisme institutionnalisé ». Tandis qu'au début leur but, notamment aussi de l'Académie française, était principalement de renforcer la clarté et simplicité de la langue et d'encourager tout ce qui la rendait plus noble, la défense de la langue est l'objectif saillant d'aujourd'hui.

²⁰⁵ Cf. Kremnitz (1997), p. 27-28.

²⁰⁶ Cf. Edwards (2009), p. 206.

²⁰⁷ Cf. Eisenstadt (1996), p. 21-22.

²⁰⁸ Edwards (2009), p. 212.

²⁰⁹ Cf. Edwards (1985), p. 27.

²¹⁰ Edwards (2009), p. 212.

Quant à la langue française, que ce soit en France ou au Québec, cette défense se dirige particulièrement contre l'anglais. Cela commençait déjà dans le 19^{ième} siècle et a gagné d'intensité au cours du temps. Ainsi, le but d'origine du purisme s'exprime actuellement dans le rejet d'emprunts étrangers et a comme conséquence la nécessité de la création des termes dans le domaine de la science ainsi que de la technologie.²¹¹

« *Purification plus gate-keeping : these are obvious undertakings on behalf of the maintenance of group boundaries and identity.*²¹² »

Dans ce contexte, Edwards évoque L'office de la Langue Française à Québec qui s'appelle aujourd'hui Office québécois de la langue française. L'office se vouait longtemps particulièrement à combattre l'influence anglaise en publiant par exemple des listes des termes « acceptables » pour des termes employés qui étaient fortement influencés par l'anglais.²¹³

Le fait de créer des nouveaux termes a une fonction de modernisation qui correspond à la fonction de purification. Ainsi, on peut remarquer que l'activité des académies s'exprime ou est au moins souvent accompagnée de l'apparition des dictionnaires. Ils servent comme outil de standardisation, purification et délimitation et parfois aussi de prescription, purement et simplement comme protection de la langue, culture et identité.²¹⁴

Ce qui n'est souvent pas pris en considération quand on parle d'une nation ou d'une communauté, c'est la réalité du contact linguistique, certainement à cause de l'idée ancestrale qu'un espace linguistique correspond à une nation. Mais cette réalité du contact linguistique est véritablement importante au sein d'une société pour sa langue ainsi que pour son identité. Cela a longtemps été ignoré mais aujourd'hui ce fait est généralement reconnu.

Les phénomènes qui sont normalement associés au contact linguistique sont l'occurrence des emprunts, de transferts, de convergence et aussi du code-switching. La mesure de l'influence entre les langues en contact dépend des divergences syntaxiques des deux langues.²¹⁵

En ce qui concerne le plurilinguisme dans une société, Oppenrieder et Thurmair écrivent qu'il est important de déterminer « [...] *ab wann Variabilität und Vielfalt als Bedrohung für die Identität einer Gruppe oder eines Individuums angesehen werden, wobei insbesondere die Vorstellung von Nationen als sozusagen natürlichsten Großgruppen typischerweise mit einer Art Einsprachigkeitsideologie gepaart ist.*²¹⁶ » La relation et l'attitude envers le plurilinguisme

²¹¹ Cf. Edwards (2009), p. 216-217.

²¹² Edwards (2009), p. 217

²¹³ Cf. Edwards (1985), p. 28-29.

²¹⁴ Cf. Edwards (2009), p. 216-223

²¹⁵ Cf. Romain (2006), p. 49-51.

²¹⁶ Cf. Oppenrieder & Thurmair (2003), p. 48.

sont étroitement liées à la formation de l'identité et si celle-ci est aperçue comme une formation réussie.

La question du plurilinguisme facultatif ou pas ainsi que le prestige des langues sont déterminants pour le rôle de contact linguistique et le plurilinguisme qui l'accompagne. La diversité facultative sur laquelle on peut exercer un certain contrôle ne pose pas vraiment de menaces et les langues qui ont un grand prestige peuvent être intégrées dans une image de soi positive. Dans ce cas de plurilinguisme où les langues peuvent être choisies, l'individu se décide volontairement à changer son identité et à s'éloigner probablement un peu de l'identité d'origine de la société dont il fait partie.

Dans le cas de contact linguistique qui d'habitude ne s'établit pas volontairement en présence de l'autre langue et souvent le fait de devoir prêter attention à elle peut être vu comme une menace de l'identité mais parfois il contribue aussi à la construction de l'identité. Cela signifie souvent « [...] *das Fremde [...], das Bedrohliche, das die eigene Sicherheit aufbricht und gefährdet, die eigenen Gewissheiten in Frage stellt.*²¹⁷ » Ainsi, Oppenrieder et Thurmair soulignent que la formation de l'identité doit être créée de façon réussie pour que ce sentiment négatif puisse être évité.²¹⁸

²¹⁷ Oppenrieder & Thurmair (2003), p. 50.

²¹⁸ Cf. Oppenrieder & Thurmair (2003), p. 48-57.

3.2. La conscience linguistique

La notion de conscience linguistique et le concept autour d'elle est un sujet qui est particulièrement intéressant mais qui est abstrait et pour cela, elle est assez difficile à s'en rapprocher. Mais comme Schlieben-Lange le constate « *Il s'agit donc d'une conscience qui accompagne toute activité linguistique. Autrement : il n'y a pas d'acte de langue sans conscience.* »²¹⁹. En se préoccupant de l'identité linguistique et du rôle de la langue française au Québec, on doit donc absolument attirer l'attention sur ce sujet.

3.2.1. La conscience et la langue

Déjà le terme de la conscience montre qu'il s'agit d'un sujet complexe. Il est défini par le dictionnaire Larousse en ligne comme « *connaissance, intuitive ou réflexive immédiate, que chacun a de son existence et de celle du monde extérieur* »²²⁰ et par Le Petit Robert comme « *faculté qu'a l'homme de connaître sa propre réalité et de la juger* »²²¹. En comparant les deux, on se rend compte que la conscience d'un individu se réfère toujours à la perception autour d'une personne, c'est-à-dire qu'elle est influencée par son environnement mais que la façon de son traitement dépend de l'individu.

Jaeggi et Faßler évoquent que la conscience n'est rien de clair ou de certain et souvent elle est simplement très vague. Elle dépend fortement de la façon dont un individu qui se trouve au milieu d'une communauté acquiert ses expériences et gagne ainsi sa conscience. Mais ce n'est pas seulement la société qui marque la conscience, c'est aussi le temps qui l'influence et ainsi chaque génération a des expériences différentes. Le temps et aussi le lieu sont alors d'une importance inestimable pour la formation de la conscience.²²²

Klement qui aborde les composantes de la conscience évoque que le fait qu'un individu soit capable de réfléchir sur lui-même fait que la conscience nous aide à nous percevoir dans notre existence. Selon lui, la conscience figure comme exemple d'une pensée réfléchie.²²³

Jaeggi et Faßler soulignent que « *das Bewußtsein nichts ist, was wir autonom aus uns selbst heraus entfalten ; es entsteht im Zusammenleben, im Handeln mit anderen* »²²⁴. Mais dans ce contexte, on s'aperçoit très vite que la conscience entretient un lien considérable avec la langue.

²¹⁹ Schlieben-Lange (1971), p. 300.

²²⁰ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/conscience/18331?q=conscience#18225> [24.8.2018].

²²¹ Le Petit Robert (2013), p. 513.

²²² Cf. Jaeggi & Faßler (1982), p. 13-14.

²²³ Cf. Klement (1975), p. 16.

²²⁴ Jaeggi & Faßler (1982), p. 47.

La formation de la conscience dépend fortement de la communication et ainsi la langue sert d'outil d'expression de la conscience.²²⁵

Ils insistent sur le fait que la langue marque la conscience « *Gerade weil zum Beispiel Kinder, also Heranwachsende, in einer komplexen Umwelt die Sprache zunehmend (im Elternhaus und in der Schule) direkt über die verbale Kommunikation erwerben, wirkt diese auf ihr Bewußtsein, ihr Denken und ihre Wahrnehmung « kanalisierend » zurück: sie werden durch Sprache geprägt.* »²²⁶ Et comme la langue n'est pas une chose invariable et constante mais un produit de la société, elle suit les intérêts et les intentions et elle est « *ihrer « Natur » nach zwar Produkt einer Gesellschaft [...], dann aber kanalisierend auf das Denken (und auf die Wahrnehmung) [zurückwirkend].* »²²⁷ On voit donc cette relation très proche entre la langue et la conscience.

C'est aussi Gauger qui se prononce sur la réflexivité de la conscience qu'on a déjà évoquée par rapport à la conscience et le rapport à elle-même, décrit aussi la corrélation avec la langue : « *Die Reflexivität der Sprache zeigt sich in der Erscheinung des Metasprachlichen.* »²²⁸ Donc, déjà le fait de pouvoir se prononcer sur la langue avec l'aide de la langue montre cette relation très proche. Il va même jusqu'au point où il précise que la conscience est conditionnée par la langue en se référant à Freud pour qui le contenu psychique est apte et accessible à la conscience s'il peut être exprimé par langue.²²⁹

Gauger dit clairement que « *Ohne Sprache wäre Bewußtsein -spezifisch menschliches Bewußtsein- nicht möglich. Sodann: wo immer in der Psyche Sprachbesitz ist [...] ist potentiell Bewußtsein.* »²³⁰.

Aussi Cichon confirme ce lien incontestable entre la langue et la conscience. Aussi bien en ce qui concerne leur formation qui se développe au cours de l'interaction avec son environnement et le travail, leurs points communs structurels qui peuvent dépasser les possibilités de disposition et de contrôle, que dans le contexte de leur influence mutuelle sur l'autre.

Si on discute la causalité de cette relation, il y a deux points de vue. D'un côté, la langue figure comme fonction de la pensée, de l'autre côté, c'est la pensée qui dispose de la fonction de parler, ce n'est seulement possible de penser dans le cadre mis à disposition par la langue. Mais on trouve un consensus sur le phénomène que la conscience -quand elle devient sociale ou empirique- est fortement liée à l'institut de la langue. Cela a son origine dans le fait que la

²²⁵ Cf. Jaeggi & Faßler (1982), p. 47-52.

²²⁶ Jaeggi & Faßler (1982), p. 52.

²²⁷ Jaeggi & Faßler (1982), p. 50-51.

²²⁸ Gauger (1976), p. 44.

²²⁹ Cf. Gauger (1976), p. 40-45.

²³⁰ Gauger (1976), p. 43.

langue a une immense importance dans les institutions sociales à cause de sa relative puissance de structure et sa stabilité.²³¹

3.2.2. Manifestation de la conscience et les attitudes

Comme l'a déjà constaté Cichon dans 3.1.3., le concept du jugement est particulièrement intéressant parce qu'il est la manifestation de la conscience à laquelle on peut s'approcher avec l'aide de l'empirisme. Quasthoff le constate aussi en exprimant que : « *Einstellung sowie Überzeugung sind Bezeichnungen für Dispositionen bzw. Bewusstseinsinhalte.*²³² »

Selon Schlieben-Lange, le savoir, les évaluations ou jugements et les dispositions d'action font partie des attitudes²³³ que mentionne Quasthoff dans le contexte du contenu de la conscience.

Dans ce contexte, il est tellement important de discuter ce qui tourne autour de la notion de « l'attitude ». Au début, il s'agissait d'un terme utilisé dans un contexte physique dans lequel on peut d'une certaine façon comprendre son emploi d'aujourd'hui concernant le psychique.

Le dictionnaire Larousse en ligne définit l'attitude comme « *manière d'être qui manifeste certains sentiments* »²³⁴ et Lasagabaster qui cite la définition « *a disposition to respond favourably or unfavourably to an object, person, institution, or event* »²³⁵ souligne que l'attitude a toujours un référent qu'il soit plus ou moins spécifique ou abstrait.

En tout cas, elle ne peut pas être observée ou mesurée de façon directe et objective mais on est obligé de la déduire du comportement. En plus, les attitudes sont fortement influencées par des facteurs d'environnement comme la famille, le travail et la formation. Ces facteurs sont si puissants que les individus changent leurs attitudes pour qu'elles soient conformes à celles qui dominant dans leur groupe d'appartenance.

Une attitude peut être la condition préalable ou la conséquence d'un fait, c'est-à-dire qu'elle peut influencer ainsi que d'être influencée ce qui peut par exemple jouer un rôle considérable dans l'apprentissage d'une langue et aussi dans son emploi plus tard.²³⁶

Ainsi Lasagabaster précise que « *Attitudes have traditionally been of great importance in sociolinguistics in the belief that people's reactions to different languages (i.e. in a majority/minority language bilingual context) or language varieties [...] would reveal much of their perceptions of the speakers* »²³⁷.

²³¹ Cf. Cichon (1998), p. 35-36.

²³² Quasthoff (1973), p. 27.

²³³ Cf. Schlieben-Lange (1991), p.108.

²³⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/attitude/6295?q=attitude#6280> [22.8.2018].

²³⁵ Ajzen dans Lasagabaster (2006), p. 399.

²³⁶ Cf. Lasagabaster (2006), p. 402-404.

²³⁷ Lasagabaster (2006), p. 400.

Par conséquent, on suppose que l'attitude est exprimée par le comportement dans son contexte social ce qui n'est pas toujours le cas. Parfois, ce que les personnes disent et la façon dont elles agissent ne coïncident pas mais on peut dire que les attitudes précèdent le comportement.²³⁸ Ainsi, on est de retour sur le fait que les attitudes comme expressions de la conscience peuvent être déduites du comportement d'une personne.

3.2.3. La conscience linguistique

*« Wenn in einer Sprachuntersuchung die Befragten Aussagen machen, die offensichtlich nicht der Realität entsprechen, wenn Sprecher angeben, sich ihrer Sprache zu schämen, weil sie vulgär klinge, wenn ein Elsässer in der Öffentlichkeit mit einem Französischsprecher beharrlich auf elsässisch spricht, wenn Fränkisch als Dialekt des Deutschen und als Patois bezüglich des Französischen angesehen wird, haben wir es mit einem Phänomen zu tun, das in neueren soziolinguistischen Arbeiten Sprachbewußtsein genannt wird. »*²³⁹

Cet énoncé de Stroh sur la conscience linguistique montre déjà son omniprésence dans la vie quotidienne mais, en même temps, il est aussi l'exemple de sa complexité.

3.2.3.1. La conscience linguistique selon Schlieben-Lange

Schlieben-Lange précise que chaque locuteur d'une langue dispose en principe d'une conscience de ses capacités linguistiques. Mais normalement, il ne peut que donner des renseignements sur le « quoi » mais pas sur le « pourquoi ». C'est-à-dire qu'il est par exemple capable de dire qu'un mot est un mot allemand ou français mais pas pourquoi ce mot appartient à telle ou telle langue. Il peut aussi se prononcer sur les variétés de sa langue et les différences par rapport à d'autres. Ce savoir -sur lequel se prononce aussi Scherfer- sur sa propre langue et ses variétés est lié à des évaluations et des dispositions de comportement. Et pour cette relation Schlieben-Lange rend responsable le concept de « l'attitude » qu'on vient d'analyser.

Les attitudes ne se réfèrent pas seulement aux langues mais beaucoup plus à ses locuteurs et communautés. À cause de la relation de ces attitudes envers des faits sociaux, culturels, politiques et religieux, elles ne se réfèrent pas toujours directement à la langue et elles ont ainsi une propre dynamique. Elles peuvent être manipulées et transmises à d'autres générations. Cette perception à l'intérieur d'une communauté et à l'extérieur peuvent diverger énormément. Ainsi, il y a aussi des situations où le comportement linguistique et la conscience linguistique divergent fortement.

²³⁸ Lasagabaster (2006), p. 399-401.

²³⁹ Stroh (1993), p. 15.

Schlieben-Lange oppose cette conscience linguistique « naïve » à la conscience linguistique « théorique » professionnelle. Cette conscience linguistique est capable de discuter sur le « pourquoi ». Tandis que toute la communauté linguistique dispose d'une conscience linguistique naïve, seul un petit groupe peut utiliser la conscience linguistique théorique en s'exprimant dans des grammaires ou dictionnaires.²⁴⁰

3.2.3.2. La conscience linguistique selon Scherfer

Selon Scherfer, la représentation de l'attitude joue un rôle considérable dans le concept de la conscience linguistique. Il précise que les personnes qui appartiennent à une communauté linguistique disposent d'un savoir naïf concernant leur situation linguistique. Ce savoir qui accompagne un phénomène social constitue une fonction d'intégration. Concernant la langue, la représentation de certains aspects de la communication linguistique dans la conscience des locuteurs contribue à la réalisation de cette communication elle-même. Elle dispose des faits comme l'appartenance à une communauté linguistique, sa démarcation à d'autres groupes et comme les conventions de comportement pertinentes linguistiquement.

Le savoir contient des catégories de perception, description et évaluation qui se réfèrent à la langue et à des situations linguistiques ainsi que des suppositions, attitudes et convictions. Scherfer définit la conscience linguistique alors comme le contenu de la conscience et la capacité d'en disposer et de sa mise en parole.²⁴¹

3.2.3.2.1. Les attributs de la conscience linguistique

Scherfer introduit les différents attributs de la conscience linguistique sous lesquels il compte la conscience linguistique comme « le savoir quotidien » qu'il désigne comme partie des théories semi-conscientes pour surmonter les défis de la vie. Il contient des idées sur la réalité de la communication verbale et sur comment elles se sont formées en dépendance des structures et processus sociales.

Il évoque aussi la conscience linguistique comme capacité qu'il comprend comme capacité collective des locuteurs comme membres d'un groupe social. Le locuteur peut accéder à cette conscience linguistique mais cela dépend de l'habitude de la personne de réfléchir et de parler de la communication. Il en résulte que la formation de la conscience linguistique dépend, pour Scherfer, de la socialisation de l'individu et ainsi le fait d'avoir une conscience linguistique peut être vu comme attribut collectif d'une communauté linguistique.

²⁴⁰ Cf. Schlieben-Lange (1991), p. 25-26.

²⁴¹ Cf. Scherfer (1983), p. 20.

En même temps, la conscience linguistique « surmonte l'individuel » c'est-à-dire que les attentes des partenaires d'interaction dont l'individu pense qu'ils sont attendus font la conscience linguistique.

Un des attributs de la conscience linguistique est aussi qu'elle est intentionnelle. Scherfer explique ce trait par le fait que la conscience linguistique est toujours formée par quelque chose. Cela dépend toujours des besoins et des intérêts du groupe dans lequel cette conscience linguistique s'est formée. On peut aussi avoir une conscience linguistique de quelque chose qu'on ne peut pas vraiment décrire ou prouver comme par exemple la beauté d'une langue ou son universalité. Mais qu'importe la raison, on doit retenir que cette chose a une grande importance dans la communauté où elle s'est formée.

En plus, la conscience linguistique est partielle, confuse, ouverte et elle peut contenir des contradictions. Elle ne représente pas tous les aspects de la communication linguistique, contient différents éléments et elle est soumise à des changements.

Scherfer déclare aussi que la conscience linguistique est liée à une langue et qu'elle est historique parce qu'elle s'est développée au sein d'une communauté où elle est encore valable aujourd'hui.

Par ailleurs, la conscience linguistique est manipulable ce qui peut être fait à l'aide de la langue ce qui Scherfer explique par le fait que : « *Die Möglichkeiten der Beeinflußbarkeit des Bewußtseins über den Sprachgebrauch ergeben sich aus der engen Verbindung zwischen Sprache und Denken und aus den Besonderheiten sprachlich vermittelter Lernprozesse.* »²⁴².

Et finalement, Scherfer aborde que certains aspects de la conscience linguistique peuvent être codifiés. La plupart d'aspects qui ont été écrits dans une langue sont d'une certaine façon aussi une expression de la conscience linguistique de cette langue, qu'importe si cette codification a une diffusion nationale ou internationale.

3.2.3.2.2. Les fonctions de la conscience linguistique

Scherfer attribue aussi plusieurs fonctions à la conscience linguistique comme le fait qu'elle figure comme outil pour former des unités linguistiques et sociales et aussi des identités sociales. Il souligne que des groupes et communautés utilisent souvent leur langue pour constater leur identité. Ainsi, cette fonction est fortement liée à la constitution de l'identité ce qui a déjà été évoqué plutôt.

²⁴² Scherfer (1983), p. 36.

Par ailleurs, la conscience linguistique contribue à la différenciation linguistique et sociale, c'est-à-dire que « [...] *Sprachbewußtsein für die Konstitution von sprachlichen Varietäten konstitutiv ist* [...] »²⁴³.

En plus, Scherfer aborde la conscience linguistique en relation avec l'évolution linguistique. Elle est tellement importante dans ce concept qu'elle peut par exemple décider du fait qu'une langue est « morte » ou pas. Si on veut comprendre les processus de l'évolution d'une langue sous des aspects sociaux, on ne peut pas faire cela sans regarder ou décrire la conscience linguistique.

Certainement, la conscience linguistique joue aussi un rôle indispensable dans l'acquisition d'une langue étrangère. Cette fonction correspond aussi au concept de l'attitude où elle se manifeste comme aide ou parfois aussi comme obstacle dans l'apprentissage. En même temps, elle est fortement liée à l'identité qui se construit par la langue. Scherfer aborde que cette attitude de la personne qui est en train d'apprendre une langue envers la culture et la langue cible est décisive pour le succès dans l'apprentissage.

Finalement, Scherfer précise aussi le fait que la conscience linguistique exerce une fonction d'orientation ou de contrôle social. La langue et ses variétés se laissent classer par ses membres culturellement, socialement et géographiquement. En plus, il assigne aux locuteurs d'une communauté les mêmes attributs : « [...] *daß wertende Äußerungen über Sprache nahezu automatisch auf die Sprecher bezogen sind. Wertende Einstellungen zu einer Sprache sind also (fast) nie aus den Eigenschaften dieser Sprache abgeleitet, sondern drücken Gefühle, Meinungen etc. über die Sprechergruppe aus, die die betreffende Sprache normalerweise benutzt.* »²⁴⁴. Cela mène à la démarcation et la perception de certains groupes vers l'extérieur correspondant à une cohésion à l'intérieur.²⁴⁵

3.2.3.3. La conscience linguistique selon Gauger

C'est aussi Gauger qui s'occupe de la notion de l'attitude qui d'après lui est fortement liée à ce qu'il appelle « la conscience linguistique externe ». Pour lui, cela signifie que ce n'est pas le fonctionnement de la langue qui est au premier plan mais « *Es geht da um die Einstellung der Sprechenden zu ihrem Sprachbesitz als ganzem, zu der Tatsache, daß sie einer bestimmten Sprachgemeinschaft angehören. Es geht um ihre sprachliche Selbsteinschätzung, die ihrerseits von der ihnen zuteil werdenden Fremdeinschätzung nicht unabhängig ist.* »²⁴⁶

²⁴³ Scherfer (1983), p. 43.

²⁴⁴ Scherfer (1983), p. 49.

²⁴⁵ Cf. Scherfer (1983), p. 19-52.

²⁴⁶ Gauger (1976), p. 51.

Il souligne le facteur d'externalité qui se manifeste dans le phénomène de distinction : « je parle *cette* langue, mais pas *celle-là* ». Cette sorte de conscience linguistique est particulièrement prononcée chez les membres de communautés linguistiques opprimées et en minorité. Gauger nomme même les francophones au Québec comme exemples d'une forte conscience linguistique externe.

En relation avec les attitudes linguistiques, il évoque trois composants considérables : la composante émotionnelle où on se pose la question de comment les locuteurs évaluent « la possession » de leur langue, la composante cognitive où on considère ce que les locuteurs savent ou pensent de savoir sur « la possession » de leur langue et finalement la composante conative qui prête attention au comportement réel des locuteurs et jusqu'à quel point ils s'engagent pour cette « possession » de leur langue. La composante conative se reflète même plutôt déjà dans le comportement et plus dans la conscience linguistique.²⁴⁷ C'est exactement ce qui a déjà été évoqué avant que ce soit la façon de pouvoir observer la conscience linguistique « à l'extérieur ».

Gauger exprime que cette conscience linguistique externe qu'il décrit n'est pas forcément toujours existante, contrairement à la conscience linguistique interne qui est nécessaire pour qu'une langue puisse « fonctionner ». En même temps, il s'appuie sur le fait que cette conscience linguistique externe est aussi importante que l'autre mais que c'est un savoir accompagnant pur qui ne se réfère qu'à la possession d'une langue et qu'elle montre un élément idéologique très fort. Il finit la mise en évidence de cette conscience linguistique externe en s'appuyant sur le fait qu'elle est le critère le plus important pour pouvoir déterminer ce qui constitue la « possession » d'une langue dans une communauté linguistique.²⁴⁸

3.2.3.4. La conscience linguistique selon Cichon

Même si la conception de Scherfer donne plusieurs éléments indispensables pour le concept de la conscience linguistique, on perçoit qu'il décrit moins dans quelle forme de comportement linguistique et de communication s'exprime la conscience linguistique. On trouve cette proche relation entre ces deux facteurs chez Cichon qui définit la conscience linguistique comme : « [...] *die zentrale Steuerungsinstanz unseres gesamten Sprachverhaltens.* »²⁴⁹.

Cette fonction qui dirige le comportement a son origine dans certains éléments de savoir et d'évaluation. Selon Cichon, elle est formée individuellement mais elle se dirige vers un contenu collectif et une intégration sociale. Comme elle agit comme instance de contrôle individuelle,

²⁴⁷ Cf. Gauger (1976), p. 51.

²⁴⁸ Cf. Gauger (1976), p. 51-52.

²⁴⁹ Cf. Cichon (1998), p. 37.

elle garantit la production linguistique sous l'orientation à des normes collectives. La conscience linguistique figure alors en même temps comme produit mais aussi comme régulateur du processus d'acquisition de la langue.

Cichon constate comme Gauger que sa formation se fait par la capacité de se délimiter. Cela se retrouve d'un côté dans l'intégration dans sa propre communauté linguistique où la conscience linguistique figure comme outil de séparation entre la bonne et la mauvaise façon de parler dans le sens des normes grammaticales et sociales. De l'autre côté, elle contribue à la création d'une identité culturelle formée sur la langue où elle sert comme outil de délimitation des autres locuteurs d'autres variétés de sa propre langue et aussi des locuteurs d'autres langues.

Comme Schlieben-Lange, Cichon constate aussi que la conscience linguistique accompagne toute action linguistique mais que son contrôle n'est que partiellement conscient. Il utilise l'opposition de « savoir » et de « pouvoir » comme Schlieben-Lange aborde le « quoi » et le « pourquoi » mais Cichon ajoute encore qu'il y a différents niveaux de conscience.

Un trait que Cichon attribue à la conscience linguistique, c'est qu'elle n'est pas accessible à l'observation empirique immédiate et qu'elle ne peut qu'être examinée indirectement par ses manifestations. Cela montre les difficultés de l'observateur de l'extérieur qui veut s'approcher de la conscience linguistique d'une communauté à laquelle il n'appartient pas.

Pour compléter, Cichon donne encore une définition plus complexe de la conscience linguistique :

*« Das Sprachbewußtsein setzt sich aus der Gesamtheit seiner Inhalte zusammen. Ihre Existenz wird von einem mehr oder weniger deutlichen Wissen um sie begleitet, das es dem Sprecher erlaubt, sich als in einer bestimmten Weise Handelnden und damit von anderen Sprechern verschieden wahrzunehmen. Die spezifische Struktur des jeweiligen Sprachbewußtseins leitet sich aus dem sprachlich-sozialen Netzwerk her, in dem sich der Einzelne bewegt, ist also das Produkt von Kommunikation mit anderen. »*²⁵⁰

Elle déduit des socialisations et des normes de comportement linguistique-sociales vécues, certains schémas d'interprétation et d'évaluation et des dispositions et régulateurs de comportement qui se manifestent dans un certain comportement linguistique et dans un certain métadiscours.

3.2.3.4.1. Les attributs dichotomes

Cichon utilise plusieurs attributs oppositionnels pour caractériser la conscience linguistique. Premièrement, elle est collective et individuelle. Elle est le résultat de la façon d'être marquée linguistiquement et culturellement par la communication avec d'autres membres d'une

²⁵⁰ Cichon (1998), p. 50.

communauté linguistique et culturelle. L'individu se soumet avec sa langue à des conventions linguistiques de comportement et d'évaluation pour ne pas se trouver dans la situation d'isolement linguistique ou social. De l'autre côté, l'intériorisation de ces normes de comportement linguistique s'effectue dans un contexte individuel.

Puis, il faut parler de la conscience comme de l'inconscience. Tout ce qu'on peut percevoir peut être conscient mais réellement le percevoir dépend des dispositions de la conscience. La conscience linguistique comme outil de contrôle du comportement linguistique et social se compose quand même plutôt des faits inconscients.

En plus, la conscience linguistique est constante et variable. Elle dispose d'une certaine stabilité à cause de la composition de ses fonctions de savoir, d'évaluations et dispositions de comportement. Pour ce fait, elle réagit aux mêmes stimuli de la même façon mais en même temps, elle analyse ces processus et des nouveaux résultats d'analyse qui peuvent mener à un changement de dispositions de comportement.

Finalement, la conscience linguistique est homogène comme hétérogène. Toutes ces influences linguistiques idéologiques mènent à une formation des parties cognitives et affectives de la conscience linguistique ce qui peut résulter dans des régulateurs de comportement cohérent mais aussi dans des manifestations divergentes. Cela peut être compris comme l'expression des influences et exigences différentes.

Cichon voit la conscience linguistique comme disposition dans les domaines du cognitif-affectif et aussi du conatif dans lesquels elle constitue un service d'interprétation, d'évaluation et de comportement. Cela se manifeste dans le métadiscours et le comportement linguistique qui figurent comme fonctions de la conscience linguistique.

3.2.3.4.2. La conscience linguistique dans les sociétés plurilingues

En observant la conscience linguistique, il faut toujours prendre en considération, la situation linguistique, c'est-à-dire qu'il faut faire une différence entre une société uni- ou plurilingue. Cichon constate que : « *In letzterer nämlich steigt in der Regel der Grad der Bewußtheit der Sprache und des Sprechens, vor allem das externe, aber auch das interne Sprachbewußtsein enthalten konkrete Bezugs- bzw. Abgrenzungspunkte und werden stärker konstruiert. Zugleich konkretisiert sich die beschriebene Wahrscheinlichkeit von Distorsionen im Sprachbewußtsein.* »²⁵¹.

Tandis que la situation dans les communautés unilingues n'est pas problématique, cela peut changer dans les sociétés avec plus d'une seule langue. Une partie du savoir sur sa propre langue

²⁵¹ Cf. Cichon (1998), p. 55.

devient un savoir concret de démarcation envers l'autre langue. Cela donne à la conscience linguistique des points de référence très clairs ce qui résulte dans le fait qu'elle devienne plus consciente.

Au cours de l'interaction, les locuteurs rencontrent un savoir sur l'autre langue qui est partiellement contraire à leurs propres conceptions. L'individu a souvent la tendance d'une évaluation hiérarchique des langues. Cela résulte du fait que même s'il y a un effort d'une présence sociale symétrique des langues en contact, on ne peut pas empêcher le phénomène que des asymétries dans leur répartition de communication existent. Il en résulte qu'on attribue aux langues différentes estimations de leur utilité sociale et aussi différentes connotations.

Dans ce contexte, on peut distinguer deux concrétisations de savoir linguistique idéologique. D'un côté, le statut de la langue qui désigne les façons d'utiliser les langues qui ont été négociées en relation avec les attitudes, c'est-à-dire les actions en ce qui concerne la langue. De l'autre côté, on trouve le prestige de la langue qui décrit la réputation sociale et son évaluation idéale. Le prestige est un phénomène de l'évaluation et du jugement d'une langue. C'est particulièrement dans les sociétés plurilingues qu'on retrouve une forte expression de ces deux éléments.

Les régulations des statuts des langues peuvent avoir comme but une continuation du parallélisme de deux groupes de langues mais souvent elles veulent seulement surmonter ce plurilinguisme social. Le prestige résulte avant tout de sa pertinence sociale et son efficacité communicative, il a de nombreuses variations, tandis que le statut est « standardisé ». Le prestige peut se former disproportionnellement au statut d'une langue et peut ainsi évoquer des tensions dans la conscience linguistique des locuteurs ou de toute la communauté linguistique.²⁵²

Ainsi, Cichon conclut « *Der sprachideologische und sprachpraktische Umgang mit diesem Phänomen läßt vertiefende Einblicke in die Konstitution des Sprachbewußtseins zu.* »²⁵³

²⁵² Cf. Cichon (1998), p. 37-59.

²⁵³ Cichon (1998), p. 58.

4. Montréal aujourd'hui

Avant d'analyser des débats qui représentent en partie la diversité d'avis et de points de vue sur Montréal et le Québec, il faut donner un petit aperçu de la situation linguistique à Montréal d'aujourd'hui. Toutes les informations données dans ce chapitre se réfèrent au census national²⁵⁴ qui a eu lieu en 2016.

4.1. La situation linguistique d'aujourd'hui – La répartition linguistique

Les grandes nouvelles sur le census qui ont été beaucoup discutées étaient le regain du terrain de l'anglais au Québec et que les vieux stéréotypes concernant le revenu sur les francophones au Canada ne sont plus valables.

4.1.1. Au Québec

D'après les statistiques, 45% des Québécois contre seulement 42,6% en 2011 parlent l'anglais et le français.

En même temps, on aperçoit aussi que dans un sur cinq foyers l'anglais est la langue de communication au moins de temps en temps. Cela peut résulter du fait que le nombre de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle a augmenté entre 2011 et 2016 de 10,6% tandis que la population québécoise s'est accrue de 3,3%. Il y a donc 9,6% Québécois dont la langue maternelle est l'anglais.

Cet accroissement représente l'un de plus grands des 40 dernières années ce qui est fortement lié à l'immigration et la stabilité politique et économique. Cet état fait en sorte que moins de personnes quittent le Québec.

En même temps, le nombre de Québécois qui utilisent le français à la maison a baissé de 87% à 86,4% entre 2011 et 2016, de même que le chiffre de personnes ayant le français comme langue maternelle qui s'est réduit de 79,7% à 78,4%.²⁵⁵

On peut donc constater un léger recul de la langue française tandis que l'anglais et certainement aussi le bilinguisme sont devenus plus forts.

La grande nouvelle au Québec concernant ce census, comme on pouvait lire sur les titres des journaux, était que le temps appartient au passé où les Canadiens francophones disaient « Nous

²⁵⁴ Cf. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&TABID=1&B1=All> [19.8.2018].

²⁵⁵ Cf. <https://montrealgazette.com/news/local-news/census-2016-bilingualism-hits-all-time-high-in-quebec-across-canada> [19.8.2018].

sommes nés pour un petit pain », c'est-à-dire le temps où ils étaient clairement soumis économiquement aux anglophones.

Le recensement qui fait la relation entre la langue et le revenu au Canada en 2015 révélait que les francophones avaient en général un revenu plus élevé que les anglophones. Dans toutes les provinces et territoires sauf le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et le Yukon les francophones gagnaient plus que le revenu médian d'employé et aussi plus que les revenus des anglophones. Si on regarde l'entièreté de l'État du Canada, les anglophones gagnent encore un peu plus mais cela provient du fait qu'il y a des provinces où les revenus sont plus élevés en général où le nombre des francophones est plutôt faible.

En tout cas, au Québec les francophones gagnent plus que les anglophones mais en même temps, le revenu médian d'employé au Québec est encore plus faible que celui au Canada.²⁵⁶

4.1.2. À Montréal

Concernant la situation à Montréal, on peut observer que la population a subi une croissance démographique de 4,2% de 3,9 à 4,1 millions d'habitants.²⁵⁷

Le bilinguisme est très clairement présent à Montréal où 55,3% des habitants sont bilingues, comparé à 54,3% en 2011. Plus d'un million de Montréalais ont une langue primaire autre que l'anglais ou le français ; l'arabe, l'espagnol et l'italien sont le plus représentés.²⁵⁸

En même temps, le nombre des personnes parlant l'anglais et le français s'est élevé de 53,9% en 2011 à 55,1% en 2016.

Le chiffre d'habitants qui parlent seulement une de deux langues officielles du Canada a baissé dans le cas du français de 37,0% à 36,3% et dans le cas de l'anglais de 7,4% à 7,1%. Le même phénomène se laisse observer dans le nombre de personnes qui ne parlent ni français ni anglais qui a légèrement changé de 1,7% à 1,6%.

Ce qui est intéressant dans le contexte de ce travail, c'est certainement aussi le pourcentage de personnes qui déclarent le français comme leur langue maternelle qui est resté à 65,5%, tandis que celui de la langue maternelle anglaise a légèrement baissé de 13,25% à 12,8%.

²⁵⁶ Cf. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-new-statistics-on-income-and-language-shatter-old-stereotypes> [22.8.2018].

²⁵⁷ Cf. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/detai1s/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&TABID=1&B1=All> [21.8.2018].

²⁵⁸ Cf. <https://montrealgazette.com/news/local-news/census-2016-bilingualism-hits-all-time-high-in-quebec-across-canada> [19.8.2018].

La part d'habitants qui proclament d'utiliser le plus le français comme langue de communication à la maison s'est élevé de 69,7% à 70,3%, contrairement aux personnes qui déclarent cela pour l'anglais où le pourcentage a bougé de 18,4% à 18,1%.

Le nombre de personnes dont la langue parlée à la maison régulièrement ou au moins de temps en temps est le français s'est élevé de 77,1% à 77,7%, celui de l'anglais de 27,0% à 27,2%.

En ce qui concerne le pourcentage de personnes qui déclarent la langue parlée régulièrement au travail, le français représente 91,3% de la population montréalaise contre 57,3% pour l'anglais.²⁵⁹

On ne peut dans aucun cas percevoir une baisse significative de l'emploi de la langue française à Montréal.

²⁵⁹ Cf. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&TABID=1&BI=All> [21.8.2018].

5. Analyse pratique – traces d’une identité et d’une conscience linguistique francophone aujourd’hui

En ce moment, on se pose les questions centrales si tous ces combats pour le français à Montréal dans le passé se manifestent encore aujourd’hui et sous quelle forme. Est-ce que dans la vie de tous les jours, il existe encore une différence de l’attitude des francophones et anglophones envers l’utilisation des deux langues ? Et si cela était le cas, comment le montrent-ils ? Est-ce que l’identité québécoise est une identité francophone ou est-elle déjà un mélange d’identités du monde ? Et quelle place prend la conscience linguistique dans le Montréal d’aujourd’hui ? Ou est-ce que le fait d’être arrivé en 2018 avec tous les nouveaux problèmes économiques et sociaux a contribué à une certaine ignorance en ce qui concerne l’emploi des langues ?

Pour répondre à ces questions assez vastes, je veux me servir d’un phénomène social qui dans la dernière décennie prend une place de plus en plus importante dans la socialité, les réseaux sociaux. Ils servent comme moyens de communication de la vie quotidienne dont, comme il semble, on ne peut plus se séparer.

En fouillant un certain temps, on se rend compte qu’ils remplacent ou représentent les ce qu’on appelle « Stammtisch » dans les restaurants ou bars d’une certaine façon où on s’est rendu pour discuter de tout et de rien. Cette culture de la discussion et les sujets abordés reflétaient toujours une partie de ce qui occupait les personnes d’une certaine époque. Cela est particulièrement intéressant parce qu’on peut regarder de plus près les groupes sociaux qui se trouvent au milieu de la société. C’est un fait aussi important ou peut-être encore plus important que les actions prises par le gouvernement.

Dans certains types des réseaux sociaux, il existe quand même un phénomène qu’il faut absolument prendre en considération quand on analyse certaines déclarations des usagers. Ils sont écrits et publiés sous le couvert de l’anonymat. Cela figure un vrai avantage parce qu’en général, l’émetteur se rend compte que ces énoncés ne sont pas retraçables directement à lui.

Les sujets de ce travail comme l’identité et la conscience sont des concepts très abstraits ce qui fait d’eux des champs de recherche difficiles à examiner et impossibles à quantifier. C’est-à-dire que les chiffres de locuteurs français ou anglais ne représentent pas forcément leur besoin de lutter pour leurs droits en ce qui concerne l’emploi de leur langue.

Malgré tout, on pouvait gagner l’impression au cours de l’histoire que la peur grandissait chez les francophones avec l’augmentation du nombre d’anglophones. Mais la peur comme la conscience ne se laissent pas mesurer. Elle se manifestent plutôt dans les actions des citoyens ou dans les mesures prises par le gouvernement et certainement et avant tout dans le comportement de la population, c’est-à-dire dans ses énoncés. Et celles-ci deviennent de plus

en plus naturels dans un environnement qui n'est pas artificiel et aussi quand les personnes ne se rendent même pas compte que leurs déclarations seront analysées plus tard.

Pour ce travail, il était très important de ne pas influencer « les objets en étude », c'est-à-dire les personnes qui s'expriment librement. Comme on peut imaginer seulement le fait de poser certaines questions et pas d'autres change la manière de penser de la personne avec qui on fait un interview par exemple. Comme le disait Scherfer : « *Sprachbewusstseinsuntersuchungen können also das untersuchte Sprachbewusstsein verändern.* »²⁶⁰.

L'anonymat contribue au fait que les personnes parlent plus de ce qu'ils pensent vraiment et non pas de ce qu'on espère d'eux à cause de leur appartenance sociale et économique, leur métier ou leur environnement immédiat. Ils font aussi moins attention à la façon de dire certaines choses et oublient certaines manières qui semblent toutes naturelles dans les conversations en face à face. Cela peut être choquant de temps en temps mais ça souligne souvent l'avis et des pensées très intimes.

En plus, tout énoncé dans ces réseaux sociaux des personnes privées reste facultatif ce qui est aussi un signe important de la volonté de la personne de participer à une discussion activement et du besoin d'être entendu de quelqu'un. Sous l'anonymat, c'est aussi une façon de tester où l'on est avec son opinion et s'il y a d'autres personnes qui le partagent.

Pour un observateur de l'extérieur, il peut être dur parfois de faire des sondages ou interviews d'une façon objective même s'il fait spécialement attention à sa manière de travailler. Seulement sa présence qui peut être aperçue comme « intruse » de l'extérieur fait d'une conversation ou d'une situation naturelle des circonstances artificielles dans lesquelles la personne qui est observée ne peut plus se comporter aussi librement que normalement. Mais c'est exactement le comportement le plus naturel et habituel qu'on veut observer pour analyser la vie et les discussions de tous les jours.

5.1. Reddit et ses forums

La base pour une analyse de déclarations faites sur Internet qui permet d'essayer de répondre aux questions posées dans ce travail constitue une étude de quelques dialogues des forums sur Reddit.

Reddit qui se déclare comme « The front page of the Internet » est la page Internet qui fait partie des sites sur le web les plus fréquentés aux États-Unis mais connu et utilisé dans beaucoup d'autres pays du monde. Simplement, il s'agit d'une collection massive de différents forums où les usagers peuvent partager des nouvelles, des articles, des liens ou d'autres contenus et puis

²⁶⁰ Scherfer (1983), p. 27.

ils peuvent les commenter et en discuter.²⁶¹ Les forums sont organisés par de sous-forums ce qui permet de limiter les sujets auxquels l'utilisateur s'intéresse et de retrouver des anciennes contributions.

Pour mes analyses, je me suis limitée aux sous-forums « /r/montreal » et « /r/Quebec » qui sont accessibles pour le monde entier mais qui sont d'habitude fréquentés par des locaux. Et comme les titres des forums le révèlent les sujets et les contenus ont comme d'habitude un fort rapport avec Montréal et le Québec.

« /r/montreal » a 47.900 d'abonnés et se décrit comme « *A community for Montreal and its loving residents. We speak French too! Une communauté pour Montréal et ses résidents bien aimés. On parle anglais aussi!* »²⁶².

« /r/Quebec » a 25.900 d'abonnés et son slogan est « *Tout à propos de la belle province* »²⁶³.

5.2. « /r/montreal : Montréal est-elle une ville francophone ou anglophone ? »

5.2.1. Le contenu

Cet extrait du forum « /r/montreal » avec le titre assez provocant « Montréal est-elle une ville francophone ou anglophone » montre plusieurs aspects surprenants et typiques pour les discussions faites dans cette rubrique. La discussion a été ouverte le 24 mai 2017.

Le début de la discussion qui sert comme point de départ fait le lien avec le site de la « Société Radio Canada » qui figure le plus ancien service de diffusion au Canada. La première phrase écrite par les journalistes « *Le débat est éternel. Montréal, la métropole du Québec, son cœur économique, avec sa population multiculturelle, a depuis toujours été déchirée par les tensions linguistiques.* »²⁶⁴ donne déjà un avant-goût à la discussion sur Reddit. Les journalistes de Radio Canada commencent leur article en écrivant qu'il y avait déjà une époque où Montréal était une ville complètement anglophone ce qui a pourtant changé avec les lois linguistiques. D'une certaine façon, la question de l'anglicisation revient à cause des populations immigrantes auxquelles on attribue qu'ils adoptent l'anglais plus facilement que le français. Puis, il y a encore cinq différentes vidéos très courtes qui sont en partie historiques et en partie actuelle et qui parlent du « visage français ou anglais » de la ville et aussi du rapport des anglophones au français.

²⁶¹ Cf. <https://www.digitaltrends.com/social-media/what-is-reddit/> [7.8.2018].

²⁶² Cf. <https://www.reddit.com/r/montreal/> [8.8.2018].

²⁶³ Cf. <https://www.reddit.com/r/Quebec/> [8.8.2018].

²⁶⁴ <https://ici.radio-canada.ca/premiere/premiereplus/societe/p/119033/montreal-est-elle-une-ville-francophone-ou-angloph> [8.8.2018].

À partir de ce lien, la discussion commence et on trouve des énoncés modérés et inoffensifs comme « *Je suis juste content de pouvoir aller dans un pub irlandais et de commander ma pinte en joul.*²⁶⁵ » et puis un des seuls commentaires en français assez neutre « *De façon officielle, c'est Francophone. Mais je considère Montréal une ville bilingue. On retrouve une presse écrite, la Radio et la Télé des deux côté Français et Anglais. C'est-ce qui fait que Montréal est bien pour moi. J'aime le parallèle.* ».

Mais à partir de cela, on peut remarquer que le ton change au moins chez les usagers francophones.

5.2.2. Les langues employées

Avant de continuer, il faut souligner un phénomène qui est particulier pour le forum « /r/montreal » et qui fait voir de l'extérieur une expression de l'identité et d'une conscience linguistique très forte. Ce n'est pas seulement le slogan du forum qui est écrit en français et en anglais mais toutes les contributions sont faites dans les deux langues. Mais il faut clarifier, tout n'est pas traduit en français ou en anglais, c'est-à-dire qu'un seul énoncé n'existe pas toujours dans les deux langues mais ils sont écrits soit en français, soit en anglais. Il y a donc un usager qui rédige quelque chose en français et une autre personne qui répond directement en anglais. Souvent, ils citent même l'autre personne dans l'autre langue avant de répondre dans leur langue.

- « A : « *période de temps court* »
Dude, that's about a century.
For the record, anglophones represented over 60% of the population of the city in the 1830s ...
- B : « *Dude, that's about a century.* »
...1830-1860, tout un siècle! Le reste de ton post, j'en parle déjà dans le mien ou ça l'a difficilement rapport.
- A : « *Entre la conquête et 1860.* »
Sounds like a century to me. »

Et comme c'est dans la nature des choses ce qu'on appelle normalement les locuteurs maternels parlent aussi dans leurs langues maternelles. Et cela dépend principalement de ce fait et la langue dans laquelle est rédigé le titre par exemple n'a pas d'importance pour la langue des commentaires au-dessous.

²⁶⁵ https://www.reddit.com/r/montreal/comments/6d2tgt/montr%C3%A9al_estelle_une_ville_francophone_ou/ [8.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.2. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

Cela est quand même un phénomène particulier parce que ça veut dire que les usagers parlent une langue et comprennent au moins l'autre. Ils en sont aussi conscients, comme on peut le voir : « [...] *so many /r/montreal threads consist of a healthy mix of both English and French comments without people getting bent out of shape about their English comment being responded to in French, or vice versa, as a perfect example of how this works, and why it's great.* »

Le rapprochement et les raisons pour lesquelles on utilise l'une des deux langues mais pas l'autre diffèrent largement chez les deux groupes linguistiques. Pour les anglophones, on y trouve même des explications dans les commentaires :

« *This is for mother tongue though, right? So it's possible that someone could speak French as their 3rd or 4th language and speak it quite well. So the "mother tongue" thing is a bit misleading. I consider myself a francophone (despite french not being my mother tongue) but for the life of me I cannot write french without killing people spiritually with my spelling mistakes. [...]* »

En ce qui concerne les francophones, on ne trouve jamais d'énoncé expliquant pourquoi ils n'utilisent pas l'anglais, pas dans cette discussion mais pas non plus dans une autre. On peut seulement spéculer les raisons mais de temps en temps on peut avoir l'impression que les francophones sont très fiers de parler le français et parfois on peut ressentir un certain sentiment de supériorité, comme dans ce commentaire : « *Avec 80% de français au Québec, Montréal est loin d'être Anglo. Ceux qui disent le contraire sont trop cons pour apprendre le français.* »

Parfois et certainement la seule fois dans cette discussion, un commentaire est traduit dans les deux langues : « *Montreal est une ville Autochtone. Les immigrées ne parle pas la langue d'ici. Montreal is a aboriginal city. The immigrants don't speak the language from here.* » Mais vu le sujet dont parle cet énoncé, ce ne sont que des spéculations si on attribue cet usager au groupe anglophone, francophone ou peut-être à aucun des deux.

Un pilier très important dans l'identité francophone est l'existence du joul et le québécois auquel les internautes font référence de temps en temps : « *Je suis juste content de pouvoir aller dans un pub irlandais et de commander ma pinte en joul.* » Cela représente quand même une différence du français du France et une certaine indépendance en ce qui concerne la langue.

Souvent ces allusions ont comme conséquence de nombreux commentaires qui font référence au Québécois : « *Deux guy-nuss siouplâ, pis un jamehsune.* », « *Des pétaques frites et un hammeurgueur avec ça? Ou un oyedoye stimmé?* ».

Ou par exemple après un énoncé que Montréal était bilingue et qu'on pouvait communiquer dans les deux langues les usagers répondent : « *les two ?* » « *Yes, j pense que c'est both.* » « *It's both pis c'est ben correct comme ça.* ». Cela est un exemple d'une conscience que l'idiome de

québécois est particulier à Montréal/au Québec. Son utilisation renforce le sentiment d'appartenance à ce groupe et consolide une identité propre des Montréalais francophones.

5.2.3. Le contenu des commentaires

Certainement, la plupart des contributions parlent des langues ce qui est dû au titre du forum. Au centre des sujets, on trouve la discussion de si on peut appeler, ou non, Montréal une ville bilingue comme l'a fait un usager au début de la discussion. En regardant de près les conversations, cela apparaît comme un sujet très controversé.

- « A : *It's like a small English town and an English suburb inside a large Francophone city.*
B : *Pour être bilingue, Montréal devrait avoir 50% d'Anglos. Et ce n'a jamais été le cas.*
C : *Who told you that the standard for bilingualism is an even 50/50 split? Am I no longer personally considered bilingual because I spend most of my time speaking in English?*
D : *Il fait référence à la loi.*
« une municipalité, lorsque plus de la moitié des résidents de son territoire sont de langue maternelle anglaise; »
source : Charte de la langue française, C-11, Chapitre IV article 29.1
B : *« Who told you that the standard for bilingualism is an even 50/50 split? »*
Bill 101. »

Déjà en lisant ce court passage, on peut remarquer que, premièrement, ce sont surtout les francophones qui appuient sur le fait qu'une ville n'est seulement bilingue si la répartition des langues est de 50% pour les deux langues. On a l'impression que les anglophones sont plus détendus par rapport à ce terme. Pour eux, c'est une notion vaste où les chiffres exacts ne jouent qu'un rôle secondaire. Tout contrairement aux francophones qui réclament qu'exactement 50% devraient être de langue maternelle anglaise pour que Montréal soit une ville bilingue et insistent en même temps sur le fait que cela n'est pas le cas.

En plus, on remarque que les locuteurs français se réfèrent tout de suite à la loi ce qui est certainement une suite de l'histoire. Les lois linguistiques représentent pour eux un certain sentiment de sécurité qui leur donne confiance, renforce leur identité et étaye leur conscience linguistique. Elles représentent pour eux l'ultime instance qu'ils utilisent comme un moyen de pouvoir.

À un certain moment, on peut même devenir témoin que les combats et les achèvements sont devenus une partie importante de l'identité francophone d'aujourd'hui. « *On a bien vu par le passé que de laisser le choix faisait diminuer le Français, alors on a pris les mesures pour que ça cesse (lois 22 & 101).* »

Mais les différents avis des deux côtés deviennent encore plus clairs, même un peu choquants et radicaux.

- « A : *Why does it have to be 50/50? Canada is a bilingual country with only about a third of the population being francophone.*
- B : *Parce qu'il ne faut pas que les immigrants deviennent des Anglais. Si ils veulent devenir des Anglais, ils peuvent le faire partout au Canada, mais pas au Québec.*
- C : *Or we could just let people learn both English and French because, you know, it's a bilingual city. Who are we to tell newcomers which language should be their primary one? Let them learn both like the rest of us!*
- B : *Non, parce qu'on veut demeurer Français. On a bien vu par le passer que de laisser le choix faisait diminuer le Français, alors on a pris les mesures pour que ça cesse (lois 22 & 101).*
- C : *Bullshit. People are going to speak whatever they wish to speak. If you honestly believe that you're actually saving anything by limiting people's freedom of choice, you are deluding yourself. [...] »*

On pourrait donc prétendre que les différents avis et côtés représentent la même chose que les deux groupes linguistiques. Les francophones d'un côté, plutôt très strictes en ce qui concerne le règlement des langues à l'intérieur de la ville et ne pas montrant beaucoup de tolérance envers d'autres propositions du côté des anglophones.

Dans ce cas ici, on a l'impression que la discussion devient très personnelle et l'utilisateur fait exprès d'utiliser des expressions comme « devenir des Anglais ». Pour lui, c'est une façon d'exprimer ses ressentiments négatifs envers la population anglophone et il l'utilise d'une manière péjorative intentionnellement. En plus, les immigrants, s'ils parlent anglais ne deviendront pas « des Anglais » mais des Canadiens anglophones. L'utilisateur souligne que (pour lui) le Québec est particulier et que sa seule langue est le français.

De l'autre côté, il y a les anglophones qui montrent un comportement beaucoup plus détendu, libéral et aussi objectif. Ils n'insistent pas non plus sur l'obligation des immigrants d'apprendre l'anglais et seulement l'anglais mais ils sont plus ouverts à laisser le choix aux immigrants ou à leur donner la possibilité de pouvoir apprendre les deux langues. Ils soulignent que Montréal est bilingue et appuient le fait que cela est une raison d'être fier.

« It's a bilingual city, obviously, and pretty much everyone embraces that. Most people speak both languages, at least to a degree. And I feel like most Montrealers take pride in that and we make an effort to improve in whichever language we are worse at. The best part of that is that it allows us to be kind to those who only have one language, whether natives or visitors. [...] »,

« For sure a bilingual/multilingual city. I love how in big groups you can converse in French or English and/or other languages. For example in some groups I hang with, they talk to me in

French and I reply in English, we both suck at speaking French/English but all understand each other. »

Ce qu'il faut tout de même mentionner c'est que le sujet qui a été abordé et discuté un peu est de genre historique. Les usagers parlent pendant de longs commentaires sur le territoire de la ville de Montréal et son peuplement. Ils discutent s'il y avait des peuples autochtones à cet endroit avant que les Français soient venus de l'Europe et si on peut parler d'un vol de terre. Apparemment, c'est encore un autre conflit à côté de celui du français-anglais qu'on oublie déjà un peu quand on vient de l'extérieur. Mais juste le fait qu'il soit moins discuté en Europe ou à Montréal en raison de la nature européenne des langues ne veut pas dire que ça ne fait pas partie de l'histoire et à partir de cela, on a trouvé son entrée dans l'identité montréalais.

5.2.4. Conclusion

On peut dire que cette discussion apparaît de l'extérieur comme une confirmation de ce qu'on s'attendait d'une société avec une telle histoire troublée où la langue a toujours joué un rôle au premier plan.

Simplement, on peut percevoir deux côtés, les anglophones et les francophones, dont les derniers sont beaucoup plus restrictifs. Ils se réfèrent à l'histoire, aux lois et parfois on a l'impression qu'ils se sentent attaqués eux-mêmes. Peut-être pour ces raisons, ils réagissent aussi un peu moins objectivement et dans quelques commentaires, ils semblent comme observateurs de l'extérieur et relativement véhéments.

Mais il faut toujours garder en vue qu'il s'agit d'un forum, dans ce cas avec un titre assez provoquant. Les mêmes faits qui apportent l'anonymat et la volonté de s'énoncer et de participer à la discussion font aussi que ce ne sont pas toutes les personnes qui s'engagent dans le débat. Peut-être, ce sont surtout les individus qui s'intéressent particulièrement à ce sujet et qui sentent le besoin d'en parler. C'est possible que ce soit pour cette raison que la discussion à un certain moment devient presque personnelle. Il faut alors faire attention de ne pas prendre tout ce qu'on lit pour l'avis ultime.

5.3. « /r/montreal : L'anglais est-il rendu la langue par défaut à Montréal ? »

5.3.1. Le contenu

Cette discussion aussi apparue dans le sous-forum « /r/montreal » date du 19 mars 2017. Comme on peut imaginer le titre « L'anglais est-il rendu la langue par défaut à Montréal ? » peut apparaître comme très polémique.

L'utilisateur qui a ouvert la conversation le fait en racontant une petite histoire qui lui est arrivée. L'essentiel de l'histoire est que le parti politique libéral faisait des appels aux habitants au cours d'une campagne électorale. Apparemment, l'utilisateur sait parler anglais -à la fin de sa contribution il écrit aussi quelques phrases en anglais- mais sa langue première de conversation est le français. Mais comme il reçoit deux appels et on lui parle seulement en anglais il commence à se poser des questions sur le fait qu'on suppose qu'il parle anglais à cause de son nom et on a même l'impression qu'il est énervé par cet événement. La question et ses pensées principales sont :

*« Vous trouvez pas bizarre que les employés d'une campagne électorale essayent pas ou sont pas capables de parler français? J'habite dans un quartier presque entièrement composé d'immigrants, j'en suis un moi aussi et mon nom l'indique. Mais c'est bizarre de remarquer que l'anglais est rendue la langue par défaut si ton nom c'est pas Tremblay ou Lavigne. Ça veut dire que les immigrants veulent pas apprendre et/ou utiliser le français, et c'est sous-entendu par les Libéraux. »*²⁶⁶

On voit alors encore une fois abordé le sujet des immigrants et leur apprentissage et utilisation de la langue française. Cette fois-ci ce sujet est relevé par quelqu'un qui se désigne comme immigrant lui-même et qui est irrité par le fait qu'un parti politique affirme que l'anglais est devenu la langue de communication « par défaut » comme il le souligne.

5.3.2. Le contenu des commentaires

Au début, on voit que les internautes essaient de trouver des raisons pour cet événement :

« [...] Faut prendre en compte aussi que trouver des personnes libres qui veulent passer trois heures à faire des «cold call» c'est pas exactement facile d'attirer du personnel bilingue et qualifier. »,

« J'imagine qu'ils se fient aux statistiques sur les résidents des quartiers visés, au nom, etc. Le but de l'exercice est de mettre les gens à l'aise dès le début de l'appel, je crois. Ils ont plus de chance de tomber sur un anglophone.

Si tu leur réponds en français et qu'ils insistent... C'est un peu plus borderline impoli. »

Plusieurs personnes se jettent sur la possibilité que si l'utilisateur avait parlé en français et la dame avait répondu en anglais, cela n'aurait pas été très poli et correct. Mais cela n'a même pas été le cas.

Puis, pas la seule fois dans cette discussion mais un sujet qui revient régulièrement dans les forums de « /r/montreal » et les discussions sur la langue et l'identité, c'est la question de savoir si le territoire où se trouve la ville de Montréal aujourd'hui était anglais ou autochtone avant.

²⁶⁶ https://www.reddit.com/r/montreal/comments/60c94i/langlais_estil_rendu_la_langue_par_defaut_a/ [9.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.3. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

« A : *L'isle était déjà un territoire Anglais bien avant que la ville à pris le nom «Montréal» (1760 v. 1832)....*

B : *Peu de gens le savent, mais avant l'arrivée des autochtones, c'était déjà anglais.*

C : *t'as raison - nous devrions parler Mohawk _(ツ)_/ »*

Apparemment, cette question de qui était sur le territoire en premier est toujours la réponse à la question de quelle langue on devrait parler à Montréal et justifie que c'est correct de ne pas employer une autre.

À partir de cela, on a l'impression qu'il y apparaît un commentaire qui semble obligatoire à un moment donné dans les discussions sur la langue à Montréal – c'est la pensée « La langue au Québec c'est le français. » qui se montre dans : « *Ils devraient respecter le fait français au Québec et surtout ne pas faire de profilage raciale. Je ferais une plainte aux Libéraux à ta place.* » Et comme on l'a vu avant le recours à la loi, dans ce cas, ils proposent de porter plainte parce que la loi n'aurait pas été respectée. Cela semble toujours servir comme moyen de secours et est selon toute apparence ancré dans la conscience des francophones à Montréal.

L'utilisateur récolte beaucoup d'approbations pour cette déclaration et, ce qui attire l'attention, c'est que cette fois-ci, ce sont aussi les anglophones qui lui conseillent de porter plainte :

« *Complain to the party. Justin was the one who replied in French to a question asked in English at a town hall meeting in Sherbrooke a few months ago.* »

« *They are supposed to ensure that all of their canvassers for Montreal can speak at least french. I'd bet this was a low level decision to prioritize hitting some sort of volume metric over following the rules.* »

Au cours de la discussion, on peut quand même de nouveau observer que les avis opposants « classiques » sont déclarés :

« A : *L'anglais est la langue par défaut pour les immigrants.*

B : *I don't understand Québec. I think we have bigger problems than white Caucasians who prefer to speak in English. Any race speaking another language is fine...but don't speak in english.*

C : *Vivre à Montréal et ne pas parler français est un problème dont il faut discuter.* »

On voit que les usagers répondent aux commentaires précédents dans leur propre langue et on peut clairement remarquer que les francophones optent pour le français, la nécessité de parler cette langue à Montréal et le fait de ne pas être capable de la parler figure un vrai problème, au moins pour eux.

Contrairement à l'anglophone qui semble-t-il ne (veut) pas comprendre la discussion est omniprésente et infinie au Québec sur la langue française menacée et les francophones qui insistent de la mener.

En plus, on a l'impression qu'il fait un reproche que les francophones acceptent toute autre langue qui est parlée à Montréal/au Québec si ce n'est pas l'anglais. De cette façon, il implique

que les francophones se battent pour le français seulement quand il s'agit de se démarquer de l'anglais et de faire pression sur les anglophones. Cela représente quand même des préjugés assez forts du côté de l'anglophone.

Plus loin dans la discussion, on trouve un commentaire qui est rédigé dans les deux langues et qui reconnaît que cette polémique sur les langues existe uniquement au Québec. Il a donc conscience qu'il s'agit d'un problème : « *L'anglais est la langue par défaut dans le monde, à part en Asie. C'est juste les Québécois qui freak sur leur pôv ti français. They gon' have to get with the program real soon.* ».

On peut clairement voir que même si cet énoncé a été rédigé en moitié français l'auteur ne s'inclut pas dans le groupe des francophones en disant « leur pauvre petit français » et « they ». En même temps, en utilisant ce terme, il se moque de la société francophone qui pour lui se représente toujours comme un petit groupe qui souligne leur destin pitoyable et défavorisé par rapport à l'anglais fort. Pour finir, il écrit une phrase, maintenant en anglais qui a l'air de représenter une menace, de dire d'une certaine façon que maintenant ça va encore pour les francophones mais bientôt ça changera.

Suite à cela, un petit échange de coups :

« A : *L'anglais est la langue par défaut dans le monde, à part en Asie. C'est juste les Québécois qui freak sur leur pôv ti français. They gon' have to get with the program real soon.*

B : TIL²⁶⁷ : *Y'a juste au Québec que les gens veulent qu'on leur parle dans leur langue. »*

En écrivant « aujourd'hui j'ai appris » l'usager tourne le commentaire précédent au ridicule et continue dans ce ton. En faisant cela et en exagérant encore un peu, il exprime que l'autre personne vient de dire une bêtise absolue et ainsi il défend le Québec et ses habitants et leur besoin de pouvoir toujours communiquer en français.

« A : *Of course not, but not everyone has a stick up their asses like we do. If you talk in English anywhere in Europe, nobody gets offended. An international language facilitates tourism, period.*

C : *J'pense pas que les Français se sont téléphoné en anglais par leurs partis politiques qui cherchent des votes. Et je pense pas que les Allemands se font appeler en anglais non plus.*

Y'a une méchante grosse différence entre du tourisme internationale et du électorat provincial. Pis honnêtement, que tu fasses la comparaison est crissement incompetent intellectuellement. »

On peut observer un comportement qui ressemble beaucoup à ce qu'on a déjà vu avant. Même si l'anglophone attaque un peu les personnes qui se prononcent en faveur de l'emploi du

²⁶⁷ TIL veut signifier « today I learned » et peut être traduit par « aujourd'hui j'ai appris ».

français au Québec, il s'inclut encore en écrivant « like we do ». Puis, le francophone tourne un peu l'énoncé précédent en exprimant qu'il avait comparé des choses directement qu'il ne faut absolument pas comparer et il devient même un peu offensant comme s'il se sentait attaqué personnellement.

« D : « *An international language facilitates tourism, period.* »
Et moi qui croyait que le français était une langue internationale... »

Encore une fois, un énoncé est tiré du contexte et en employant de l'ironie, il le ridiculise.

« E : *Le français EST une langue internationale*
... sauf au Canada, où c'est la langue d'une petite gang de chialeux pis qu'on s'en fout
de toute façon, le cantonais ou l'arabe sont bien plus utiles. »

La discussion est déjà si échauffée que deux usagers dont on croit qu'au fond qu'ils partagent le même avis ne se comprennent plus.

« D : *Mon commentaire se voulait taquin. Surtout qu'on doit une grande part de notre*
tourisme venant d'Europe (lire de France) à la langue française. »

Cette fois-ci, l'utilisateur parle clairement pour qu'il soit bien compris et il essaie de trouver des arguments neutres sur les avantages de l'utilisation de la langue française.

E : *Ben coudonc, je savais pas que l'anglais était la langue par défaut en France, en*
Finlande, en Argentine, au Brésil, en Égypte, au Sénégal, en Russie et dans la majorité
des pays du monde.
« C'est juste les Québécois qui freak sur leur pôv ti français. »
Inquiète-toi pas, si il y a quelque chose que j'ai compris, c'est qu'il y a bien des
Québécois qui freakent sur leur pauvre petit anglais. They gonna have to get with the
program : la langue commune au Québec est le français. »

Puis, le dernier commentaire est encore un coup contre tout ce qui a été dit au cours de la discussion du côté des anglophones et contre le français. On pourrait dire qu'il batte l'utilisateur du début sur son terrain en utilisant les mêmes expressions et même la formulation est pareille. Sauf à la fin où, du moins on en a l'impression, il cite la loi en écrivant « la langue commune au Québec est le français ».

Comme on a pu voir, cette discussion a été très échauffée et, encore une fois, les deux côtés étaient bien clairs, les francophones et les anglophones. C'est remarquable que parfois, les commentaires sont fortement émotionnels ce qui montre le lien à la personnalité qui fait ce sujet.

Ici aussi les langues employées correspondent à l'avis que soutient l'individu et on répond à un anglophone en français et vice versa.

Dans la discussion, il y a encore un commentaire qui est assez frappant. Il montre une forte conscience linguistique et une identité profondément convaincue de faire partie d'une communauté identitaire qui a une importance plus forte que les autres :

« ça c'est une vision où tu ne vois pas la langue comme identitaire. La langue française est identitaire au Québec en plus d'y être la langue officielle. »

Malheureusement, on ne peut pas exactement dire à quoi l'utilisateur répond exactement parce que le commentaire précédent a été effacé. Mais seulement le fait de désigner la langue comme identitaire est quelque chose qu'il faut absolument souligner. C'est une façon de penser qui n'est plus très neutre ou objective. Désigner le français comme identitaire dégrade en même temps les autres langues et exclut ces autres communautés de langues en les dénigrant.

5.3.3. Conclusion

Dans cette discussion, c'est étonnant de pouvoir observer que le sujet sur le débat de l'emploi des langues à Montréal a apparemment une composante fortement émotionnelle et personnelle. Il suffit de discuter sur des possibilités des événements et les usagers sont déjà fâchés et s'indignent sur le fait qu'on ne puisse pas exercer son droit d'être servi en français.

Parce qu'il faut le souligner qu'il s'agit d'une possibilité, l'utilisateur qui a commencé la discussion n'a même pas essayé de parler en français et on ne lui a alors même pas refusé de lui parler dans cette langue mais il a lui-même continué à mener la conversation au téléphone en anglais. Ce lien très fort entre la personnalité de l'individu et l'appartenance à une identité commune des francophones qui ont des droits sur lesquels ils insistent s'exprime dans des énoncés des usagers qui sont très chargés d'un ton d'ironie pour ridiculiser l'opposant et d'un ton subjectif qui, de temps en temps, ignore les arguments mais montre juste le besoin d'exprimer son avis. Un avis très fort et sans volonté de s'en écarter un peu pour écouter d'autres possibilités ou de les prendre en considération, bref un avis très rigide.

Le fait de trouver très facilement des telles discussions sur des petits événements comme celle racontée dans le forum est un signe très clair pour une forte conscience linguistique des Montréalais francophones qui comme on peut en avoir l'impression se confortent mutuellement en « se battant » ensemble contre les anglophones.

On pourrait certainement désigner ce phénomène comme une partie de l'identité francophone à Montréal.

5.4. « /r/montreal : Business names in English ? Take it as a compliment, not a threat. »

5.4.1. Le contenu

Paru le 17 octobre 2012 le titre et le contenu de cette discussion se dirigent clairement contre les francophones. En faisant allusion à la communauté francophone qui d'après l'utilisateur prend toute utilisation de l'anglais dans le public comme une menace, il veut exprimer son point de vue sur la traduction des noms des bars, restaurants et magasins. D'après lui, traduire les noms de ces compagnies en anglais quand c'est une compagnie d'origine française ou en français quand elle est anglaise ou d'origine des États-Unis n'a aucun sens.

Cela ne changerait rien et il donne l'exemple : « *Maybe it's not an insult to have Canadian Tire. Maybe it's a recognition of the fact that people here are smart enough to know tire and pneu are the same thing. Maybe it's not an insult, or crass Anglicisation of Quebec. [...]* »²⁶⁸. Il fait alors appel : « *So I say don't be insulted if a company in Quebec has an English (or any other language) name. Be proud that they think you're smart enough or accepting enough to know the difference.* »

C'est intéressant qu'il ouvre cette discussion parce qu'il a vu qu'une compagnie d'origine française venait de traduire son nom en anglais et il écrit que cela est un signe que la compagnie pensait que les anglophones étaient trop « prejudiced, ignorant, stupid » pour accepter le nom original (en français). Pour une fois, c'était donc l'inverse en ce qui concerne la traduction et c'est un anglophone qui a le sentiment que cette traduction en anglais signifie qu'on ne le prenait pas pour assez intelligent et ignorant.

C'est qui est intéressant mais probablement pas sérieux à cent pourcent c'est la phrase : « [...] *Have we, the "oppressed" been liberated from the inconvenience? Oh, say it's true!* » Le fait de se désigner comme opprimé fait allusion aux francophones qui se désignent souvent comme ça. À ce point, l'utilisateur fait un peu un jeu d'envers, c'est-à-dire qu'il parle comme il l'a peut-être entendu des francophones avant et il exagère énormément comme si jusqu'à présent il avait eu des inconvénients -il s'est d'ailleurs déjà prononcé sérieusement sur le même sujet auparavant.

5.4.2. Le contenu des commentaires

Pour certains, ce sujet ne semble même pas digne d'en discuter : « *Ce thread: Comment créer un drame à partir de rien 101* ». Cette contribution est un jeu de mots car souvent à l'université les cours pour les débutants ont l'attribut « 101 » pour marquer qu'il s'agit d'un des premiers cours. En même temps c'est la loi 101 qui stipule que le français est la langue commune de tous

²⁶⁸ Cf. https://www.reddit.com/r/montreal/comments/11mfqs/business_names_in_english_take_it_as_a_compliment/ [13.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.4. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

les Québécois. Cet usager pourrait signaler alors que la discussion ne sert à rien parce qu'il n'y a pas de problème de l'autre côté il pourrait aussi dire qu'il n'y a rien à discuter parce que la loi 101 règle déjà tout et il ne reste donc plus rien à discuter.

Aussi dans cette discussion, on peut observer qu'elle est menée en anglais et en français. Cette fois-ci les francophones ne prennent pas une position unanime :

« A : *Personne ne leur demande de changer de nom, ils demandent uniquement d'ajouter un générique Français. Exemple: «Les magasins» Walmart.*

« So I say don't be insulted if a company in Quebec has an English (or any other language) name. Be proud that they think you're smart enough or accepting enough to know the difference. »

Ouia... après va chez Home Depot, achète une nouvelle salle de bain et je te parie 10\$ qu'ils vont te proposer de financer ça avec une de leurs cartes de crédit. Ne t'inquiète pas, ils prennent les gens pour des cons et c'est exactement pourquoi ils ne veulent pas Franciser leur marque. Ils ont peur que les gens ne les reconnaissent plus.

B : *Entendre "les magasins" Walmart, ça fait mal aux oreilles. Mais oui, Walmart c'est un magasin, quelle surprise... le générique ne dit rien.*

A : *Appel ça comme tu veux, ça va rien changer.
Il vont continuer de dire «Bienvenue chez Walmart».*

B : *Quelle utile le generique, alors?*

A : *Aucune en pratique.*

Je vois plus ça comme une marque de courtoisie. C'est comme le vouvoiement, ça n'a aucune utilité pratique, ce n'est qu'un signe de politesse. »

C'est aussi la première fois qu'on peut entendre la raison qu'une traduction ou l'ajout d'un générique n'a pas vraiment d'utilité mais servait comme signe de courtoisie envers les francophones. C'est un des rares moments que quelqu'un prend la position pour le français en renonçant à l'argument que la langue avait besoin de protection.

Et puis, encore une fois la preuve que parfois les discussions s'enveniment très vite : « *« Be proud that they think you're smart enough or accepting enough to know the difference. »*

Est-ce qu'il sous entend qu'être anglophone c'est d'être intellectuellement supérieur ? ».

Probablement, ici comme ailleurs tel est le cas car c'est un sujet qui est chargé d'une longue histoire, de beaucoup de débats et parfois des contributions sont prises personnellement. Sinon, c'est dur de s'expliquer ou de justifier cette déduction de mettre « être anglophone » et « être intellectuellement supérieur » au même rang. Il faut déjà être sensibilisé par rapport à ce thème pour faire ce trait directement.

Au milieu de la discussion, on trouve une déclaration d'un anglophone québécois qui écrit :

« [...] I'm not a fan of the perception of the Québécois as being exclusionary to Anglophones. I often feel like a 2nd class citizen in Québec because of this. Second, the overall Canadian perception of Québec as being "that corrupt French socialist province" is not acceptable to me; the rest of Canada should be reminded that the French contribute ideas and business clout to the rest of Canada. »

Cette contribution est une des rares fois qu'un anglophone exprime un tel sentiment. Normalement, c'est l'inverse et les francophones déclarent qu'ils se sentent pas assez estimés dans un Canada anglophone. Ici, l'anglophone se démarque des francophones au Québec mais souligne aussi que le Québec est important pour le reste de Canada, il se démarque donc indirectement aussi des anglophones du reste du Canada. On voit donc que cette délimitation existe des deux côtés, chez les francophones ainsi que chez les anglophones.

Plus loin, on trouve une accusation d'un francophone :

« The purpose of the law is not to only have a descriptive name so people understand what the store is about, but also to reaffirm the the fact that the province is french and to avoid getting a downtown where every business name is in english and only few traces of french are left. If Toronto or New-York started having more and more business names only in french, arabic or cantonese to the point english names would slowly become the minority, I guess it would be okay for them to ask the business to have an english counterpart to their business name. But no, not in Québec, we should just shut our mouth, start speaking english and stop worrying about losing our french identity, it doesn't matter after all. »

Il se plaint qu'on dit toujours que les francophones ne devraient pas se défendre et lutter pour leur langue et il implique que le français disparaîtrait si on ne le protégeait pas. C'est possible qu'il ait déjà entendu plusieurs fois l'appel *« de fermer sa bouche, commencer à parler anglais et arrêter de s'inquiéter de perdre son identité français »*.

C'est exactement cela ce que les anglophones disent informellement aux francophones au cours des discussions de temps en temps. Comme par exemple cet usager qui se prononce contre la loi 101 et la crainte des francophones de perdre leur langue comme langue commune et ainsi leur identité : *« The fear is unfounded, the law is misguided, and the whole thing is flat out ridiculous. There is no problem to be fixed, but it introduces problems and exacerbates cultural tensions and makes us look like idiots. It's a stupid law. »*

Et juste pour le souligner, aussi dans cette discussion, on trouve les contributions obligatoires ou quelqu'un joue avec la langue : *« Dedan cé po swag bro ! Le francais cé soooooooooo lowclass, be cool et sois assimilé avec nos Xpretions full bilingual ! »* Ces jeux avec la langue ont la plupart du temps un base francophone.

5.4.3. Conclusion

C'est un débat où beaucoup d'internautes discutent de la nécessité de le mener. Mais comme on peut observer qu'il y a aussi sur le sujet des noms des magasins etc. plusieurs points de vue et deux côtés qui s'opposent.

En ce qui concerne les francophones qui s'expriment pour une traduction ou des génériques de ce nom, on a l'impression qu'ils le demandent à cause d'une protection contre l'anglais. Ils se prononcent plusieurs fois sur le fait que protéger la langue d'une telle façon veut dire la protection de leur identité francophone qui figure d'une grande importance pour eux.

C'est vraiment remarquable que la langue ait une telle valeur pour la communauté francophone mais cela n'est pas surprenant en se rappelant l'histoire du français sur le continent et à Montréal.

5.5. « /r/montreal : Who do the quebecois need to defend their language from, really ? »

5.5.1. Le contenu

Ce débat qui commençait le huit août 2012 a extrêmement chauffé des émotions ce qu'on peut déjà observer quand on lit le titre. C'est une véritable demande à une discussion chargée de positions opposées. L'usager de « /r/montreal » qui lance la discussion le fait d'une façon assez offensive.

Le début de son commentaire résume un peu ce qu'on a pu observer dans les contributions d'autres internautes dans les discussions qu'on vient déjà d'analyser : « *those who want to use the power of government laws to impose their language and culture on their fellow citizens make the claim that they're doing so in order to defend their language and culture.* »²⁶⁹. Il attaque les francophones en écrivant : « *for there to be a defense, there has to be an offense, right? so, who is out there actively trying to destroy quebecois culture and stop the quebecois people from passing on their culture to their children? surely this must be happening if all these of laws are necessary for the survival of the quebecois culture. right?* »

À son avis, il s'agit d'un combat imaginaire auquel personne sur le continent s'intéresse sauf les Québécois. Pour une éventuelle invasion américaine, les Québécois seraient responsables eux-mêmes : « *the only american invasion into the homes of the quebecois is one that is self-imposed through tv and other entertainment willingly and wantingly consumed by the quebecois.* ».

On peut clairement remarquer qu'il est énervé par les débats sur les langues, spécialement par les revendications des Québécois francophones. Ses descriptions laissent révéler la façon dont lui et probablement aussi d'autres anglophones perçoivent le débat : « *while we're at it, why not just put all immigrants in camps until they come out with no other identity except for the one approved by the quebecois government? lets stop non-francophone tourists from entering*

²⁶⁹ Cf. https://www.reddit.com/r/montreal/comments/xvm3i/who_do_the_quebecois_need_to_defend_their/ [14.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.5. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

quebec. lets have annual tests on all residents on proper french grammar and conjugation: if you don't pass, you get put in the camps with the immigrants. » Certainement, il exagère beaucoup mais c'est possible que le débat représente exactement cela pour lui.

D'après le résumé de l'internaute, il y a d'autres choses qu'il faudrait faire pour renforcer la culture francophone : « *if you want your culture to stay strong, then the best way to do that is to pass on your language and cultural values to your children (and to make more children), not by whining about immigrants and depanneurs.* »

Cet énoncé est une preuve assez forte de la perception des anglophones en ce qui concerne le débat sur la langue et la culture au Québec. Pour eux, la plupart d'exigences est simplement exagérée et va trop loin.

5.5.2. Le contenu des commentaires

En gros, on peut dire que la discussion est nettement divisée entre les parties, les francophones qui optent pour les règlements qui protègent la langue, l'identité et la culture et les anglophones qui trouvent que ce comportement est inutile.

Même si cette séparation entre francophones et anglophones n'est pas très objective, elle est certainement très claire à percevoir et aussi les usagers font cette division, souvent d'une manière très accusante ce qui est aussi conçu par les usagers : « *I know elections bring out the drama in people, but let's please try to keep conversation civil, intelligent, and without generalized comments about an entire group of people - French or English.* »

Les arguments des francophones prennent souvent l'exemple que dans l'histoire c'était très important de prendre des mesures du côté du gouvernement pour la langue française car les francophones n'avaient pas la possibilité de participer à la vie économique sans l'anglais et que la culture aurait disparu sans la protection des lois : « *However, there was once a very real situation in Québec and other parts of Canada that these measures aimed to correct. [...]* ».

Et que même aujourd'hui, toute la vie économique se déroule en anglais, même à Montréal c'est nécessaire à côté du français : « *And even then, given the world economy and the dominance of English speaking countries, people working in large international companies all have to speak English. [...] Economic power still and thus real power still very much resides in English hands. So, remind me again how English culture is threatened?* ».

Pendant que la plupart des francophones ne voit pas comme nécessaire le fait de recevoir une formation plus orientée vers l'anglais, probablement parce qu'ils le ressentent comme menace, il y en a aussi d'autres avec une vue un plus « moderne » qui « [...] *trouve malheureux qu'on*

enlève cette opportunité [de recevoir une formation en anglais] aux jeunes sous prétexte d'assimilation par les anglophones. »

Ils abordent aussi une fois de plus qu'il est d'une énorme importance que les immigrants apprennent le français : « *Le plus important selon moi c'est de s'assurer que les immigrants soient obligés d'aller au cégep en français, pour s'assurer qu'ils puissent bien s'intégrer à la société Québécoise, pas la société Canadian. »*

À la question de qui est en train de menacer la culture québécoise, on peut lire une contribution qui montre une vue à l'intérieur avec une forte relation à l'identité québécoise, pour lui une identité francophone.

D'abord, l'usager cite plusieurs règlements historiques qui délimitaient l'emploi du français et constate que : « *Les attaques contre l'existence même du peuple d'abord Canadien-puis canadien français-puis Québécois par les anglais c'est une constante dans l'histoire du Canada et c'est parce qu'on s'en rappelle que les francophones sont majoritairement favorable à ce qu'on protège le français d'une façon ou d'une autre. »* jusqu'à qu'il s'ouvre totalement :

*« Notre désir de défendre NOTRE langue sur NOTRE territoire vient tout simplement d'un fait très simple : On ne peut pas faire confiance à la nation canadienne pour défendre nos intérêts et notre culture. C'est tout à fait normal et y'a rien de mal à ça, la nation canadienne défend ses propres intérêts, et l'existence d'une minorité qui s'identifie à une autre nation sur son territoire n'est pas dans son intérêt (pour des raisons assez évidentes que je n'élaborerai pas). [...] Par contre, là où je suis intraitable, c'est que je crois que le français doit être la seule **langue commune** du Québec. »*

En même temps il s'exprime pour une aide des langues autochtones comme beaucoup de francophones, probablement parce que les langues autochtones ne représentent pas de menace pour la langue française.

Il y a aussi des avis qui vont dans la même direction mais qui sont un peu plus modérés et qu'on peut aussi comprendre de l'extérieur :

« On a fait beaucoup de chemin depuis le temps où les francophones étaient traités comme des citoyens de seconde classe. Certains ont peur de voir cela refaire surface si la langue n'est pas protégée. Mais même aujourd'hui, en étant entouré de provinces et pays anglophones, et entouré de média, divertissements et ressources anglais, il n'y a pas besoin "d'attaque" pour que le français soit menacé. Il va simplement lentement disparaître, tout comme les francophones ont disparu de Montréal. »

Grâce à cet énoncé, on saisit très bien le sentiment d'une constante menace qui n'est pas formée d'une attaque directe et actuelle mais qui a déjà trouvé son entrée dans la conscience des francophones il y a longtemps et qui restera tant que l'anglais règne autour du Québec.

Et on trouve beaucoup de commentaires qui rangent parmi celui : « [...] *La loi 101 existe non pas par racisme mais bien par nécessité. Cette nécessité est plus que palpable aujourd'hui en*

2012. [...] *Sans la loi 101, le français continuera à perdre du terrain et finira par disparaître. [...] nous somme majoritaire dans cette province et nous ne laisserons pas notre langue et notre culture disparaître à petit feu. »*

L'intérêt principal reste -même si on parle plusieurs langues- de savoir parler français :

*« As long as one of them is french when living in Quebec. », « L'incitatif est assez simple, 80% des gens aux Québec parlent français, donc si tu veux vivre au Québec apprend le français, that's it. [...] J'en ai rien à foutre que la majorité du continent nord américain soit anglophones, au Québec la langue commune c'est le français, point final. », « En effet, et je ne vois aucun problème à ce que les anglophones de souche puissent recevoir leur éducation dans leur langue maternelle. Ce que je défend, c'est que la **langue commune** du Québec soit le français, et uniquement le français. »*

Si une fois, on découvre un argument d'un anglophone qui se prononce pour l'anglais à cause de faits historiques, les francophones se défendent en disant que cela n'a plus d'importance aujourd'hui :

*« Je m'en crisse comme de l'an 40 que les anglais aient gagné la guerre en 1700-tranquille, le fait est que les Québécois sont encore là, qu'on parle français, et qu'au moins 50% des francophones considèrent que le Québec devrait devenir un pays indépendant et français. [...] Cependant, reste que le français est la langue maternelle de 80% de la population et la seule langue officielle du Québec, alors elle devrait aussi être la seule **langue commune** du Québec. »*

Comme dans plusieurs d'autres discussions, on trouve aussi ici des passages ou des usagers francophones qui se sentent attaqués personnellement : *« [...] Pour ton information y'a pas juste les anglophones qui ont de l'argent et du talent sur terre. », « c'est juste qu'ils [les Québécois anglophones] ne peuvent pas accepter qu'ils sont une minorité au Québec. Thats it thats all. Ça provient d'un sentiment nationaliste de la minorité anglophone du Québec. Alors quand j'entend les pauvres anglos chialer contre leur status (Hyper privilégié), je joue du plus petit violon au monde. »*

Et on voit aussi souvent la comparaison de la langue française au Québec avec d'autres pays et leurs langues nationales : *« [...] aux états-unis, un pays universaliste s'il en est un, tout le monde accepte que l'anglais soit **LA LANGUE COMMUNE**. C'est pareil en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie. Tous ces pays sont formés sur un principe, et pourtant tout le monde y accepte qu'il y ait une langue commune, pourquoi serait-ce différent au Québec ? »*

De l'autre côté, les anglophones reprochent aux personnes luttant pour le français qu'en imposant toutes les lois et règlements pour le français, les anglophones se trouvent maintenant dans cette situation inférieure : *« so, it seems that the best solution that people could think of was to turn the tables and in turn make anglophones and allophones into second class citizens,*

incapable of making language and cultural decisions for themselves and needing the government to tell them what to do. ». Et que c'est exactement cette situation qui est souhaitée au Québec.

L'argument qu'il est nécessaire de protéger la langue française à cause de raisons vues dans le passé est rejeté : *« perhaps there was a time when it was, and i don't doubt it. but right now the quebécois culture seems to be doing just fine. even in montreal, despite rumours of a depanneur or two here and there who might not speak french to everyone's satisfaction. »*. Et ils soulignent que la langue vit en la passant aux enfants : *« I have a hard time with these language laws. The way I see it, if you give a shit about your language and culture, you will make sure it remains a part of your identity and is passed on to your children. You shouldn't need the government to do it for you. »*.

Ils se prononcent aussi pour la liberté de laisser le choix de faire le cégep en français ou en anglais : *« but if you are going through high school in french and come from a french background you dont need to go to college in french to learn french either. why limit those who would choose to do so? »*, *« If people wanna speak English, let them speak English. If people wanna speak French let them speak French. And if people wanna speak both let the speak both. »*

Le fait d'imposer le français n'aide pas mais est contre-productif en ce qui concerne la recherche d'un travail n'importe où sur le continent sauf au Québec : *« [...] The Quebec government trying to change that is not helping their people. [...] »*.

L'utilisateur pense alors à l'économie où la langue française ne joue pas de rôle d'après lui. Et comme lui, il y en a beaucoup d'autres qui soulignent l'importance économique de l'anglais : *« Learning the English language was the best thing to happen to natives out of colonialism. It allowed them to live, work, and go to school in Canada and the US. Some people were able to make money, learn many things, and have many experiences because of this. »*

Finalement, on aborde aussi la problématique que ce sujet est souvent utilisé en politique pour gagner des votes en évoquant une certaine panique, souvent dans les régions plus rurales ce qui aggrave la polémique encore : *« I can't ignore it when the government uses it to pander to the public to try and get elected. [...] she's using this try and scare people into thinking there's a threat and they need her to save them. »*.

Parfois, c'est aussi drôle de lire entre les lignes pour avoir un peu l'impression de l'ambiance dans les forums et de la culture de discussion qui a -comment peut-il être autrement- aussi un

lien à la langue : « *je parle tu dans le vide moi ? Est-ce que tu as pris le temps de lire ce que je t'ai écrit ? If you can't read french I can translate.* »

5.5.3. Conclusion

Pour résumer cette discussion, il faut dire qu'elle en constitue une qui est très longue ce qui montre l'énorme polémique derrière ce sujet. Il y a de nombreux commentaires et débats qui se contredisent mais qui représentent la situation actuelle à Montréal et au Québec : il y a tant de sujets qui font partie de ce débat et, pour beaucoup de personnes, il est d'une grande importance. Dans ce débat, il y a un point remarquable qui revient plusieurs fois et qui représente aussi les deux façons de voir l'importance de la langue dans la vie quotidienne. Peut-être, ce sont aussi les origines du comportement des deux groupes de langues.

À plusieurs reprises, les anglophones s'appuient sur le fait que c'est avec l'anglais qu'on trouve des contacts dans le monde surtout économique et que c'est la langue avec laquelle on peut avoir du succès financier et social. Pour eux, l'aspect économique et la question de à quoi sert la langue est au premier plan.

Tandis que les francophones s'obstinent sur le rôle que la langue est directement liée à la culture et si ces deux choses disparaissaient ils perdraient leur identité, ils s'énoncent directement sur le fait que la langue est un pilier très important de leur identité. Tant qu'ils veulent la conserver et protéger en tout cas ce qu'ils voient accompli dans la loi 101 dont ils citent toujours que le français est la langue commune au Québec. La loi figure comme un dernier recours de sécurité pour eux.

5.6. « /r/montreal : Does Quebec culture need protecting because it's weak ? »

5.6.1. Le contenu

Ce titre comme celui de la discussion précédente est formulé d'une façon très provocante. Pour résumer le long texte que l'utilisateur a mis en ligne le 2 décembre 2011, il échauffe les esprits encore plus en posant la question : « *Does Quebec culture need to be protected because people secretly know it's not all that interesting or unique?* »²⁷⁰ Ces questions sont très offensives ce qui a comme résultat qu'on trouve des centaines des commentaires dessous.

L'utilisateur qui se désigne comme immigrant vivant à Montréal depuis douze ans par choix compare la ville québécoise à plusieurs autres villes autour du monde où la coexistence de différentes langues ne pose pas de problème pour les habitants.

²⁷⁰ Cf. https://www.reddit.com/r/montreal/comments/mxm3c/does_quebec_culture_need_protecting_because_it/s/ [15.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.6. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

Il déduit que cela est dû à la culture québécoise qui n'est pas très forte « *So I think the reason Quebecers are afraid of cultural domination is because they know their culture isn't very strong to begin with. What does Quebec offer, really?* » et que « *Quebec feels like anywhere else in North America, but it just happens to speak French.* ». Ce sont des accusations quand même assez fortes dont beaucoup de Québécois se sentent concernés.

5.6.2. Le contenu des commentaires

Il y a plusieurs sujets qui reviennent régulièrement au cours de la discussion. S'ils sont répétés souvent par plusieurs personnes cela veut aussi dire qu'on peut les considérer comme des thèmes importants pour un assez grand nombre des Québécois.

Un consentement qu'on aperçoit souvent dans les commentaires et à tous les moments de la discussion se laisse résumer avec ces mots des usagers : « [...] *Quebec culture is distinct and strong, that's undeniable. It requires some kind of protection because it's constantly assaulted from all sides.* », « *Faible? Notre culture est très forte, car elle parvient à tenir tête à une culture qui est partagée par 47 fois plus de gens. Mais oui, il faut la protéger parce que cernée comme elle est, elle risque d'être submergée.* ».

Tout d'abord, les commentaires des usagers se tournent autour de la question de pour quelles raisons cette peur et ce sentiment de menace existent à Montréal et au Québec. Il s'agit ici, d'un sujet qu'on a déjà vu dans presque toutes les autres discussion sur « /r/montreal »:

« *Our insecurity can be explained by our history (being conquered, surviving multiple aggressive assimilation schemes from the British empire, being treated as second class citizen in our own homeland, etc.), and by the fact that we have the most culturally influent country in the world (by a very large margin) just next door to us (and I'm not talking about english Canada. [...]) So, the current situation is that Quebec's culture is being dwarfed by the United-States' culture.* »

« *We feel we need to protect our culture because we have historically always felt attacked. [...] We couldn't get decent jobs : they belonged to Anglos. 'Speak white', they would say. They would laugh at our backwardness, which was their creation. We got sick of it, did the Revolution tranquille. Our cultural activism is at the root of this Revolution, which is the root of our political culture.* »

Plus loin dans le commentaire, cet usager se prononce pour la première fois ouvertement sur le phénomène que le traitement des francophones par les anglophones est parfois conçu comme du racisme. Mais déjà dans cet extrait de son énoncé, on peut percevoir ce phénomène.

En s'intégrant dans le groupe des francophones, il se délimite clairement en opposant « we » et « they ». Cette opposition se voit chez beaucoup de personnes participantes à la discussion qui utilisent l'abréviation « ROC » qui signifie le reste du Canada. Ils l'expriment aussi très librement : « [...] *we're not just another Canadian province. [...] The divide between english*

Canada and Quebec is so clear that even if we're not independent, I already feel like I'm in a different country than them. »

Un autre essai d'expliquer la peur de la menace :

« Now why do we have this assimilation fear? Personally I don't really know. There's the historic aspect that's now kinda lost for people of my generation (people under ~30 years old). »

C'est intéressant que cet usager se prononce sur le fait que la peur de la menace est moins forte chez la jeune génération. La différence de perception de la situation langagière chez la plus vieille et la jeune génération est aussi visible dans cette contribution : *« I do believe francophones have a valid reason to fear French could become a less dominate language in Quebec, but not because they have nothing to offer, instead, because of the younger generation has less regards toward traditions and merely out of conveniences. »*

D'autres internautes se prononcent aussi sur le sujet pourquoi c'est souvent l'anglais qui est vu comme menace : *« It needs to be protected not because it's particularly weak but because it's in constant confrontation with a huge oponent it can't compete with (i.e. USA). », « Oui, quand une est entourée d'une seule autre culture 47 fois plus imposante. », « It is the attraction force of english language in general, both in the Canada and US. », « Parce que nulle-part au monde tu trouves un endroit isolé entouré de 47 fois plus de gens issu d'une nation qui a toujours été hostile envers les français. ».*

Et quelqu'un fait directement le lien sur l'apprentissage des langues des immigrants qui normalement choisissent d'apprendre l'anglais parce que cela est la langue de l'entier continent. Encore une fois, l'aspect économique est abordé : *« There is also an economical influence. New immigrants see that the economical benefit of learning English is greater then the economical benefit of learning French. If they can get by without having to learn French, they will. »* et parfois formulé aussi assez drastique : *« That's why we have to heavily subsidise and regulate our culture. Because in pure capitalist terms, it would be crushed by the US' entertainment industry. It's not the only reason (see historical factors), but it's an important one. »*

Et comme d'habitude, c'est la nécessité de l'application de la loi 101 qui est exprimée : *« So without any sort of regulation like bill 101, 98% of the non french speaking immigrant community will choose english only. Quebecers would be further more marginalized on this continent. »* C'est à cause de la loi que les immigrants sont capables de participer à la culture québécoise qui pour lui et pour tous les usagers dans cette discussion est francophone.

Souvent la particularité du Québec est abordée *« [...] rien ne changera le fait que nous sommes dans le droit et que la souveraineté du Québec va dans le sens de l'Histoire. »* et de temps en temps, on peut percevoir encore une certaine tendance à lorgner avec l'indépendance : *« Mais*

une fois indépendant, il n'y aura plus aucune ambiguïté pour les immigrants, le Québec sera absolument français, plus question d'assimilation à l'anglais. » et des reproches que les immigrants font disparaître le français : *« Il faut cesser de voir les immigrants comme des outils pour nous faire disparaître, mon vieux... »*.

Objectivement, c'est un reproche bizarre que les anglophones enverraient des immigrants au Québec pour qu'ils ne deviennent pas francophones. Cela correspond aussi à la perception d'un anglophone qui répond : *« des outils pour nous faire disparaître » You really flatter yourself there. Paranoid much? »* et le francophone souligne encore une fois les rapports des nombres des parleurs anglais : *« Oui paranoïaque. Qui ne le serait pas entouré de 47 fois plus d'anglo-saxons qui se foutent complètement qu'on soit assimilés? »*.

Jusqu'à présent, ça a toujours été des francophones qui insistent sur le fait qu'il y a d'autres raisons d'apprendre une langue que des raisons économiques. Ils s'opposent ainsi à l'argument qu'on doive obligatoirement apprendre l'anglais et, en même temps, renoncer à la langue française pour pouvoir réussir économiquement : *« Grosse transaction!* L'économie et la culture sont deux choses différentes. * Big deal. »*

L'aversion contre le souvent cité soi-disant « reste du Canada » se laisse aussi expliquer par le sentiment de beaucoup de Québécois qu'ils sont opprimés par l'État du Canada dans leur liberté de pouvoir disposer selon leur besoin de règlements sur une langue cohérente. Ici aussi, le regard s'oriente vers l'Europe :

« On our side of the pond, all attempts by Quebec to have a coherent language policy are blocked by Canadian attempts. I'm not saying here that it's preferable or not for Quebec to secede, but we can't deny that Quebec is not in total control of it's language and cultural assets. Were Quebec to be independant, I don't think that it's situation would be much different than any European country. There would be no provision for English to be an official language (like there are none in Sweden). And that is why it's a constant battle for Quebec. »

Parfois, cette aversion se dirige même vers « tous les anglo-saxons » : *« [...] C'est précisément pour ça que je dis que les anglo-saxons sont culturellement incapables de comprendre les autres cultures, parce qu'étant le peuple le plus impérialiste de l'Histoire, ils se sont toujours imposés par la force. »*.

Mais il y a aussi d'autres qui voient les deux côtés-aussi dans l'histoire et ainsi un internaute répond à cet énoncé en écrivant : *« À part ça, t'as l'air très peu critique du chauvinisme du peuple colon français (de France!). En ce qui me concerne, je préfère toujours qu'on dise que je suis québécois et non Français. Francophone; oui! Français; non! Canadien; non! Québécois; oui! »* Ici, c'est remarquable de lire de qui certains Québécois ressentent le besoin de se démarquer et ce qui fait partie de leur identité.

De l'autre côté, ils se sentent aussi assez proche de la France : « *Fondamentalement, il n'y a pas beaucoup de différence entre les québécois et les français de France; quand je vais en France, je ne suis absolument pas dépaycé du tout et souvent j'oublie que je ne suis plus au Québec.* » mais toujours avec l'ajout que le Québec est quand même différent : « *Et moi j'insiste, on a pas la nationalité française. On est une nation avec des origines françaises, mais distincte.* ». On trouve donc vraiment partout les essais de définir l'identité québécoise, ses délimitations, ses origines et ses particularités.

Le sujet de minorités apparaît souvent et on a l'impression que les Québécois francophones réclament ce terme pour eux dans n'importe quel contexte. Car objectivement les Québécois anglophones seraient dans la minorité au Québec mais en prononçant ça « *I'm an bilingual anglo that's lived here my whole life. I'm the minority and I'm not scared of losing my culture.* » les Québécois francophones ne l'acceptent pas en faisant la relation au Canada entier « *Tu as un problème avec les chiffres si tu penses que les Anglo-canadiens sont minoritaires.* », « *What don't you understand ? You're surrounded by some 300G Anglos, you're not a minority.* », « *Pas de danger de la perdre, y'a plus de 330 millions d'anglais autour de toi! Ta culture est déjà dominante...* ».

La réponse de cet internaute montre le fait qu'il y a souvent des tensions entre les deux groupes linguistiques. Cela est un phénomène qui est abordé régulièrement : « *Well, they weren't around when I'd get my ass kicked walking home from school just because I was English.* » et qui existe apparemment sur les deux côtés : « *Inquiète-toi pas, moi, en tant que français à Notre-Dame-de-Grâce, j'en ai mangé de la marde de la part des ti-culs anglais...* ».

Il ne manque pas non plus l'obligatoire échange de coups directs entre un anglophone et un francophone : « *There's no one else left to fight.* »

Non, il faut encore se battre contre des gens comme toi qui n'acceptent pas de devoir être français au Québec. » et des allégations qui sont faites de temps en temps :

« *The fact that Canada is a federation with shared jurisdiction and decision-making actually helps maintain a healthy debate and offers opportunities for Quebec to maintain its distinctiveness. I will be more worried if it gained independence.* »

Pourquoi? Parce que tu pense que les français ne sont pas capables de diriger un pays??? C'est ça le problème avec le Canada qui nous colonise; ils nous considère comme des imbéciles qui ne peuvent pas mener leur vie correctement. »

Ce qui est certainement drôle et aussi digne d'être mentionné dans un travail qui traite ce sujet est le fait qu'un participant à la discussion qui énumère et décrit les choses typiques qui font partie de la culture et la constituent sont « *the constant language debates* ». Donc pendant qu'il

y a des personnes qui discutent encore que la langue française fait la culture québécoise, il y en a d'autres qui perçoivent ce débat déjà comme un pilier de la culture québécoise.

Le même usager souligne aussi que « *Quebec will always be the cross roads between North America and Europe and that will never change no matter what language someone is speaking.* ». Il y a donc encore toujours un certain rapport entre l'identité québécoise et l'Europe qui se laisse très probablement expliquer par les faits de l'histoire et que dans tous les combats au cours du temps la relation avec le pays d'origine -la France- ne s'est jamais arrêtée. Cela est aussi confirmé par d'autres contributions et, parfois, c'est exprimé d'une façon encore plus claire :

« A : *Peut-tu m'expliquer, pourquoi au Québec, pourquoi on vit dans le passé avec notre "Je Me Souviens"?*

B : *Parce qu'on n'oublie pas que nous sommes français face à toutes les tentatives d'assimilation et de minorisation.*

A : *Qu'est ce qui rends le Québec si unique?*

B : *Nous somme français. »*

Les habitants se rendent compte qu'il y a des choses qui expriment cela dans la vie quotidienne, comme le décrit quelqu'un : « *Talking of networks, our network is different from, let,s say, Ontario. We share more common grounds with Europe than any other province in Canada. [...] radios like NRJ are turning to France for the latest music. Our museums are tied to europeans more than to US institutions. Etc.* »

Quand il s'agit de Montréal, on peut aussi toujours lire que la ville est très ouverte et il y a un mélange des différentes ethnies mais que la ville reste quand même toujours une culture francophone : « *Look at Montreal. It's an amalgamation of several different cultures, but French still dominates.* » ou un peu moins objectif : « *Montréal est la deuxième plus grande ville française du monde. C'est pourtant pas compliqué! Alors pourquoi y'a du monde qui sont assez crétins pour croire que c'est correct de ne pas y parler français???* », « *« Vive Montréal libre ! » Dans un Québec uni ! »*. Mais, à la fin, Montréal est encore un cas spécial dans une province spéciale : « *Montreal is nothing like the rest of Quebec. [...] Montreal is culturally different than anywhere else in Quebec and it deserves to not only be protected, it deserves to collect its own taxes - and to tax cultural hegemons such as yourself and the rest of the flaccid clods in the rest of English Canada.* »

Donc, pour beaucoup, la protection de la culture commence au moins avec la protection de la langue : « *I think most of the time when people talk about protecting Quebec culture what they really mean is protect the French language.* ».

5.6.3. Conclusion

Qu'importe la manière dont c'est exprimé, les Québécois qui se prononcent sur la culture dans le forum sont d'un avis unanime que la culture québécoise et alors francophone n'est pas faible. Mais la plupart de personnes pense aussi qu'il est nécessaire de la protéger et de protéger la langue à cause du fait que le Québec est entouré par des territoires anglophones qui inondent le Québec.

Dans ce contexte, il est remarquable que les personnes qui se prononcent sur ce sujet font toujours une stricte opposition entre le Québec et le reste du continent, c'est-à-dire les autres provinces du Canada qu'ils mettent toutes dans un même panier et en plus les États-Unis. Ils ne font donc pas de distinction entre l'État Canadien auquel le Québec appartient au moins formellement quand même et un autre immense État comme les États-Unis.

Et même si ce sujet se dirige un peu vers le thème de l'indépendance du Québec, il n'est abordé que de temps en temps et seulement avec prudence. Peut-être que la plupart de Québécois a tiré un trait sur le passé en ce qui concerne un Québec indépendant à cause des référendums qui se ne terminaient pas en faveur de l'indépendance.

À plusieurs reprises, les internautes se prononcent sur le phénomène que l'orientation des Montréalais et des Québécois se dirige beaucoup plus vers l'Europe et la France que vers le reste du Canada ou du continent avec lequel la proximité existe seulement sur le plan géographique. Cela est une preuve pour une identité qui -même après tout ce temps depuis l'arrivée des Français sur le continent nord-américain- est restée francophone.

5.7. « /r/montreal : I'm more than a little furious at the PQ right now.. »

5.7.1. Le contenu

Ce débat qui date du 7 décembre 2012 commence d'un autre point de vue et le titre montre déjà que la personne responsable pour l'ouverture de la discussion n'est pas d'accord avec les actions du Parti québécois. Il est même assez fâché : « *they CUT the healthcare and education budget and INCREASE the budget for the OQLF? people should be in the streets RIOTING!* »²⁷¹.

L'Office québécoise de la langue française, bref OQLF et ancien Office de la Langue Française à Québec, est une institution publique québécoise qui veille d'une certaine façon sur la langue française au Québec.

²⁷¹ Cf. https://www.reddit.com/r/montreal/comments/14fbtn/im_more_than_a_little_furious_at_the_pq_right_now/ [16.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.7. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

5.7.2. Le contenu des commentaires

Dans la plupart de la discussion, on peut sentir que ce sont plutôt les anglophones qui ne comprennent pas le financement de l'OQLF en général, tandis que les francophones s'expriment ouvertement pour un soutien :

« A : *The problem is there's just no justification to giving the OQLF more money.*

B : *Au contraire, mon cher; the decline of French in Montréal is ample justification. »*

Une question qui est vraiment pertinente dans les réflexions sur l'identité québécoise est si la lutte pour la langue française est obligatoirement une lutte contre l'anglais et aussi contre le bilinguisme.

Pour beaucoup d'anglophones, ça ne pose pas de problème que le français soit fortement protégé mais qu'ils aient l'impression que cette protection entraîne une lutte contre le bilinguisme. « *My problem with these measures is that they are no longer fighting for french, but actively fighting against bilingualism.* » Pour eux, le phénomène que le français ne disparaisse pas mais que plus de personnes deviennent bilingues fait que des règlements sur les langues comme la loi 101 deviennent inutiles. D'après eux, « *French monolingualism is threatened. French is not.* » et les restrictions envers les langues autres que le français mènent au fait que les Québécois deviennent moins instruits.

« *Still so many who can't see the difference between promoting French and repressing everything else.* ». C'est vrai que ces deux choses ne vont pas forcément main dans la main mais comme ça a déjà été abordé, il ne faut pas quitter la situation des yeux que le Québec est entouré par des territoires anglophones. C'est comme ça qu'un francophone explique la situation :

« *Nobody is fighting against bilingualism. What we are fighting against is the obligation to be bilingual in a society where you shouldn't be at disadvantage for speaking only the official language.* », « *The whole idea behind the language laws in Québec is to absolutely prevent immigrants from not learning French. They can learn English if they want, but if they do so, it will not be because companies and stores will send them the message that they can only speak English in Québec.* »

Comme dans chaque discussion, elle revient sur l'importance du règlement des langues et ce sont plutôt les anglophones qui doutent de leur nécessité :

« *what good have they done?* » et « *so, as the province with the highest debt, wouldn't it be an amazing idea to abolish the OQLF? [...] every other Canadian province does fine without language laws.. why can't we abolish these obsolete laws that only stunt our growth and put us deeper into debt?* »

et les francophones (probablement parce que l'internaute se désigne par un « we ») qui en voient les avantages :

« They have stopped the decline of French in Québec. Had they not have been passed 35 years ago, we would now be beyond the point of no return, and there would be no hope for the survival of French in Québec. » et « Other provinces have language laws to some degree. There's is money spent at the federal level to enforce the two official languages and protect them. [...] It seems more like you are disagreeing with the OQLF mission statement than anything else. »

C'est aussi intéressant de lire pourquoi certaines personnes lorgnent avec l'indépendance du Québec. Et cette fois-ci, on peut avoir l'impression que c'est un vœu assez intime :

« Quebec is one of the most open minded, inclusive, welcoming society in the world. Independance has nothing to do with what you listed. [close minded, xenophobic, exclusive and unethical] I, for one, am a staunch independantist yet I'm married with an anglo filippino girl from Montreal who barely speaks french. I want independance because I believe Québécois and Canadians are fundamentally different people. I'm not saying we're better, I'm just saying we're completely different. »

C'est un argument qu'on peut saisir de l'extérieur. Si le sentiment d'être totalement différent est si fort, il est compréhensible qu'il y ait un certain besoin de s'écarter un peu, même s'il y a toujours la question de qui reste si cela a vraiment des conséquences grandement avantageuses. Mais ces ressentiments sont apparemment ancrés dans la conscience et font ainsi d'une certaine façon partie de l'identité. Une identité québécoise qui est aussi ressentie des internautes est fortement liée à la langue : *« In this case, defining Quebecois identity relies a lot on french speaking, because the history - crystalized in space and institutions - links their ancestors to France. »*

Et la langue est liée à l'histoire. On voit qu'en ce qui concerne l'identité, tout est en rapport avec la langue et l'histoire -deux piliers qui n'arrêtent pas de revenir dans toutes les discussions. Au moins, l'identité québécoise francophone qui se pose pour une très grande partie sur la langue française comme langue maternelle : *« I'm an anglophone who's lived his entire life in Quebec, when I made french friends they had to make it completely clear to me that I apparently am not Quebecois because french is my second language. ».*

Il y a aussi de temps en temps des situations où comme observateur de l'extérieur, on doit sourire. Le budget du gouvernement vient d'être discuté et juste pour embêter l'autre personne, apparemment anglophone, quelqu'un met un texte sur lequel il s'exprime sur le budget en français : *« [...] Because I can read. I can read the budget too. Here it is, in french, just to piss you off. [...] ».*

5.7.3. Conclusion

Le débat vient de montrer encore une fois les sujets qui reviennent régulièrement quand on parle du Québec et ses particularités : le lien entre le renforcement et le rejet du bilinguisme, les

règlements sur les langues comme la loi 101 et le rôle de l'OQLF, l'identité québécoise autour de la langue française et un sujet assez délicat comme l'indépendance.

Souvent, les internautes soulignent leurs arguments en racontant des histoires individuelles qui donnent une impression de la réalité et qui révèlent qu'il y a aussi dans la vie de tous les jours fréquemment des tensions entre le Québec et le Canada mais aussi entre les Québécois anglophones et les Québécois francophones.

5.8. « /r/montreal : Quel avenir pour le français à Montréal ? »

5.8.1. Le contenu des commentaires

Cette discussion n'est pas très longue, et à la fin, les internautes ne répondent pas directement à la question dans le titre mais il faut souligner quelques sujets qui sont abordés ici aussi comme dans les autres débats.

On voit un internaute qui s'exprime sur la nécessité des lois pour s'assurer que certaines langues ne disparaissent pas. Même s'il ne se prononce pas directement sur la protection du français, il aborde le besoin de ces règlements :

*« Bilingualism would not be useful if it wasn't for Canadian Law on Bilingualism, Bill 101, and others. You can't simply "encourage" people to speak your language. It doesn't work that way. People are lazy, they won't learn a language until they have to. Think of the groups of people around the world who have lost their language, like the Scots, the Welsh, the Irish, etc. They had no laws to protect it, therefore it does not exist anymore. »*²⁷²

Cela ouvre la question du rapport de la culture et la langue : *« Is there something more to a cultural identity than a shared language? Do French speaking North Americans have a cultural identity beyond their language? »*. Cette question est seulement répondue en affirmant que la culture figure encore plus que la langue et que le Québec est différent du reste du Canada : *« However, in my opinion, I truly think that in the context of Canada, we stand out the most. [...] When I go to Toronto or the West of Canada, I feel as much like a foreigner as if I was going to the US (although the Canadian flag is a nice little reminder that I'm still in my own country). »* et l'utilisateur écrit aussi que c'est le sentiment de se sentir comme un étranger dans son propre pays qui fait l'insécurité des Québécois et que *« It really sucks to hang around Montreal and feel like a minority because people come to speak to you in English first. »*. Pour cette raison, il faut d'après lui vraiment comprendre qu'on peut être inquiet face à la situation langagière comme francophone.

²⁷² Cf. https://www.reddit.com/r/montreal/comments/r8uuy/quel_avenir_pour_le_fran%C3%A7ais_%C3%A0_Montr%C3%A9al/ [16.8.2018] Toutes les citations dans le chapitre 5.8. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

5.8.2. Conclusion

Juste pour montrer, on voit alors même dans les très courts débats comme celui-ci que dans les sujets comme les lois qui protègent, le rapport de la culture et la langue et l'individualité et la particularité du Québec figurent les matières qui provoquent beaucoup de débats au Québec et au Canada.

5.9. « /r/Quebec : L'anglais fait partie de l'identité québécoise, dit Maxime Bernier »

5.9.1. Le contenu

Le début de ce débat, apparu le 20 mai 2014 sur Reddit est fait par la citation du Ministre d'État canadien aux Petites entreprises, Tourisme et Agriculture de l'époque, Maxime Bernier que celui avait fait lors d'un petit secours qu'il avait fait devant une cinquantaine de personnes mais qui avait déclenché une grande discussion à Ottawa ainsi qu'à Québec.

L'article, apparu dans *Le devoir*, auquel cette citation fait référence décrit que Bernier a discuté de la question de comment les Québécois peuvent reprendre leur place au sein du Canada. Mais les idées ont suscité beaucoup de résistance dans les rangées politiques ainsi que dans la population, surtout l'énoncé : « *il faut se rendre à l'évidence : l'anglais fait aussi partie de l'identité québécoise depuis un quart de millénaire.* »²⁷³ et que les Québécois devraient « *accepter les aspects de notre histoire et de notre identité qui nous relie au Canada.* ».

Après toutes les discussions qu'on a déjà vues, spécialement sur le fond de l'histoire, on peut comprendre que la discussion sur cet énoncé est très polémique et qu'il y a une foule de personnes qui a besoin de s'exprimer dessus.

5.9.2. Le contenu des commentaires

La discussion s'engage très vite sur le phénomène pour lequel les anglophones et l'anglais sont vus comme étrangers au Québec et on peut observer de nouveau que l'histoire joue un rôle fondamental dans les arguments : « *Difference is that those same English are the descendant of the same people that oppressed the rest of Quebecois. That is why English speaker are seen as immigrant in Quebec. Also different culture and values.* ».

Mais apparemment, pour certains, il existe une date exacte dans l'histoire où il faut avoir été francophone pour faire partie des Québécois : « *We are not talking about the land of Quebec,*

²⁷³ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/26165k/langlais_fait_partie_de_lidentit%C3%A9_qu%C3%A9bécoise_dit/ [17.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.9. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

but the culture of a Quebecois. If your family learned French generations ago, I don't see how they would be different from any other Quebecois. The difference is from the advantage English gave 2-3 generations ago. ».

Les gens décrivent que, pour être Québécois, faire partie de l'identité et comprendre la culture la langue française est essentielle : *« Vut if a generation abandon French, I don't see how they could learn Quebecois culture. ».*

Il y en a quelques-uns qui essaient de protester pour dire qu'il y a aussi une culture québécoise anglophone mais tous ces essais sont réprimés en réclamant qu'elle existe certainement mais qu'elle fait plutôt partie de la culture canadienne parce qu'elle est conforme avec celle-là ou qu'elle est un cas spécial : *« Yes of course they have their culture. But it is distinct. A bit like Quebec within Canada. Here it is the anglo within Quebec. ».*

Mais dans tous les commentaires, on sent que la culture anglophone au Québec n'a pas de place. De temps en temps, c'est exprimé d'une façon assez méchante :

- « A : Une importante population anglophone vit au Québec et ce, depuis très longtemps.*
- B : Même chose pour l'italien et le grecque. À Quand le cours d'italien et de grecque obligatoire à l'école?*
- C : Même pas 9%. C'est une minorité insignifiante, ça, et qui pourtant est bien mieux traitée que les 25% de français au Canada... »*

Puis, quant à la discussion sur la protection de la langue française, le débat se dirige vers la question de si le joual faisait partie de l'identité culturelle québécoise ce que certains nient en réclamant que cela « fait paysan » mais beaucoup d'autres s'expriment pour l'importance de joual au sein du Québec :

« Le joual fait partie de notre identité culturelle. Nous nous sommes fait reprocher pendant longtemps de mal parler le français, jusqu'à ce que des artistes comme Michel Tremblay (et bien d'autres) nous montrent que ce n'est ni une langue de paysan, ni un mauvais français et que c'est simplement le français d'ici. »

C'est intéressant que l'avis sur ce sujet soit assez divisé. On pourrait croire que de désigner le joual comme la langue propre du Québec et aussi une langue unique aiderait l'identité québécoise à prendre ses distances du « français standard » et ainsi de la France. Mais apparemment, il n'existe pas un aussi fort sentiment de faire cela que de se démarquer de l'anglais et des territoires où il est parlé.

Certains parlent « d'une déstructuration » de la langue en ce qui concerne le français au Québec mais d'autres voient cela devant l'ensemble des faits :

« D'une certaine façon, ce n'est pas faux que le français du Québec se déstructure, mais d'un autre, c'est déphasé de le comparer au français de l'Académie française puisque le français québécois est une ramification de la langue issu d'une isolation. [...] Et je ne suis toujours pas d'accord que le joual massacre le français. [...] une langue influencée par son histoire et qui

est infiniment plus représentative des gens qui la parle. [...] a langue et l'accent que les gens utilisent pour la parler font parti de l'identité de ces derniers.

Et finalement, protéger la culture française au Québec, ce n'est pas s'assurer que le français qu'on parle ici correspond à celui de la métropole, c'est protéger de qui nous distingue et ce qu'on a d'unique. »

Ce commentaire est tellement intéressant sur plusieurs niveaux. Il montre que la pensée de se démarquer de la France est quand même présente dans les pensées des Québécois et l'histoire sur le continent nord-américain joue un rôle important dedans. Apparemment, pour certains c'est cette histoire qui a vraiment marqué la langue comme elle l'est aujourd'hui. En plus, on peut très clairement remarquer qu'il y a une très forte conscience linguistique ancrée dans l'identité québécoise.

Aussi dans cette discussion, des reproches et généralisations sont faits entre les deux groupes des langues : « *« les identités se forment à travers les rapports sociaux intersubjectifs » En effet: les anglais n'apprennent pas le français, et prône le bilinguisme pour que les français apprennent l'anglais. Ça en dit déjà long sur le genre de rapport qu'il y aura entre anglais et français... ».*

Ce commentaire mène au débat qu'en dehors de Montréal, on ne trouverait pas d'anglophone qui ne parle pas un mot de français et les personnes impliquent dans leurs réponses que Montréal ne représente pas le Québec : « *J'ai bien dit en dehors de Montréal, n'est ce pas? Autrement dit le vrai Québec. [...] As-tu traversé le fleuve dernièrement pour visiter ton pays? ».*

La perception des anglophones uni- ou bilingues diffère alors aussi fortement entre Montréal et le reste du Québec ce qui n'est pas vraiment surprenant, on peut même oser dire que c'est dans tous les pays que la ville et la campagne s'opposent.

Pour conclure les nombreux commentaires dans le débat qu'on ne peut pas tous citer ici, on en trouve un qui répond assez complètement à la citation de Maxime Bernier et qui apparemment représente la plupart de personnes dans le débat :

« C'est bien beau le crosserond séparatiste, mais nier que la langue anglaise fait parti de l'identité Québécoise, c'est faire du nationalisme du "nous" exclusif. Y'a plus d'un millions de québécois qui s'identifient comme anglophones et la langue anglaise existe ici depuis le tout début de la Nouvelle-France.

Qu'on ne se fasse pas d'illusions - le Québec n'est pas et n'a jamais été une société bilingue, et elle ne devrait pas l'être non plus. Notre société est fondamentalement francophone et c'est important qu'on garde cela. Mais cela ne veut pas dire qu'une certaine présence de la langue anglaise ne fait pas parti de notre identité. »

C'est-à-dire qu'apparemment c'est le français qui constitue l'identité québécoise mais que l'anglais en fait parfaitement partie aussi. Pour cette raison, on voit aussi la pensée que, dans plusieurs manières, la loi 101 protège d'une certaine façon aussi l'anglais, certainement pas

aussi fortement que le français mais plus que d'autres langues comme un internaute donne l'exemple que le gouvernement est tenu d'offrir les mêmes services en français et en anglais. Mais en général, dans toute la longueur de la discussion on a l'impression que les (Québécois) anglophones se sentent exclus des francophones : « *Tu reviens à un "nous" qui n'inclus pas les anglophones québécois.* »

5.9.3. Conclusion

Comme c'est la première discussion sur « /r/Quebec », il faut souligner qu'on ressent que les internautes ici font de temps en temps une distinction très claire entre Montréal et le reste du Canada. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas avoir une impression sur la perception de la langue et la conscience pour celle-là, de la culture, ainsi que l'identité québécoise.

On peut très vite apercevoir que la plupart des personnes s'exprime sur le phénomène que la culture québécoise est une culture francophone. S'il y a une culture anglophone au Québec, cela veut dire qu'elle n'est pas québécoise mais qu'elle fait partie de la culture canadienne et que ces personnes ont une identité canadienne et non pas québécoise.

Plus surprenant, c'est le fait que l'avis commun sur le jocal faisant partie de l'identité québécoise n'est pas très fort. Pour certains, il est quand même un pilier de l'identité mais qui n'est plus très important. Comme déjà abordé c'est peut-être à cause du fait qu'il n'est pas absolument nécessaire de se démarquer de toutes façons de la France. De l'autre côté, il y en a d'autres qui s'expriment sur le fait que c'est l'histoire qui a rendu la langue française au Québec telle qu'elle est aujourd'hui et que cela contribue beaucoup à l'identité québécoise qui est unique.

Dans tout le phénomène de tourner le problème dans tous les sens, on doit reconnaître qu'il n'y a pas d'avis unanime mais que probablement c'est la langue française qui fait l'identité québécoise mais que la présence de l'anglais au Québec fait certainement aussi partie de l'identité. Même si pour certains, c'est aussi très problématique de prétendre cela.

5.10. « /r/Quebec : Émergence du terme « québécois » et déclin du terme « French Canadian ». Merci Google Books ! »

5.10.1. Le contenu

Le titre de ce débat ne laisse pas deviner qu'à plusieurs reprises le débat est très chaud. Mais la désignation d'un peuple et tous les sentiments qui l'accompagnent a une incroyable importance pour la perception de son identité et évoque beaucoup d'émotions.

La discussion qui date du 14 décembre 2011 fait référence²⁷⁴ au graphique suivant qui montre l'usage des termes « French Canadian » qui est en déclin et « Québécois » qui est en train d'émerger de plus en plus du milieu de XX^{ième} siècle environ dans les livres disponibles sur « Google Books ».



Figure 6: L'usage des termes « French Canadian » et « Québécois »

5.10.2. Le contenu des commentaires

Après l'explication d'un internaute qui décrit d'où venait le terme « Canadian » et que celui-ci désignait au début seulement les Québécois, on lit des commentaires comme « *It's all part of the Anglo-Saxon conspiracy!!!! They even stole our identity to force us to assimilate!!* »²⁷⁵ ou « *These are well know facts, my friends. I'm not anti-anglo at all. I just wished you guys understood us better.* ».

On peut très vite apercevoir une opposition des francophones (québécois) et les anglophones et qu'importe comment elle est exprimée, les francophones reprochent aux anglais un manque de compréhension pour eux.

Puis, un francophone explique aussi le problème du terme « French Canadian » : « *Tu peut être québécois et d'origine autres que française. Les anglos veulent dire "canadien d'expression française", mais en français "canadien français" à une consonnance raciale.* ». Avec la réponse d'un anglophone : « *Ah, ok. Quand on dit « French/English Canadian » en anglais il s'agit seulement de la langue, pas de l'ethnicité (et à mon avis c'est un terme utile ; la langue est la plus grande chose qui nous divise au Canada je pense, et il y a plein de francophones ailleurs du Québec). Je ne savais pas qu'il y avait une connotation de l'ethnicité avec le terme en français.* » on peut avoir l'impression qu'ici c'est un cas où en étant francophone on ressent un sentiment négatif quand une notion est employée et que certaines personnes qui l'utilisent ne

²⁷⁴ Cf. https://books.google.com/ngrams/graph?content=French+Canadian%2CQuebecois&year_start=1800&year_end=2000&corpus=0&smoothing=3&direct_url=t1%3B%2CFrench%20Canadian%3B%2Cc0%3B.t1%3B%2CQuebecois%3B%2Cc0 [19.8.2018].

²⁷⁵ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/ncea2/%C3%A9mergence_du_terme_qu%C3%A9bécois_et_d%C3%A9clin_du_terme/ [19.8.2018]. Toutes les citations dans le chapitre 5.10. viennent de ce page s'il n'est pas marqué autrement.

savent même pas que cela évoquait ces sentiments à cause des sens et valeurs qui résonnent avec le terme.

Mais apparemment, il dépend aussi du fait qu'on utilise le terme « French Canadian » parce qu'il peut être impliqué intentionnellement en soulignant l'appartenance à l'identité canadienne : « [...] *Venant d'un anglophone de Montréal, par contre, qui sera probablement plus souvent confronté dans sa vie de tous les jours à l'identité Québécoise, employer le terme "French Canadian" est un choix délibéré qui vise à rattacher les Québécois à l'identité Canadienne.* »

Plusieurs personnes proclament que le terme « French Canadian » contredit le concept de société distincte qui est d'une grande importance au Québec. Un internaute pose alors la question avec une formulation intéressante : « *Alors ils veulent avoir leur propre adjectif et pas être seulement un type de canadien ?* » qui apparemment décrit parfaitement la situation : « *Étant un peuple distinct, oui. Je crois que je ne surprendrai personne en affirmant que les Brésiliens préfèrent aussi être appelés Brésiliens plutôt que "Portugese South-Americans".* ».

En expliquant cela, on se rend compte que, cette fois-ci, il s'agit de ne pas vraiment se démarquer uniquement du reste du Canada mais aussi de la France. Mais certainement le besoin de se démarquer du reste du Canada reste toujours présent : « *Tant mieux pour eux [les Terre-Neuviens, les Acadiens] si ils se retrouvent dans une identité Terre-Neuvienne ou Acadienne et/ou Canadienne. Les Québécois se retrouvent plus dans l'identité Québécoise et peinent à comprendre pourquoi on les considère comme plus proche au point de vue identitaire de l'Alberta que du Vermont.* ».

Pendant que quelques-uns pensent que le terme « Québécois » existe seulement pour pouvoir distinguer les francophones qui vivent au Québec des francophones des autres provinces et que cela n'a pas de signification plus profonde il y a d'autres qui démontrent les origines de l'apparition de la notion « Québécois » : « *La montée du terme Quebecois coïncide exactement avec la début du mouvement souverainiste, alors au contraire, je crois que c'est un rejet très clair de l'identité canadienne.* ». Cette impression correspond aussi à l'interprétation suivante : « *C'est quand même intéressant de constater qu'il y a une montée juste avant chaque référendum suivi du légère baisse...* ».

5.10.3. Conclusion

Grâce à cette assez courte discussion, on voit quand même que l'emploi de ces termes est polémique et que la désignation d'un groupe est d'une grande importance et fait certainement

partie de son identité. Il figure comme instrument de se démarquer d'autres et de montrer à l'extérieur d'être un groupe individuel avec ses propres particularités.

Apparemment, le terme « Québécois » est selon les internautes pour le moment la notion qui sert à une opposition du reste du Canada ainsi qu'à la France et qui donne aussi assez « le goût » d'être francophone.

5.11. Les débats

Certainement, les discussions qu'on vient de regarder ne font qu'une petite partie où les internautes discutent et échangent leur avis sur le Québec, ses particularités, sa langue et sa place au Canada sur Reddit. On ne doit donc pas perdre des yeux qu'il s'agit juste d'une sélection subjective des débats et aussi des commentaires d'individus. Mais en regardant beaucoup les différents points de vue et en représentant beaucoup d'exemples on peut quand même avoir un aperçu de la situation actuelle.

Il y a encore des centaines de débats où les sujets qu'on a vu plusieurs fois sont abordés et discutés d'une certaine façon. Souvent, les titres révèlent déjà tout comme dans « */r/Quebec : Le Canada, ce pays fondé sur une identité usurpée..* »²⁷⁶ où on discute ce qui des choses qu'on subsume dans la culture québécoise ou canadienne sont d'origine autochtone. Souvent, c'est très polémique parce que c'est dur d'entendre qu'une chose ou une coutume qu'on revendique pour soi a son origine dans l'identité de quelqu'un d'autre de qui on veut se démarquer.

Tandis que dans « */r/Quebec : Préjugés sur les accents : l'impact sur notre identité – La Liberté* »²⁷⁷ on trouve des pensées sur les différents accents au Québec, comment ils influencent la perception des gens et des traces de la conscience linguistique qui figure une partie importante de l'identité.

La discussion dans « */r/Quebec : Le Canada français, 50 ans après le divorce* »²⁷⁸ s'occupe encore une fois de la question d'une identité nationale québécoise dans l'État du Canada.

Ainsi que les débats « */r/Quebec : L'identité québécoise signifie-t-elle encore quelque chose en 2015 ?* »²⁷⁹, « */r/Quebec : L'identité québécoise dans toute sa complexité* »²⁸⁰, « */r/Quebec :*

²⁷⁶ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/8v5jo9/le_canada_ce_pays_fond%C3%A9_sur_une_identit%C3%A9usurp%C3%A9e/ [17.8.2018]

²⁷⁷ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/7w5jlx/pr%C3%A9jug%C3%A9s_sur_les_accents_limpact_sur_notre/ [17.8.2018]

²⁷⁸ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/7esrnp/le_canada_fran%C3%A7ais_50_ans_apr%C3%A8s_le_divorce/ [19.8.2018]

²⁷⁹ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/3wnpgw/lidentit%C3%A9_qu%C3%A9b%C3%A9coise_signifietelle_encore_quelque/ [19.8.2018].

²⁸⁰ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/88kmmb/lidentit%C3%A9_qu%C3%A9b%C3%A9coise_dans_toute_sa_complexit%C3%A9/ [19.8.2018].

Qu'est-ce qu'un Québécois ? »²⁸¹ et « */r/Quebec : Québec bashing ?* »²⁸² qui sont tous très récents et où les débats se tournent une fois de plus autour les particularités de l'identité québécoise et ici comme avant, on se rend compte que c'est une discussion sans fin où ce sont aussi toujours plus ou moins les mêmes thèmes qui sont abordés à chaque reprise. Il s'agit d'une polémique dont l'histoire et la langue prennent une place indispensable.

Pour essayer de rester le plus neutre possible, j'ai fait exprès de choisir seulement des débats qui n'ont pas été déclenché de manière artificielle, c'est-à-dire qu'une personne de l'extérieur pose des questions ciblées sur lesquelles elle écrit plus tard comme dans « */r/Quebec : Vous sentez que le Québec a une identité française du tout ? Si oui, pourquoi ? Et si no, comment vous vous identifiez comme Québécois ?* »²⁸³. On a l'impression que la discussion qui suit n'est pas authentique et que les internautes ne font pas des commentaires aussi « libres » qu'en temps normal.

Pour conclure cette partie pratique, il faut souligner de nouveau que la sélection des débats analysés au cours de ce travail n'était pas aléatoire. Limiter le nombre des discussions faisait évidemment déjà que je me suis contentée de la recherche dans le sous-forums de « */r/montreal* » et « */r/Quebec* ». Clairement, les contenus ont un rapport avec le Montréal et le Québec. Pour pouvoir établir la relation avec mon sujet de recherche, je me suis concentrée sur les débats qui avaient un rapport clair avec la langue et déjà à ce point, j'ai pu remarquer que « */r/montreal* » et « */r/Quebec* » contiennent une immense quantité de ces discussions. Après avoir lu toutes les discussions que je puisse trouver, j'ai essayé d'en tirer celles qui montrent les avis, les structures, les contenus et les sujets qui se répètent dans la plupart d'entre elles. À mon avis, ils représentent très bien l'ensemble de débats menés autour du sujet de la langue qui figure ainsi comme expression de la conscience linguistique.

Le cadre de mon travail est limité et ainsi c'est important d'être conscient du fait qu'ici, ce sont seulement des exemples et malheureusement pas tous les débats dans leur entièreté. Souvent, j'ai présenté et discuté des points de vue assez extrêmes. À plusieurs reprises, j'ai essayé de montrer qu'il y a évidemment aussi des avis « modérés » ce que beaucoup désignent comme un avis normal. Il faut toujours garder cela en tête mais pour moi c'était important de montrer qu'un tel nombre de personnes existe et ressentent le besoin de présenter, de justifier et de défendre leur position assez forte avec une énorme puissance qui est liée à des sentiments

²⁸¹ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/1sh8w2/questce_quun_qu%C3%A9bécois/ [19.8.2018]

²⁸² Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/8jhj46/qu%C3%A9bec_bashing/ [19.8.2018].

²⁸³ Cf. https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/1n8zip/vous_sentez_que_le_qu%C3%A9bec_a_une_identit%C3%A9/ [17.8.2018]

intenses. Cela explique la façon de s'exprimer de certains usagers et justifie probablement leur point de vue qui, à première vue, peut être perçu comme extrême.

6. Conclusion

Après tout, il faut récapituler les points importants traités au cours de ce travail pour pouvoir répondre aux questions posées au début. Ainsi, je pourrai enfin approuver ou rejeter ma supposition que la conscience linguistique des Québécois à Montréal et leur attitude envers leur langue est un pilier essentiel de leur identité qui figure comme caractéristique importante des Québécois et de leur culture.

Comme je l'ai exposé dans la partie théorique, la manifestation de la conscience linguistique ne constitue pas un terme mesurable et ainsi j'ai dû m'approcher doucement de plusieurs côtés pour comprendre ce concept dans toute son ampleur.

La compréhension de l'histoire des francophones au Québec et à Montréal est indispensable pour leur conscience et leur identité. On a bien vu que le chemin entre l'arrivée des premiers Européens et le Québec d'aujourd'hui était long et très mouvementé.

Pendant très longtemps, l'image de soi des Québécois francophones qui habitaient à l'époque surtout la campagne comme des défricheurs qui rendaient le pays plus urbain constituait un pilier important de leur identité collective, à côté du catholicisme et de la langue française. Mais cette partie est assez ambivalente parce que c'était exactement cela qui était aussi responsable pour que les Québécois francophones (ou à l'époque les Francoquébécois) eussent la connotation d'être culturellement inférieurs et en retard et aussi pour l'urbanisation et l'industrialisation un peu tardive ce qui changeait et trouvait une sorte de compensation dans l'époque de la Révolution tranquille sous Jean Lesage. Cette instabilité et insécurité concernant la langue française, son statut et ses locuteurs et leur statut pendant des siècles est fortement ancré dans la conscience et n'a pas perdu d'actualité.

Cela se laisse observer dans la partie pratique de ce travail parce que déjà le fait de pouvoir facilement trouver des nombreux et passionnants débats sur Internet qui se tournent autour la situation du français au Québec et qui sont actualisées régulièrement est vraiment frappant. C'est impressionnant que tant de personnes ressentent le besoin de s'exprimer, souvent de façon intense, sur ce sujet.

Comme je l'ai montré, l'histoire ne fait pas seulement partie inconsciemment de l'attitude des personnes mais elle réapparaît beaucoup et est mentionnée à d'innombrables reprises. Le recours à l'histoire comme l'étaient des arguments est un motif qui se laisse observer régulièrement.

L'apparition de l'histoire dans les conversations est souvent directement liée à un sentiment d'infériorité ou d'oppression ce qui est certainement un vestige du passé qui est la plupart du temps suivi d'un comportement de défense.

On observe que cette manière d'agir ressemble au comportement des francophones à certains événements dans le passé et peut, en même temps, en résulter. Des habitudes pendant des siècles concernant la langue et son statut sont devenus une partie de leur identité qui se manifeste régulièrement.

En lien à l'histoire et la position de défense, c'est la politique à qui les Québécois francophones recourent quand il s'agit de la protection de leur langue. C'est souvent la loi 101 à laquelle les locuteurs francophones se réfèrent et ils rappellent régulièrement qu'elle est un accomplissement important des francophones par le passé.

Cette attitude d'avoir un droit à la langue française et l'évidence de pouvoir exercer un recours contre des infractions peut également être observée à de nombreuses reprises. Tout cela constitue une impressionnante preuve pour moi que dans la situation de Québécois francophones à Montréal, on trouve une incroyable conscience pour la langue et les droits de sa communauté grâce à l'histoire.

On peut remarquer que cette conscience et attitude est particulièrement francophone, au moins quand on la démarque de celle des anglophones qui sont pour la plupart convaincus que la société n'a pas besoin de lois concernant les langues et surtout concernant la langue française. Selon eux, la préservation du français devrait être assurée en la transmettant aux enfants et une langue ne vit pas seulement à cause des lois opposées.

Ainsi, on peut constater que le concept de menace est ancré dans l'identité francophone même s'il a changé un peu au cours de l'histoire. Tandis que la menace concernait pendant longtemps le danger d'être attaqué physiquement sur son territoire, elle est aujourd'hui plutôt la disparition de la langue française.

Comme beaucoup de phénomènes qui font aujourd'hui partie de l'identité des Québécois francophones à Montréal et qui se sont développés au fur et à mesure, on a pu observer que la démarcation des Québécois francophones envers les anglophones (qui pour les francophones ne peuvent seulement appartenir aux autres provinces) du reste du Canada est omniprésente. On peut le remarquer à plusieurs reprises dans l'attitude « nous et le reste » sans différencier un peu plus.

Cela se laisse classer comme élément d'identification avec un groupe qu'on a vu dans la pratique. La démarcation qui figure comme moyen de se définir et de montrer l'appartenance à une communauté est fortement présentée dans les énoncés analysés.

Ce qui est intéressant et mène à la réponse d'une question importante que je me suis posée est le fait que cette démarcation s'observe principalement quand il s'agit de s'opposer aux anglophones.

Quant à la langue, on observe la comparaison entre l'anglais et le français ce qui résulte parfois même dans la contestation que le français est une langue supérieure. Les langues autochtones ou d'autres langues étrangères qu'on entend beaucoup dans les rues à Montréal ne posent pas « de problème » et ne sont pas perçues comme menace.

Dans ce contexte, j'ai constaté le phénomène que généralement le regard des Québécois francophones s'oriente vers l'Europe. Il ne faut absolument pas comprendre cela comme dépendance ou le vœu d'appartenance parce que, tout premièrement, j'ai eu l'impression qu'il se voient comme assez autonome. Il y a certainement la conscience d'être une province qui appartient à l'État du Canada -même si on trouve toujours quelqu'un qui de façon plus ou moins sévère s'exprime sur le désir toujours quelque part existant que le Québec soit un État autonome et indépendant.

Donc, c'est tout à fait impressionnant qu'il y ait toujours des personnes qui lorgnent l'indépendance et ainsi je n'exclurais pas que ce sujet regagnera peut-être un jour encore une fois plus d'intérêt comme dans le passé. Mais surtout en regardant la jeune population du Québec, on n'a pas le sentiment que cette question occupe vraiment la matière des débats actuels.

Cette orientation vers la France et l'Europe en général concerne plusieurs situations, que ce soit l'histoire (qui est comme je l'ai présentée incontestablement liée à celle de la France) ou la situation actuelle. Comme on a pu observer, le statut de la langue française est souvent comparé à celui de l'allemand en Allemagne, de l'italien en Italie etcetera pour souligner que le Québec comme les nations en Europe a sa propre langue, d'après eux-une langue nationale.

C'est assez surprenant parce qu'à cause de la proximité géographique on pourrait supposer que le regard s'oriente plus vers d'autres pays et leurs langues en Amérique du Sud par exemple. Mais la relation est toujours établie entre le Québec (pas le Canada) et les nations en Europe. On peut même penser qu'on ressent une certaine évidence et fierté du sentiment d'être assez proche d'Europe.

Dans ce contexte, on entend souvent la justification que ce sont les origines qui font la culture et ainsi la communauté. Donc, on ne perçoit pas une aussi forte démarcation de l'Europe et certainement de la France que ce soit avec les autres provinces du Canada. C'est juste un deuxième pas beaucoup moins prononcé que les Québécois francophones donnent l'impression qu'ils ressentent le besoin de mentionner aussi qu'il y ait une différence entre le Québec et les francophones européens pour montrer leur particularité.

Mais c'est moins fort, et je pense qu'avec le développement social et économique du Québec, la situation du désir des Québécois francophones de montrer leur caractère unique aussi par

rapport à la France se fait autrement que seulement par les particularités de la langue. Néanmoins, ces particularités restent dans la conscience.

Pour en revenir encore une fois sur l'opposition du français et de l'anglais et sur le comportement de leurs locuteurs -et il faut quand même dire qu'à la fin, c'est très souvent que la discussion de langue revient sur cette distinction- on peut constater une approche totalement différente de deux côtés.

La majorité des francophones s'énoncent très passionnément sur la situation des langues au Québec, on a le sentiment que c'est un besoin personnel de la défendre. Ainsi, on a l'impression qu'ils sont plus restrictifs et peut-être un peu moins ouverts concernant des nouvelles propositions. Pour beaucoup d'entre eux, la langue équivaut l'identité et la culture.

Tandis que la plupart d'anglophones semble ouverts aux règlements des langues et promulgue le choix libre. C'est un débat moins personnel et souvent la langue fait plutôt penser à des intérêts économiques et les possibilités qui s'offrent en la maîtrisant. Elle n'est en tout cas pas directement associée à la culture et l'identité.

Tout le contexte du travail est écrit sous l'aspect des Québécois francophones à Montréal. J'ai essayé de chercher pour la plupart des énoncées des personnes qui se déclaraient vivre ou au moins ayant vécu quelque temps à Montréal mais, dans les débats, il y a aussi des avis des personnes qui n'habitent pas dans la ville de Montréal.

Cela dit, je pense qu'on peut appliquer mes résultats de recherche sur la région montréalaise. Ce qu'il faut cependant toujours garder en tête est le fait qu'il y ait toujours une différence entre la ville et la campagne -aussi au Québec. Cet écart est tout à fait normal, dans le contexte où les villes sont traditionnellement plus ouvertes grâce au contact avec d'autres groupes ethniques qui a normalement lieu tout d'abord dans les zones à forte concentration urbaine.

On peut aussi faire des différences entre les différents groupes d'âge. Je suis convaincue qu'on trouve une diversité d'attitudes concernant la langue et une conscience linguistique plus ou moins forte et consciente selon l'âge. Ça marque une personne par exemple différemment quand elle a activement participé à un référendum ou se trouve au milieu des débats que si elle a seulement appris sur les événements dans le cours d'histoire.

La recherche exacte de ce fait peut figurer comme sujet de recherche entier. Mais en généralisant, j'ai pu observer au cours de mes recherches qu'il y a une tendance de la jeune génération vers des règlements moins strictes et plutôt un esprit vers l'ouverture.

Cela ne contredit pas les résultats que je tire, je veux juste souligner que les attitudes de la jeune génération sont peut-être un peu plus modérées et aussi un peu moins émotionnelles. Dans mes observations, la génération plus âgée tendait à réagir souvent avec beaucoup d'émotions et ainsi

leurs énoncés étaient marqués parfois d'une intolérance assez forte envers d'autres points de vue.

Pour enfin retourner à ma supposition, il faut répondre aux questions que je me suis posées au début de ce travail.

Toute question qui concernait l'histoire, je peux maintenant très clairement dire qu'à mes yeux, elle est vraiment la racine pour la plupart des attitudes et comportements des locuteurs et leurs représentants d'aujourd'hui. J'ai eu l'impression que certaines façons de réagir sont des motifs qui se répètent depuis longtemps comme par exemple le rôle de la victime et de la défense qu'on peut parfois remarquer chez les francophones.

Je peux aussi souligner que le concept de la conscience linguistique, celui de l'identité et de la langue sont presque inséparablement liés. La langue est une partie particulièrement importante pour la formation d'une communauté et pour son identité. À mon avis, cela joue un rôle extraordinaire dans la situation de la société québécoise.

Depuis longtemps et toujours aujourd'hui, la société prend soin à l'emploi de la langue française dans la vie quotidienne même si je pouvais constater une sorte de déclin en ce qui concerne la veille rigoureuse sur « l'enfermement de la langue » vers des nouvelles créations comme même le mélange avec des termes anglais de temps en temps.

Je dirais que la relation avec l'anglais est donc plus soulagée qu'elle ne l'était mais, en même temps, il reste toujours encore une certaine méfiance envers la langue anglaise. Chez la jeune génération, ce ressentiment n'est pas forcément dû aux mêmes raisons que les plus aînés. On a peut-être l'impression que ce ressentiment est aussi parfois mélangé avec le sentiment de ne pas se sentir à l'aise en parlant anglais.

Comme je l'ai déjà constaté, on peut percevoir la tendance d'une orientation vers la France et l'Europe mais il est important de remarquer que, pour la plupart, le Québec reste le Québec. C'est-à-dire que les habitants se sentent autonomes et n'ont pas de besoin d'appartenance autre, en même temps l'intégration au Canada ne semble plus poser un problème comme dans le passé. Après avoir présenté différents aspects de la situation au Québec, je veux confirmer la supposition que j'avais eue au début de mes recherches. La langue prend une place particulièrement importante au fond de la société québécoise et la conscience linguistique marque fortement l'identité québécoise. Elle peut être considérée comme caractéristique fondamentale des Québécois.

Finalement, en prenant en considération tout ce que j'ai lu, entendu, vu et puis présenté au cours de la rédaction de ce travail, j'ose dire que la communauté linguistique francophone est unique

ce qui se manifeste particulièrement dans leur forte identification à leur langue ce qui est certainement aussi valable pour la communauté québécoise.

Abstract

Sprache ist allgegenwärtig und nimmt daher einen hohen Stellenwert in jedem Bereich in unserem Leben ein. Doch wie hoch dieser Stellenwert ist und wie viele soziale Phänomene sich durch diese Position von Sprache erklären lassen, ist den Meisten gar nicht bewusst.

Die Situation der französischen Sprache in Nordamerika ist, seit sie mit der Kolonialisierung auf den amerikanischen Kontinent gebracht wurde, eine schwierige. Bedingt durch wirtschaftliche, politische und soziale Ereignisse schwankten Sprecherzahlen, wie auch das Ansehen, welches die Sprache genießt, in der Vergangenheit stark. Kaum verändert hat sich allerdings, dass die Verwendung, sowie die bewusste Nicht-Verwendung des Französischen polarisiert, zumindest in Kanada, vor allem der Provinz Québec.

Aufgrund dieser Tatsachen habe ich mich im Zuge dieser Arbeit intensiv mit der Geschichte der französischen Siedler und der jahrhundertelangen Entwicklung ihrer Sprache in Nordamerika beschäftigt. Dabei habe ich ein besonderes Augenmerk auf den Kontakt mit dem Englischen gelegt und bin vor allem auf besondere sprachpolitische Ereignisse eingegangen, die zur heutigen Sprachsituation in Montréal und Québec geführt haben.

Ich habe vermutet, dass das oft nicht offen zugängliche Sprachbewusstsein stark mit der Identität der sogenannten Québécois verbunden ist, welche unter anderem wiederum durch die französische Sprache geschaffen wird. Es war wichtig für mich meine Annahme zu untersuchen, ob das oft unbewusste Sprachbewusstsein der frankophonen Québécois einen wichtigen Teil ihrer Identität und ein fundamentales Charakteristikum ihrer Kultur darstellt.

Dafür habe ich die Konzepte Identität und Sprachbewusstsein unter Zuhilfenahme mehrerer bestehender Theorien unter verschiedenen Blickwinkeln betrachtet, um daraus, die für mich bedeutendsten Punkte abzuleiten.

Vor dem Hintergrund der so angeeigneten Erkenntnisse habe ich im praktischen Teil dieser Arbeit schließlich zahlreiche Äußerungen von Internetusern analysiert. Auf der großen Internetplattform „Reddit“, als soziales Medium ein Phänomen des letzten Jahrzehnts, habe ich Unterforen mit direktem Bezug zu Montréal, sowie auch der gesamten Provinz Québec und der französischen Sprache genau betrachtet. Ich sehe diese als optimalen Raum an, in dem Personen über alltägliche Dinge sehr zwanglos diskutieren können. Die abstrakten Konzepte der Identität und des Sprachbewusstseins konnte ich so beobachten und mir zugänglich machen, ohne als Beobachtender in das natürliche Geschehen und somit das Bewusstsein einzugreifen.

Aus meinen Untersuchungen bin ich zu dem Schluss gekommen, dass die geschichtlichen Ereignisse und der Status des Französischen über die Jahrhunderte hinweg auch heute noch tief im Bewusstsein der Québécois verankert sind und nicht an Aktualität verloren haben.

Gewohnheiten, die Sprache betreffen, wie die oft erwähnte Verteidigungshaltung der Frankophonen, haben Eingang in ihre Identität gefunden und manifestieren sich regelmäßig. Die Einstellung, ein Recht auf die französische Sprache zu haben, sowie das Vorgehen gegen eventuelle Verstöße dagegen sind bemerkenswerte Zeugnisse für ein stark ausgeprägtes frankophones Sprachbewusstsein., besonders in Abgrenzung zu jenem der Anglophonen.

Sprachbewusstsein, Identität und Sprache sind untrennbar miteinander verbunden und Sprache stellt einen außerordentlich wichtigen Teil bei der Bildung einer Gemeinschaft und ihrer kollektiven Identität dar. Diese Rolle ist besonders stark ausgeprägt in der Situation der Gesellschaft Québecs und das Sprachbewusstsein kann als fundamentales Charakteristikum der Québécois gesehen werden.

Die frankophone Sprachgemeinschaft ist einzigartig, was sich besonders in der starken Identifikation mit ihrer Sprache äußert, dies lässt sich auch an der Gemeinschaft Québecs beobachten.

Bibliographie

Assmann Jan, Kollektives Gedächtnis und kulturelle Identität, in *Assmann Jan* (Hrsg), Kultur und Gedächtnis, Frankfurt/Main 1988, p. 9-19.

Bouchard Chantal, La langue et le nombril: une histoire sociolinguistique du Québec, Québec 2002.

Bourhis Richard, Conflict and Language Planning in Quebec, Clevedon 1984.

Cichon Peter, Sprachbewußtsein und Sprachhandeln Romands im Umgang mit Deutschschweizern. Wiener Romanistische Arbeiten 18, Wien 1998.

Corbett Noel, Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord, Québec 1990.

Desbiens Jean-Paul, Les insolences du Frère Untel, Montréal 2005.

Edwards John, Language and identity : an introduction, Cambridge 2009.

Edwards John, Language, society and identity, Oxford · New York 1985.

Eisenstadt Shmuel, Die Konstruktion nationaler Identitäten in vergleichender Perspektive, *Giesen Bernhard* (Hrsg), Nationale und kulturelle Identität. Studien zur Entwicklung des kollektiven Bewußtseins in der Neuzeit 1, Frankfurt/Main 1996 (3. Auflage), p. 21-38.

Fisch Rudolf, Gruppe / Group, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society, Berlin – New York 1987 (1. Ausgabe), p. 150-157.

Forest Jean, Chronologie du Québécois, Montréal 1998.

Gagnon Alain & Montcalm Mary Beth, Québec : au-delà de la Révolution tranquille, Montréal 1992.

Gauger Hans-Martin, Sprachbewußtsein und Sprachwissenschaft, München 1976.

Halbwachs Maurice, La mémoire collective, Paris 1997.

Jaeggi Urs & Faßler Manfred, Kopf und Hand. Das Verhältnis von Gesellschaft und Bewußtsein. Eine Einführung, Frankfurt/Main · New York 1982.

Klement Hans-Werner, Das menschliche Bewusstsein - Scheinproblem oder Zentralproblem der Wissenschaften?, in *Klement Hans-Werner* (Hrsg), Bewusstsein. Ein Zentralproblem der Wissenschaften, Baden-Baden 1975, p. 11-30.

Krappmann Lothar, Identität/Identity, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*, Berlin – New York 2006 (2. Ausgabe), p. 405-412.

Kremnitz Georg, *Die Durchsetzung der Nationalsprachen in Europa*, Münster – New York 1997.

Lacoursière Jacques & Bouchard Claude, *Notre histoire Québec, Canada. 13 - Une révolution tranquille (1960-1967)*, Montréal 1972.

Laperrière Guy & Beauregard Yves, *L'Église du Québec et les années 1960 : l'ère de tous les changements*, Cap-aux-Diamants 2007 (89), p. 10-13.

Lasagabaster David, Attitude/Einstellung, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*, Berlin - New York 2006 (2. Ausgabe), p. 399-405.

Lévesque Michel & Pelletier Martin, *Les référendums au Québec : bibliographie*, Québec 2005.

Martel Marcel & Pâquet Martin, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal 2010.

Mougeon Raymond & Beniak Édouard, *Les origines du français québécois*, Québec 1995.

Oppenrieder Wilhelm & Thurmair Maria, Sprachidentität im Kontext von Mehrsprachigkeit, in *Janich Nina* (Hrsg), *Sprachidentität - Identität durch Sprache*, Tübingen 2003, p. 39-60.

Plourde Michel, *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*, Québec 2003.

Portes Jacques, *Le Canada et le Québec au XXe siècle*, Paris 1994.

Quasthoff Uta, *Soziales Vorurteil und Kommunikation - eine sprachwissenschaftliche Analyse des Stereotyps*, Frankfurt/Main 1973.

Romain Suzanne, Language-Contact Studies/Sprachkontaktstudien, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*, Berlin - New York 2006 (2. Ausgabe), p. 49-58.

Scherfer Peter, *Untersuchungen zum Sprachbewusstsein der Patois-Sprecher in der Franche-Comté. Ergebnisse und Methoden moderner Sprachwissenschaft 17*, Tübingen 1983.

Schlieben-Lange Brigitte, *La conscience linguistique des Occitans*, *Revue de linguistique romane* 1971 (35), p. 298-303.

Schlieben-Lange Brigitte, *Soziolinguistik. Eine Einführung*, Stuttgart 1991 (3. Auflage).

Schmidt Siegfried, *Über die Fabrikationen von Identität*, *Kimminich Eva* (Hrsg), *Kulturelle Identität. Konstruktionen und Krisen*, Frankfurt am Main 2003, p. 1-19.

Schönpflug Ute, Individuum/Person, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*, Berlin – New York 1987 (1. Ausgabe), 145-150.

Strasser Hermann & Brömme Norbert, Prestige und Stigma / Prestige and Stigma, in *Ammon Ulrich, Dittmar Norbert & Mattheier Klaus J.* (Hrsg), *Sociolinguistics : an international handbook of the science of language and society*, Berlin - New York 2006 (2. Ausgabe), p. 412-417.

Stroh Cornelia, Sprachkontakt und Sprachbewußtsein. Eine soziolinguistische Studie am Beispiel Ost-Lothringens, Tübingen 1993.

Thim-Mabrey Christiane, Sprachidentität - Identität durch Sprache. Ein Problemaufriss aus sprachwissenschaftlicher Sicht, in *Janich Nina* (Hrsg), *Sprachidentität - Identität durch Sprache*, Tübingen 2003, p. 1-18.

Wolf Lothar, Französische Sprache in Kanada. Schriften der Philosophischen Fakultäten der Universität Augsburg 32, München 1987.

Le Petit Robert: Dictionnaire Alphabétique Et Analogique de la Langue Française, Paris 2013.

Table des illustrations

Figure 1: La colonisation aux XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	4
Figure 2: La nouvelle Province of Quebec, 1763.....	7
Figure 3: Le Haut-Canada et le Bas-Canada, 1791.....	8
Figure 4: Population de Montréal, 1800-1991.....	16
Figure 5: Affiche de la campagne électorale 1962.....	26
Figure 6: L'usage des termes « French Canadian » et « Québécois ».....	99

Sources :

Figure 1: Plourde (2003), p. 7.

Figure 2: Plourde (2003), p. 61.

Figure 3: <http://crc-canada.net/histoire-sainte-du-canada/regime-anglais/nationalisme-democratie/> [10.6.2019].

Figure 4: Plourde (2003), p. 158.

Figure 5: Plourde (2003), p. 238.

Figure 6: https://books.google.com/ngrams/graph?content=French+Canadian%2CQuebecois&year_start=1800&year_end=2000&corpus=0&smoothing=3&direct_url=t1%3B%2CFrench%20Canadian%3B%2Cc0%3B.t1%3B%2CQuebecois%3B%2Cc0 [19.8.2018].